CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 23 janvier 2019 à 19h00 Openbare zitting van woensdag 23 januari 2019 te 19u00

M. la Présidente, Catherine Moureaux :

Tout d'abord, permettez-moi, au nom du Collège, de vous remettre nos meilleurs vœux pour cette année 2019. En mon nom propre, je vous souhaite essentiellement d'être en bonne santé, ça reste le plus important.

1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne au sujet du projet de bâtiment rue du Cheval noir et rue des Mariniers.

Gemeentelijk secretariaat - Burgerinterpellatie betreffende het bouwproject Zwart Paardstraat en Schippersstraat.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Caramalli.

M. Caramalli:

Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur aujourd'hui de vous interpeller au début de cette nouvelle mandature sur un sujet sérieux pour l'avenir de notre commune.

Le mardi 20 novembre 2018 s'est déroulée la commission de concertation relative à un projet immobilier quai du Hainaut, qui vise la requalification de l'ancien Dépôt-Design en près de 140 logements et 120 places de parking.

La quasi-totalité des habitants (locataires et propriétaires) de ce petit quartier calme et familial ont fait part de leur inquiétude de voir un tel projet se développer sans aucune concertation préalable. Cinquante-huit courriers ont été remis à la commission, une pétition de cent quarante signataires dénonçait le projet, et les Molenbeekois sont venus en nombre lors de la commission. Ils et elles remettent en cause la légitimité des nombreuses dérogations demandées par le promoteur privé pour pouvoir construire ces trois nouveaux bâtiments hauts de plusieurs dizaines de mètres. Nous avons également souligné notre crainte de voir notre cadre de vie détérioré par plus d'une centaine de nouveaux ménages s'installant dans le quartier qui est déjà le plus dense de la région, sans nouvelles infrastructures de mobilité, sans nouvel espace vert ouvert sur l'extérieur, sans nouveau service (notamment d'école, de crèche ou d'espace associatif pour la jeunesse) qui font déjà cruellement défaut dans cette partie de Molenbeek.

Nous avons alertés la commission de concertation sur les conséquences que ce projet aura sur le quartier, notamment sur la cohésion sociale et la qualité de vie des Molenbeekois. Nous avons de bonnes raisons de croire que le calme et l'aspect familial de nos petites rues sera à jamais bouleversé par un apport si nombreux de nouveaux ménages et de leurs voitures, quand nous souffrons déjà d'un taux de pollution très élevé. Nous sommes aussi choqués par l'aspect « grande muraille » entre Molenbeek et Bruxelles-Ville de ces trois grandes tours d'habitations, qui enverrait un message très négatif de « ghettoïsation » qui a déjà fait souffrir l'image de la commune. Ce projet immobilier extrêmement « gentrificateur », à l'instar de tous les projets récemment implantés le long du

canal, risque finalement de nous pousser hors de notre quartier pour faire place à des habitants plus aisés que nous.

Nous avons également alertés l'administration communale ainsi que monsieur l'échevin de l'urbanisme sur le fait que le dossier mis à l'enquête publique ait été consultable uniquement en néerlandais dans notre quartier majoritairement francophone, sans possibilité d'avoir accès à des copies du dossier afin que nous puissions prendre connaissance des centaines de pages de dossier dans de bonnes conditions.

Ces nombreuses remarques des voisins du projet et du secteur associatif, tant sur la forme que sur le fond, n'ont reçu aucune réponse. Nous avons tous été très surpris que, malgré ces très nombreuses réactions de la part de si nombreux habitants et d'un avis négatif très marqué de la part du deuxième représentant communal membre de la commission (monsieur Majoros – alors échevin du logement), monsieur l'échevin de l'urbanisme a tout de même déposé un avis favorable – toujours uniquement rédigé en néerlandais, avec des signatures manquantes ou illisibles.

Ces méthodes administratives ne font que renforcer notre méfiance envers la politique urbaine menée par nos élus. Nous nous interrogeons et vous interpellons aujourd'hui sur le processus de gentrification agressif qui se développe autour de la zone du canal. Nous nous interrogeons sur la volonté de nos représentants de travailler avec les habitants plutôt que contre. Sommes-nous des indésirables ou pouvons-nous au contraire accéder à des processus démocratiques qui nous permettent de donner notre avis et de bénéficier des choix de l'administration communale de Molenbeek ?

Au travers de notre interpellation, nous demandons de pouvoir exercer notre droit de participation citoyenne dans de bonnes conditions, que les Molenbeekois soient écoutés et pris en compte dans les projets urbains qui façonnent le futur de notre commune. Nous demandons aussi qu'une large réflexion soit mise en place concernant la gentrification de notre quartier et sur la qualité de vie des habitants déjà présents et souvent fragilisés dans notre commune.

Aujourd'hui, nous aimerions avoir des réponses claires de la nouvelle majorité sur la direction qu'elle prendra quant à nos attentes d'amélioration de notre cadre de vie, de justice sociale, de participation citoyenne et d'écoute des inquiétudes des Molenbeekois.

Je vous demande, ici, au nom de la quasi-totalité des habitants du quartier d'exiger au promoteur immobilier de remettre un projet qui soit construit en concertation avec nous.

Nous avons été bafoués d'un processus démocratique, mais nous espérons que le nouveau conseil communal saura prendre notre parti et exiger que ce processus nous soit restitué.

En vous remerciant de votre attention et de vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Merci madame la Présidente.

Ce dossier qui nous est exposé aujourd'hui par le représentant des citoyens, des habitants de ce quartier, est un dossier dont on a déjà longuement parlé que ce soit au collège, que ce soit au niveau de la commission de concertation, mais aussi au niveau des différentes associations qui sont actives en matière d'accompagnement des habitants. Ce qui a toujours été mis en avant et ce qui a toujours été défendu, c'est qu'évidemment, et mon groupe soutient tout projet qui vise à créer de la mixité, qui vise à soutenir l'implication des concitoyens dans l'élaboration et dans la réflexion pour pouvoir obtenir des projets qui s'inscrivent et qui s'intègrent, en symbiose dans un quartier et ici, sur base des documents que j'ai pu obtenir, en consultant le dossier, il s'avère que c'est tout à fait le contraire.

C'est un projet mastodonte qu'on veut imposer dans le quartier et c'est vrai ça provoque, ça relance, ça renforce cette gentrification qui est déjà en marche à la ville de Bruxelles, mais qui commence à apparaître tout doucement dans nos quartiers. Notre volonté, c'est de pouvoir avoir des quartiers mixtes qui répondent aux normes et permettent aux citoyens d'avoir une vie paisible, d'avoir accès aux infrastructures collectives, de pouvoir avoir à proximité des écoles, de pouvoir se déplacer de manière la plus optimale possible et ici, ce projet, c'est tout à fait le contraire.

Ce sont plusieurs tours en béton, un mur entre le quartier populaire qui se trouve juste derrière et les futurs habitants qui je suppose feront partie d'une catégorie de personnes beaucoup plus aisées et ainsi va accentuer le fossé entre deux catégories de population dans ce quartier. Donc, mon groupe souhaiterait que les revendications portées par le collectif des habitants du quartier soient entendues, qu'on puisse rouvrir la discussion et qu'on puisse d'une manière sereine aboutir à un projet qui correspond aux attentes des habitants, au besoin du quartier de pouvoir se développer que ce soit sur le plan de l'habitat mais aussi au niveau économique. En plus, j'apprends que de nombreux magasins vont disparaître dans le quartier dans le cadre de ce projet, ce qui va évidemment affaiblir le tissus socio-économique du quartier et pour toutes ces raisons, je souhaiterais que le collège soit attentif, soit à l'écoute des demandes des habitants pour pouvoir remettre tout le monde autour de la table des négociations et ainsi obtenir un projet qui fasse le consensus le plus large possible. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Merci aux interpellants, ils mettent le doigt sur un problème qui a déjà été signalé plusieurs fois. A l'occasion de plusieurs projets, on voit que la ville Bruxelles – Molenbeek est un terrain de bataille, un terrain de bataille entre les intérêts des citoyens, entre ce que les habitants ont besoin comme infrastructures, comme logements, taille de logement, prix du logement, et ce que les promoteurs immobiliers veulent. Ce champ de bataille devrait être réglementé par la Ville, par la commune et ce ne l'est pas. On devrait clairement, en tant que commune, prendre position de quel genre de projet nous voulons sur notre commune. Que par exemple, le PTB demande que chaque grand projet privé comporte au moins un tiers de logements sociaux abordables, mais aussi au niveau des infrastructures collectives, donc si ce sont des crèches, si ce sont des écoles, il y a à Bruxelles trois quarts des permis de construire qui sont donnés, approuvés dans des quartiers où il y a un manque d'infrastructures collectives et donc, je pense qu'ici, la commune a besoin d'ouvrir un débat, pas un débat tac à tac, projet par projet, mais un débat où au conseil communal on a une vue globale sur la commune, quel besoin ont besoin les habitants dans chaque quartier et je pense qu'on devrait prendre ça au sérieux, que ça implique que si on veut respecter l'implication, la participation des citoyens, pour enquêter sur leurs besoins dans les différents quartiers, très bientôt on devra ouvrir la discussion au conseil, mais il faut prendre un règlement et mettre en carte, cartographier les besoins et puis réglementer cela dans un règlement communal où effectivement, la participation aboutit à un sens et est tenue en compte, pas comme ici, avec des comités de concertation où on invite les citoyens et qu'après on n'en tient pas compte.

C'était la même chose au niveau de « Tour et Taxis » où le comité de quartier était contre le développement, où la voie que le projet prenait, où actuellement il y a des comités de quartier qui s'opposent à la tournure que ça prend, où en fait, les gens critiquent que ce sont des projets qui sont coupés de la réalité de nos quartiers.

On nous dit que ça va amener des boulots, mais où on voit qu'il y a très peu de gens du quartier qui y travaille. Comme à « Tour et Taxis », en fait les gens du quartier d'à côté et de Molenbeek, il y a très peu de gens qui travaillent, qui sont embauchés par ce genre de projets.

Donc, oui, je pense que le PTB soutient à fond la caisse la demande des habitants pour plus de participation, pour être entendus, mais aussi une réflexion globale où des règlements imposent les critères des promoteurs et pas la vision des promoteurs du quartier aux habitants.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Bonsoir. Tout d'abord merci à Monsieur Caramalli et aux habitants d'avoir saisi cet outil de l'interpellation citoyenne pour un enjeu qui est très important pour le quartier, mais il l'est de manière générale pour toutes ces zones du canal et qui touche quand même fortement notre commune. C'est ce fameux enjeu de voir comment on peut revaloriser les quartiers, comment on peut amener des reconversions de bâtiments commerciaux ou de bâtiments industriels en logements et en permettant la mixité dans les quartiers en évitant la gentrification et en évitant de transformer des ghettos de pauvres en ghettos de riches, je pense que personne d'entre nous ne souhaite ça. Il y a un enjeu à faire en sorte que ce quartier soit revalorisé, tout en tenant compte d'une réelle cohésion sociale dans les quartiers et d'un réel bien-être pour les habitants déjà présents.

Par rapport à ce projet-ci, dès le départ, Ecolo, même quand nous étions dans la majorité, nous avons marqué notre inquiétude sur la façon dont ce projet était mené avec les investisseurs, et contrairement à un autre projet qui a eu lieu dans le quartier, le projet des anciennes imprimeries Hayez, où là il y a eu réellement à côté de logements privés, il y a eu une plus-value pour les habitants du quartier avec tout le projet social autour de la maison médicale, etc. Je pense ici vraiment que dans le projet qui est sur la table, il n'y a en fait aucun bénéfice pour les habitants du quartier actuellement. C'est totalement déconnecté, d'autant plus effectivement, que les processus de concertation avec les habitants ont été on ne peut plus faible que ça et donc, nous soutenons toutes les questions qui ont été posées par les habitants et espérons que le collège pourra non seulement sur ce projet-ci, revenir sur les engagements qui ont été pris ou qui devraient être pris et prendre plus en compte la réalité du quartier et voir comment arriver à plus de mixité tout en tenant compte de l'avis des habitants du quartier, mais également de voir comment on peut, pour ne pas se retrouver à chaque fois devant des projets qui questionnent finalement les mêmes enjeux, comment on peut avoir certaines règles de manière générale et donc effectivement avoir un

vrai débat sur comment permettre la reconversion et la revalorisation des quartiers tout en évitant la gentrification et la mise en place de nouveaux ghettos. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Turine.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Je vais me joindre aux différents constats qui ont été exposés, c'est naturellement la question, quand il y a un projet important de construction. Ici, on parle de logements, de parkings. Ça peut susciter des craintes de la part des habitants et ces habitants ont leurs droits et évidemment qu'il y a plusieurs procédures, il y a une procédure à suivre et qu'on peut la critiquer, même si cette procédure est inscrite dans un règlement et voilà elle s'inscrit dans un cadre légal.

Il y a le cadre légal il y a, je dirais, notre volonté politique et notre nécessité d'être toujours dans cette écoute parce que nous sommes les relais des préoccupations des habitants. Après, on n'est pas là pour non plus leur dire qu'on va pouvoir accepter toutes leurs remarques. Je trouve qu'ici, il faut avoir un discours de vérité et pas de dire oui avec nous, vous allez voir, on va s'opposer, il n'y aura jamais de projet, etc. Je pense que justement le canal mérite un redéveloppement, mais pas au détriment des citoyens molenbeekois qui résident depuis des années. Il faut qu'il soit profitable. Là, c'est très bien, bel objectif.

Concrètement, je pense que pour ce genre de projet, et ça fait un peu, ce n'est pas entre les mains de l'opposition, mais le collège peut organiser de son initiative des réunions de concertation avec les habitants en dehors même des enquêtes publiques. Ça peut se faire. C'est un peu l'information que vous diffusez avant des projets d'une certaine importance. Ça, c'est ma première question, est-ce que vous allez engager ce genre d'initiative ? Est-ce que le délai est encore possible pour le faire ? Est-ce qu'il y a encore une marge de manœuvre ? J'ai cru comprendre qu'il y avait déjà eu un premier avis favorable du collège, mais de la majorité précédente.

Ensuite, c'est de voir, et là, je pose quand même des balises, c'est qu'il y a des impacts en termes de mobilité parce que là, on veut construire du parking, mais on sait très bien qu'on essaye en tous les cas de faire en sorte que dans notre commune, et même audelà, on essaye de changer les comportements pour arriver dans les quartiers etc., et bien, c'est de ne pas encore augmenter la pression automobile dans nos quartiers. Ça aussi, c'est un impact environnemental et un impact en termes de mobilité.

Je termine sur un débat que nous avons eu aussi pendant les élections communales. C'était toute la question, parce que j'ai souvent entendu la majorité et la précédente à juste titre, rappeler qu'ils avaient créé deux nouvelles écoles secondaires et ça il fallait le saluer et bien, c'est la même chose pour le quartier le long du canal. On a aujourd'hui la tour Brunfaut où on se pose encore la question de ce qu'elle va devenir et moi, à l'époque, j'avais dit qu'il fallait quand même étudier la faisabilité de construire une école ou en tous les cas un accueil extrascolaire pour les habitants. Je pense que le débat qu'on pourrait avoir c'est, hélas, je peux rejoindre ce que monsieur De Block a proposé, c'est d'avoir un débat sur les besoins des Molenbeekois et puis de voir si ça s'implémente de par les projets qui nous sont proposés, par des visions externes à notre commune. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vossaert.

Pour le collège, c'est notre nouvel échevin de l'urbanisme qui va répondre, je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Bonsoir et merci pour cette interpellation. D'emblée, je voudrais vous dire qu'au niveau du processus, et vous êtes encore mieux au courant que moi, c'est un processus qui a lieu depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Ça fait quasi deux années que ce projet suit son cours avec des chambres de qualité, des concertations qui ont lieu et avec des gens qui n'ont pas totalement, qui ne sont pas totalement déconnectés du tissu socio-économique de Molenbeek, contrairement à ce qu'on peut leur reprocher. Il y a quand même eu le processus légal qui a court pour ce genre de demande. Il y a une concertation, il y a une commission de concertation. Il est vrai que le dossier était en néerlandais, mais le service de l'Urbanisme était disponible à tout moment pour expliquer le projet en tant que tel, et concernant justement toutes les remarques que vous avez émises, elles ont déjà été intégrées en grande partie dans ce que nous allons être amenés à valider ou en tout cas on va prendre une décision. Notamment au niveau des gabarits, on s'est déjà concertés et donc, au niveau des gabarits, on va descendre d'un étage. Ça veut dire que l'emprise n'est plus aussi grande que précédemment. Il y a aussi au niveau des balcons qui avaient été mis dans les plans et donc ceux-là vont être rentrés.

Il faut savoir aussi qu'il va y avoir de l'équipement collectif, notamment des crèches, une crèche d'un nombre de m² quand même assez important puisqu'on est parti sur l'idée de 400 m² et au niveau de la demande, c'est quand même un privé, donc il y a des règles urbanistiques. Le privé aurait pu simplement construire des blocs puisque c'est un terrain à bâtir qui est disponible, mais ici, on a quand même des bâtiments qui permettent quand même une certaine circulation entre les différents blocs de construction. Il y a quand même une amélioration aussi en termes d'espaces verts, même si ce n'est pas ce qu'on désire. Ce n'est pas un parc public non plus. Il y a quand même pas mal d'éléments qui sont assez intéressants. Au niveau des gabarits, il y a un Master Plan qui avait été réalisé au niveau de la zone du canal. On peut toujours être contre parce que voilà, pour différentes raisons, la gentrification, j'entends bien, mais le Master Plan avait déterminé une certaine hauteur et ce bâtiment ne dépasse pas cette hauteur-là. Il est même en-dessous de la moyenne tout le long du canal.

Et donc, nous sommes dans un processus qui est presque à sa fin. Nous, on a un nouveau Collège. La démocratie, on a, je pense, la volonté de vouloir la construire avec tout le monde, mais on vient de commencer et le dossier n'est pas vraiment dans une phase où il y a énormément de choses encore à pouvoir changer. On va dire qu'on est dans un compromis avec le temps et malgré ça, on est quand même actif pour veiller à ce qu'on prenne en considération toutes les remarques que vous avez émises et que ce projet ne soit pas un projet nocif pour la population.

Au niveau des commerces, on reste quand même avec des commerces qui sont aussi, dont la superficie est une superficie qui permet de ne pas avoir des poids-lourds qui viennent charger et décharger parce que ça aussi, c'est une nuisance. On est dans une superficie qui permet le transport avec des plus petits véhicules moins nocifs pour la circulation dans le quartier et en termes de densité pour un des bâtiments, il n'est pas vraiment plus dense que les parcelles à côté.

Au niveau général, il est clair qu'on est un Molenbeek, la densité est très importante, mais la densité qui est celle d'une partie, donc le bâtiment qui est un peu à l'arrière, il n'y a pas plus de densité que les parcelles voisines où d'ailleurs, je pense qu'une partie d'entre vous habite, il y a déjà une densité importante. Le projet ici permet quand même une aération entre les bâtiments. Il y a quand même, on va dire des parcelles qui ne sont pas construites et donc, entre les blocs, il y a des espaces verdurisés. Ce n'est pas la jungle, mais on est quand même dans un projet qui est assez aéré à ce niveau-là.

Par rapport à l'interpellation ou l'intervention de monsieur El Khannouss sur la disparition de commerces, ce n'est pas la disparition de commerces, c'est la disparition de Dépôt Désign qui était là, mais pas de plusieurs commerces. On va dire au niveau de l'espace commercial, l'espace qui était là ne permettait pas non plus, n'avait pas, n'absorbait pas un nombre important de demandeurs d'emploi molenbeekois, pour répondre un peu aussi à la demande des Molenbeekois, et on est quand même en région bruxelloise où la plupart des emplois sont créés par des petits commerces, et donc ici, on est quand même encore avec 1.000 m² de commerces. Je pense qu'au niveau des questions qui ont été posées, sans rentrer non plus dans les détails techniques, parce qu'alors, il faudra distribuer en plus des carafes, du Dafalgan et des Sedergine, mais voilà, je pense que c'est important de vous répondre de cette manière-là et nous sommes à votre disposition bien évidemment.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Gjanaj.

Monsieur Caramalli, vous pouvez reprendre la parole.

M. Caramalli:

Juste pour répondre à la dernière chose que vous avez dite, Dépôt Design, c'est une grande surface commerciale et ca crée un appel d'air qui est guand même bienvenu dans ce quartier. C'est une zone où le soir, il y a une personne qui est là, et ca crée une zone de calme et c'est un quartier qui, malgré la grande densité qu'il y a autour, reste familial et ce projet va clairement changer complètement de visage et bouleverser notre quartier et simplement nous, ce que nous demandons, ce n'est pas juste d'arrêter le projet ou d'empêcher le projet, mais de prendre part à sa fabrication parce qu'il a cet impact sur nos vies et parce que nous aimons notre quartier et qu'on a envie d'y rester et de participer à ce qui s'y passe. Vous nous proposez des choses qui sont quand même assez cosmétiques. Vous allez retirer un étage, des balcons, certains ne seront pas faits, mais nous, ce que nous aurions aimé, c'est de ne pas être mis face à ce projet et de devoir accepter ou pas. Finalement, c'est un peu moins haut, mais nous, ce qu'on aurait aimé, c'est que dès le début, on vienne nous voir et qu'une concertation soit faite. Notre but n'est pas d'empêcher, mais simplement de prendre parti et par exemple, la plupart des surfaces commerciales ou des surfaces de services qui seront là, aucune surface n'est proposée aux associations de quartiers qui sont pourtant bien existantes, bien actives et qui ont besoin de surfaces d'activité et ce sont simplement des magasins ou des choses qui sont déconnectées de la vie du quartier qui vont venir s'installer là et c'est le résultat direct de cette absence de concertation.

Mme la Présidente :

On vous remercie énormément. On vous a très bien entendus et je veux juste dire une chose importante, nous, on débute comme nouveau Collège. Nous avons choisi d'avoir un échevin de la participation citoyenne et donc, sachez que notre volonté est de nous inscrire de manière très moderne dans beaucoup plus de participation citoyenne à l'avenir. Merci beaucoup.

M. Caramalli:

C'est bien, cette idée de participation citoyenne. Nous, ben du coup, quand vous dites ça, nous on a l'impression que nous, on n'y a pas droit parce que le projet a été déposé par le conseil d'avant. Nous, ce qu'on aimerait bien, c'est d'avoir le droit à cette chose et qu'en fait, ce que ça prouve, c'est que le conseil d'avant, peut faire ce qu'il veut à la dernière minute et comme ça, plus personne n'est responsable.

Mme la Présidente :

Je vais vous demander qu'on termine ce point parce que vous savez que normalement, une interpellation citoyenne, c'est quinze minutes maximum en tout. On les a déjà dépassées. Le sujet est important. On va avoir d'autres sujets qui ont trait à l'urbanisme et à des thèmes qui sont connexes de celui que vous avez déployé et donc si vous voulez rester avec nous, restez avec nous et de toute façon, on est à l'aube de six ans et évidemment, il y aura encore bien des événements qu'on pourra commenter ensemble et on vous remercie beaucoup d'être venu parler au nom de citoyens de votre quartier comme vous l'avez fait ce soir. C'était extrêmement clair et on vous a écouté et entendu. Merci beaucoup.

A. Question d'actualité posée par Madame Raiss, Conseillère communale PS-SP.A, relative au Logement molenbeekois.

Actualiteitsvraag gesteld door Mevrouw Raiss, Gemeenteraadslid PS-SP.A, betreffende "Le Logement molenbeekois".

B. Question d'actualité posée par Monsieur Majoros, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au Logement molenbeekois.

Actualiteitsvraag gesteld door Mijnheer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende "Le Logement molenbeekois".

C. Question d'actualité posée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB*PVDA, relative au Logement Molenbeekois.

Actualiteitsvraag gesteld door Mijnheer De Block, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende "Le Logement molenbeekois".

D. Question d'actualité posée par Monsieur Vossaert, Conseiller communal Défi, relative au Logement molenbeekois.

Actualiteitsvraag gesteld door Mijnheer Vossaert, Gemeenteraadslid Défi, betreffende "Le Logement molenbeekois".

Mme la Présidente :

Nous arrivons aux questions d'actualités et il y a quatre questions qui ont trait à la situation du Logement molenbeekois. Evidemment, je vous propose qu'on les écoute toutes les quatre et qu'on les inscrive dans une réponse commune. C'est donc madame Raiss qui commence, ensuite il y aura monsieur Majoros, puis monsieur De Block, et puis monsieur Vossaert.

Je donne la parole à, madame Rais.

Mme Raiss:

Ik lees in de pers dat de resultaten van de molenbeekse openbare huisvestingmaatschappij sinds eind december beschikbaar zijn. In de doorlichting worden ernstige vragen gesteld bij de manier waarop de organisatie geleid wordt binnen de Logement molenbeekois. Vandaar mijn vragen.

Welke ernstige feiten kwamen er aan het licht in dit rapport en welke actie ondernemen schepen van huisvesting naar aanleiding van deze resultaten? Dank U.

Mme la Présidente :

Merci madame Raiss.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros:

Madame la bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins et conseillers, la presse révèle l'apparition d'un audit sur la société le Logement molenbeekois et on y parle de faits graves en rapport avec la gestion quotidienne de la société dont le directeur gérant n'est autre qu'Alain Bultot, 35 ans de maison et le président Michel Eylenbosch.

L'échevin molenbeekois du logement que j'étais le sait, et nous le savons tous, la SISP est un état dans l'état et le collège des bourgmestre et échevins n'a jusqu'ici pas le contrôle quotidien de cet organe indépendant, aucun des membres du collège n'y est d'ailleurs administrateur. Les relations entre la commune et la SISP se cantonnent aux grands projets de construction et de rénovation à l'occasion de réunions informelles. Une seule assemblée générale a lieu chaque année et permet de valider les comptes révisés par un bureau indépendant.

Lors de la campagne électorale, Ecolo avait insisté sur les grandes difficultés de gestion au Logement et la souffrance que ça impliquait pour les locataires. Dès ce lundi matin, dès la publication des articles sur les résultats de cet audit, Ecolo a demandé un conseil d'administration urgent et entre-temps, la ministre a demandé, à juste titre, la suspension de tous les organes de la société.

Mes questions au nom d'ECOLO-SAMEN :

- La Commune qui détient plus de huit parts sur dix dans la société a-t-elle pris contact avec la SLRB, la société de tutelle en vue de s'assurer que dans les prochains jours, la gestion quotidienne, les pannes, les interventions techniques et des autres demandes urgentes puissent être réglées par la Région avec les équipes de travailleurs du Logement qui ne seraient pas concernés par les soupçons de malversations?
- Quel est le membre ou les membres du collège qui ont pris contact avec la société de tutelle, la SLRB et avec quels résultats ?
- On voudrait aussi souligner le fait que finalement, cette crise offre une opportunité comme toutes les crises d'ailleurs. C'est ici une opportunité pour la Commune de reprendre le contrôle rapidement du Logement molenbeekois et je voudrais savoir quelle était la position du Logement à cet égard ? Je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Ça fait longtemps qu'avec le PTB on dénonce un certain nombre de dysfonctionnements dans le Logement Molenbeekois et je pense que la première question aujourd'hui, c'est comment éviter que les locataires soient doublement punis ? D'abord, ils sont victimes d'une certaine négligence, un entretien qui manque, des périodes d'attente énorme pour des rénovations qui traînent depuis des années, parfois la non-réponse à des courriers, des demandes d'intervention, des attentes maintenant de 2-3 années de décompte, parfois des gens qui doivent être remboursés, victimes aussi parce qu'ils n'ont pas pu profiter de par exemple bêtement les intérêts sur des garanties locatives qui ne sont pas placées, mais ils pourraient être doublement victimes.

Lors de négociations en octobre, le PTB a soulevé la question du problème de gestion et de la direction du Logement molenbeekois. Il a suggéré une mise sous tutelle et que probablement avec la direction actuelle, on ne pouvait pas rectifier ou refondre le Logement molenbeekois, quelque chose qui était nécessaire et surtout insuffler une autre politique qui permettait d'investir des moyens pour pouvoir rénover, des moyens pour pouvoir entretenir, des moyens pour pouvoir offrir un service adéquat avec des périodes d'attente qui ne dépassent pas un an pour certaines questions.

Je voudrais savoir:

- Est-ce que nous allons attendre jusqu'à juin pour installer le nouveau conseil, renouveler l'assemblée générale et le conseil ? Je pense que dans la situation actuelle, on ne peut pas se permettre de continuer à fonctionner avec les anciens organes.
- Je voudrais savoir si tous les conseillers pourront avoir accès et débattre en sections réunies ou au conseil communal avec du huis clos éventuellement sur les résultats de l'audit? Je pense qu'un des problèmes, c'est que les problèmes qui avaient été signalés et qui étaient presque un secret public ont pendant trop longtemps été le privilège, quelque part la propriété d'un noyau trop petit de gens.
- Finalement je voudrais interpeller les personnes qui étaient responsables. Madame Schepmans, je voudrais savoir, vous dites dans la presse que vous n'étiez pas au courant. À ma connaissance, vous étiez au courant, par des lettres et par des informations de la SLRB même. Je voudrais savoir de la part de Michel Eylenbosch, Président du Logement molenbeekois, pourquoi jusqu'au dernier conseil d'administration, il prétend que toutes ces choses se basent sur des mensonges et je voudrais savoir de la nouvelle bourgmestre Moureaux, après les négociations, je suis sûr que vous avez pu confirmer les infos que le PTB a soulevées autour de la table, je voudrais savoir de vous, ce que vous avez fait entre-temps pour soulever les graves problèmes en tant que nouvelle chef d'une nouvelle majorité?

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Je pense que tout le monde a pris connaissance des articles qui ont relevé et là, je dirais toujours avec prudence et au conditionnel, parce que ce sont des faits qui sont relatés par la presse, donc pas de conclusions hâtives, mais il y a lieu de s'interroger, il y a lieu de se poser les bonnes questions et donc, il n'est pas ici question de simplement pointer du doigt telle ou telle personne, c'est aussi de vérifier comment aujourd'hui nos institutions

fonctionnent. Il y a la question de la tutelle régionale et ça, en ma qualité de député, je ferai mon travail au niveau du parlement, mais ici, en tant que conseiller communal, nous avons ce droit de regard par rapport à ce qui se passe au sein de cette société du Logement molenbeekois.

Pourquoi ? Parce qu'on l'a dit, notre commune a des parts, 75 % de cette coopérative et qu'il y a des impacts directs pour les habitants de ces logements et on se doit de trouver des solutions à court terme pour pouvoir répondre à cette urgence sociale.

Aussi, j'entendais tout à l'heure la nécessité de construire des nouveaux logements, mais aujourd'hui, il y a aussi des logements sociaux qui méritent d'être rénovés et donc, ça passe par cet organe qui est le Logement molenbeekois. Donc, c'est dire l'importance que cet organisme a dans notre politique du logement ici à Molenbeek.

Alors, c'est vrai que j'ai aussi pris connaissance des déclarations, notamment de la bourgmestre sortante, Françoise Schepmans, qui disait qu'elle n'était pas au courant de la situation des logements. Permettez-moi d'être assez étonné de ces déclarations et donc, c'est clair qu'il faut voir un petit peu maintenant quel est le lien entre le collège et cette société. Comment ça se passe ? Ça, c'est important. Ça, c'est un premier point.

Ensuite, il est évidemment important de passer un renouvellement du conseil d'administration et de ne pas tarder, sans pour autant se dégager d'autres responsabilités qui auraient été mises en avant pour l'ancien conseil d'administration, mais je reste toujours prudent sur cette question. Recevoir les PV des comités de gestion, des conseils d'administration, etc. c'est aussi une demande que je reformule et que j'ai déjà formulée par écrit.

Enfin, il y a ce fameux rapport d'audit. Je voudrais savoir si vous en avez pris connaissance ? Quels sont les conclusions ? Est-ce qu'on pourrait le recevoir ? Et pour finir, si j'ai fait cette demande officielle d'un conseil communal extraordinaire, ben c'est pour toutes les raisons que j'ai évoquées. Parce que nous, en tant que conseillers communaux, parce que moi pour mon groupe, je ne siège pas au sein de ce conseil d'administration et donc, j'estime qu'il est important d'avoir un débat ici au conseil communal et c'est pour ça que j'invite l'ensemble des membres du conseil de se joindre à ma demande pour convoquer un conseil communal exclusivement réservé à la situation du Logement molenbeekois parce qu'on l'a fait en son temps pour le RWDM. On l'a fait pour la situation financière de la commune avec des raisons certes légitimes, et je pense qu'avec tous les éléments exposés aujourd'hui, ça mérite tout à fait votre adhésion. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vossaert.

Alors, c'est moi qui vais répondre à ces questions.

Tout d'abord vous dire combien je rejoins une préoccupation qui a été évoquée par un des conseillers, qui est celle que les locataires du Logement molenbeekois ne soient pas pénalisés par cette situation. C'est quelque chose qui me préoccupe chaque jour.

Je voudrais vous dire, ensuite, qu'il faut ramener au contexte politique qui existe à Bruxelles sur la question du logement social. Ce que je veux dire, c'est que même si à Molenbeek nous avons une société de logement social qui gère des logements qui ne sont que sur Molenbeek, nous sommes dans un cadre légal qui est un cadre régional, qui est un cadre qui a été revu à de maintes reprises et notamment en début de législature passée, qui ne prévoit pas en réalité la tutelle d'une commune sur une société de logement. Pourquoi,

parce que je vous l'ai dit, chez nous, ça coïncide, le Logement molenbeekois, ce sont des logements à Molenbeek, mais dans bien d'autres cas, les SISP, les sociétés de logements sociaux, en fait, recouvrent des implantations dans plusieurs communes. On est dans un cadre qui fait que de facto, ce n'est pas le conseil communal de Molenbeek qui décide dans la SISP. La SISP a un cadre légal propre. Regardons ce cadre légal, il prévoit qu'il y ait une participation des communes, de la Région, des CPAS et des parts à caractère privé, mais qui sont extrêmement en petit nombre.

En ce qui concerne notre société de logements, ça signifie que dans les statuts du Logement molenbeekois qui sont conformes à cette législation sur les SISP, qui est régionale, ce conseil d'administration, notre entité, le conseil communal y désigne une série d'administrateurs et cette désignation qui ont la majorité tout juste dans le conseil d'administration et cette désignation a lieu, d'après le cadre légal que je viens de décrire, le dernier mardi du mois de juin à 17 heures. Donc, ça signifie qu'aujourd'hui, nous n'avons pas encore, malgré que les élections communales viennent de se passer, renouvelé les instances de la SISP. Ce sont encore les instances qui découlaient des élections précédentes en vertu de quoi, vous connaissez Monsieur Eylenbosch qui, bien malgré lui, a fait la une de la presse en étant le président, mais il ne faut pas oublier aussi qu'assistait au conseil d'administration un vice-président, Ecolo, monsieur Barro et à l'assemblée générale, il l'a dit, l'ancien échevin du logement, Monsieur Majoros. Tout ça pour dire aujourd'hui, moi j'aime beaucoup qu'on m'attaque moi, ma famille politique qui n'était pas dans ce conseil d'administration précédemment pour la gestion de cette entité. C'est évidemment tout sauf correct.

Pourquoi je rappelle du cadre, je rappelle le cadre parce que vous avez pu lire que ce qui est mentionné dans la presse, c'est un rapport d'audit pour la ministre du logement et la SLRB. Un rapport d'audit qui peut-être n'a pas la même préoccupation que nous sur le bien-être des locataires, ça c'est autre chose. À la SLRB et à la ministre du logement, pas à nous et pas à nous, cela veut dire ni au conseil communal, ni au collège de Molenbeek-Saint-Jean. Ça veut dire qu'aujourd'hui, moi je ne suis pas en capacité de vous dire quoi que ce soit sur ce rapport parce que je ne l'ai pas reçu. Je ne l'ai pas vu et je le regrette. Je ne suis pas au centre et le collège dans son ensemble ne dispose pas aujourd'hui de ce rapport.

Je crois savoir qu'il sera rendu probablement définitif dans les jours qui viennent à la SLRB. J'ai compris que la ministre l'a déjà, elle, bien lu, mais je ne pourrai pas vous répondre sur toutes les questions qui ont trait au contenu de ce rapport. Je ne l'ai pas.

J'ai également lu, très rapidement après qu'il y ait eu la divulgation du fait qu'il y avait un problème majeur de ce type révélé dans l'audit, la décision prise par la ministre de prendre une série de mesures lourdes qui quelque part signifie une forme de mise sous tutelle de la société. Ces décisions, elles sont au caractère de trois, la suspension des organes de gestion, donc en fait quelque part elle nous retire la possibilité d'intervenir puisque même si ce soir nous décidions d'aller à l'encontre de la pratique qui veut qu'on renouvelle au mois de juin, en réalité pour l'instant, les décisions ne semblent plus prises là, première décision de la ministre

Deuxième décision de la ministre, toujours à lire la presse je n'ai pas eu de notification autre et personnelle de ces décisions, c'est celle que la SLRB reprenne le leadership sur la société que ce soit sous la forme de l'envoi d'un manager de crise, j'ai vu que ca avait été évoqué ou sous une autre forme que je ne connais pas.

Aujourd'hui, je ne pourrais pas vous dire beaucoup plus. Je réitère tout mon soutien premièrement aux locataires et deuxièmement aux travailleurs de la société parce que c'est une société qui compte des milliers de locataires et c'est une société qui comporte plusieurs

dizaines de travailleurs et je suis certaine qu'ils ne sont pas tous fautifs. Ça, c'est une préoccupation que l'ensemble de ces personnes soit traitées au regard de ce qu'ils méritent.

Ce que je vous propose, étant donné cette situation, c'est que d'office parce qu'il y aura de nouveaux événements, il y aura de nouveaux éléments qui vont s'ajouter, c'est que d'office, au prochain conseil communal, j'inscrive à l'ordre du jour un point d'information et de débat sur cette question. Je ne sais pas du tout ce qu'on mettra dedans aujourd'hui. Ça, c'est ce que je voulais vous répondre d'emblée et je suis à votre disposition si entre les deux séances du conseil, il y a éventuellement d'autres questions.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros:

Je regrette de ne pas avoir reçu les réponses aux questions précises que j'avais posées, notamment quant aux démarches entreprises par la commune pour éviter que les locataires fassent les frais de cette crise. J'espère que vous allez prendre la mesure de la gravité et insister auprès de la SLRB qui vraisemblablement va reprendre les rênes de la société pour que ce lien avec les réalités des locataires se fasse et que les travailleurs qui n'ont pas de choses à se reprocher puissent continuer à exercer.

J'ai entendu quelques éléments qui me paraissent particulièrement dommageables. Notamment lorsque vous indiquez que le vice-président est Ecolo, vous oubliez de dire que c'est seulement depuis le 26 juin 2018, qu'entre-temps il y a eu des vacances et que donc l'audit avait déjà commencé et portait sur une période datant à partir de l'année 2013 et que l'audit et les différents...

Vous voulez bien faire la police de cette assemblée, Madame la présidente, si vous voulez bien, il y a des gens qui parlent et qui m'interrompent.

Mme la Présidente :

S'il vous plaît monsieur Majoros a encore une minute de réplique.

M. Majoros:

Et donc je disais que ce serait correct aussi de dire que l'assemblée générale, c'est une fois par an, que là-dedans l'échevin que je suis n'été pas au conseil d'administration, n'était pas au comité de gestion et n'avait pas accès à une série de pièces que vous devriez, à mon sens, dévoiler lors d'une section réunie.

J'ai aussi entendu qu'il n'y avait pas de responsabilité autre. Sachez que par exemple Houria Ouberri, était membre observatrice du conseil d'administration et avait accès à l'ensemble des pièces auxquelles n'avait pas accès les autres membres du collège des bourgmestres et échevins.

Maintenant, je vous invite à organiser une section réunie et d'ici là, à mettre à disposition tous les PV d'assemblée générale, mais surtout tous les PV du conseil d'administration le plus rapidement possible. Vous avez la possibilité de le faire en tant que commune et certainement dans un cadre de crise telle que celui-là. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Moi je propose comme mesure spécifique que les chefs de groupe des partis ici présents se réunissent dans la semaine ou dans les deux semaines. Vous êtes tous responsables politiques avec des représentants dans l'assemblée générale et dans le conseil d'administration. À ma connaissance, le conseil d'administration peut toujours convoquer une assemblée générale à n'importe quel moment. À ma connaissance, ce ne sont pas tous les organes de gestion de direction. La question est, est-ce que le conseil d'administration et l'assemblée générale sont aussi suspendus ? Par quelles voies légales ? C'est intéressant de savoir. Je voudrais avoir une réponse précise là-dessus.

J'ai interpellé et j'ai posé des questions à madame Schepmans et Monsieur Eylenbosch sur des prises de positions qu'ils ont eues dans la presse et au conseil d'administration. Je n'ai pas eu de réponse là-dessus.

Ensuite quand vous convoquez, et que vous mettez le point à l'ordre du jour du prochain conseil, je voudrais vous demander si entre-temps, vous avez contacté la SLRB et est-ce que par exemple, au niveau de l'audit, est-ce que vous pouvez demander à la SLRB que tous les conseillers aient accès à cet audit dans les limites éventuellement des choses qui sont personnelles ? Je trouve que c'est important parce que maintenant, la première intervention, la première partie de l'intervention s'est jouée avec des casquettes. On parle que la majorité à la tutelle politique sur le Logement molenbeekois, la majorité décide. Elle a le choix de décider et donc, je trouve que la réponse était très formelle et pas du tout responsable, pas de remise en question au niveau de l'ancienne majorité et donc pas de question, pas de réponse à ce niveau-là. Vous auriez pu laisser répondre Madame Schepmans ou au moins Monsieur Michel Eylenbosch qui a déjà répondu au conseil dans le passé sur des questions relatives au Logement molenbeekois. Je voudrais qu'on garde cette bonne tradition en tête et en pratique, et qu'ils répondent.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

J'ai bien entendu votre proposition de mettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil communal. Je suis quelqu'un qui ne veut pas tomber ici, enfin pour moi c'est le dialogue avant tout, mais c'est surtout la nécessité de recevoir les informations et d'avoir toute la transparence.

Une série des collègues ici ont rappelé nos demandes par rapport aux PV du comité de gestion, du conseil d'administration, qu'on puisse les recevoir. Ensuite c'est effectivement ce rapport d'audit dans lequel il y a des éléments dont nous devrions avoir connaissance pour pouvoir aussi en discuter, en débattre. C'est pour ça que le conseil communal extraordinaire permettait d'avoir une séance. Alors on peut aussi avoir des moments à huis clos, parce que si on entend, par exemple, le personnel dirigeant de la SISP et bien on le ferait peut-être à huis clos, mais c'était une méthode de travail pour permettre peut-être aussi plus de sérénité pour avoir un débat plus important et c'est pour ça que j'ai proposé de faire ce conseil communal extraordinaire.

J'entends aussi des propositions par rapport à la section réunie, mais ce que je pense être le plus important, c'est qu'il y ait vraiment un débat au niveau du conseil communal et de ne pas cloisonner les choses. Justement, je l'ai dit au départ, mon travail en tant que député, je le ferai pour voir comment a agi la tutelle régionale et qu'elle était le lien avec la Commune parce que c'est aussi ce que je dois faire et c'est mon rôle. Par contre, au niveau du conseil communal, je le redemande, c'est important d'avoir ce débat et donc une réunion des chefs de groupe, j'y suis favorable pour pouvoir amener un débat par la suite. Je suis aussi preneur, mais donc, il y a une chose effectivement que je peux regretter, mais qui a été déclaré et vous n'avez pas répondu, Madame Schepmans, c'était ce lien entre la Commune et la société du Logement et vous estimez qu'il n'y en a pas et que vous n'avez pas été mise au courant de la situation et je trouve ça assez interpellant. Voilà j'ai dit.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à madame Raiss.

Mme Raiss:

Merci pour votre réponse, Madame la bourgmestre. Moi, j'aimerais tout d'abord formuler mon incompréhension face à certaines interpellations de certains membres de ce conseil. Permettez-moi de faire rappeler à certains conseillers ici, qu'ils étaient bel et bien membres, ou bien conseils d'administration ou bien de l'assemblée générale. Heureusement, il y a des PV qui l'attestent clairement. Donc dire qu'on n'était pas au courant, qu'on n'a pas reçu ou je ne sais quoi, franchement, c'est un peu se foutre de la gueule des locataires qui méritent bien mieux que cela. Donc je pensais qu'on allait en finir avec les petits jeux politiques, vu qu'on a utilisé le terme de bonne gouvernance, mais permettez-moi de vous le dire, utilisez-le a bonne escient. On ne joue pas avec la dignité de ces locataires-là. Si on a le temps de se chamailler sur des petits jeux politiques, je pense que les locataires eux ne l'ont pas.

Deuxièmement, je regrette qu'on ne puisse pas renouveler plus rapidement les organes, mais je prends bien acte que Madame la bourgmestre, vous attendez impatiemment, comme nous-mêmes, ce rapport et j'espère que la nouvelle majorité prendra ce rapport très au sérieux et que les mesures seront appliquées dignement et comme il se doit. Merci.

Mme la Présidente :

Donc effectivement c'est bien ça, peut-être qu'il sera possible de renouveler plus vite et que ce sera la voix qu'on choisira. Je pense que si on la choisit, on la choisira ensemble lors du prochain conseil peut-être ou de celui qui suit. Aujourd'hui, c'est la ministre du Logement qui a pris la main sur ce dossier. Donc ce que je vous ai dit de la situation, c'est ce que j'en sais aujourd'hui. J'entends toutes vos questions et malheureusement, je ne peux pas vous en dire plus aujourd'hui. Je le regrette à titre personnel et je réitère ma préoccupation effectivement comme plusieurs d'entre vous l'ont dit, que cette situation ne porte pas un nouveau préjudice à nos locataires du logement social qui sont déjà dans des conditions de vie souvent difficiles et donc cette préoccupation-là, sachez qu'elle est pleine et entière dans mon chef et dans celui de cette équipe.

Mme l'échevine Schepmans :

Je pense que la Bourgmestre a été tout à fait complète dans la réponse qu'elle vous a donnée et que les relations entre la Commune et la société le Logement molenbeekois comme avec les SISP vous ont été clairement expliquées.

Mme la Présidente :

Monsieur De Block s'il vous plait! Vous m'avez demandé de tenir la police de la séance et je pense qu'on a terminé le point. Je vous remercie.

M. De Block:

Vous empêchez les gens de répondre!

Mme la Présidente :

Je n'empêche jamais personne ici de prendre la parole. Je suis chargée de la police de la séance, ça signifie parfois des choses pas drôles. J'ai un règlement pour ça. Si vous voulez le changer, vous essayez de travailler avec vos collègues dans ce sens-là. Moi je n'y suis absolument pas opposée. Tant que c'est ce règlement est là, c'est ce règlement-là. Je vous remercie et je vous propose qu'on passe au point suivant.

Vous voulez également un dernier mot ? Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros:

Ce serait sympathique simplement et alors certains découvrent encore les choses, mais ce sont toujours les conseillers qui ont le dernier mot lors des interpellations et de questions. C'est important de le faire parce que ça permet un débat public correct et je pense qu'il faut de la sérénité aussi dans les débats et ça ne sert à rien de s'énerver à ce point-là. L'important, c'est de trouver des solutions pour la population.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Je prends acte qu'à ce stade, vous n'êtes pas favorable à ma proposition d'un conseil communal extraordinaire, que vous n'êtes pas fermée à un débat et je rappelle que j'invite également tous les chefs de groupe à une réunion pour préparer ce débat et éventuellement organiser des auditions du personnel dirigeant au sein de la SISP le Logement molenbeekois pour faire la clarté dans ce dossier.

Mme la Présidente :

Monsieur De Block, vous avez déjà repris la parole après la réaction de madame Schepmans et donc nous allons clôturer ce débat.

E. Question d'actualité posée par Madame Goris, Conseillère communale CDH-CD&V, relative à la fermeture du service Démographie.

Actualiteitsvraag gesteld door Mevrouw Goris, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de sluiting van de dienst Demografie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Ann Gilles Goris.

Mme Gilles Goris:

Madame la Bourgmestre, ce mardi, des habitants ont attiré mon attention sur le fait que le service Démographie avait été fermé et que les employés du service avaient été renvoyés chez eux pour cause de problème de chauffage.

Ce souci s'était visiblement déjà présenté la semaine passée. Alors, j'aimerais bien poser quelques questions. D'abord, qu'en est-il des problèmes techniques de chauffage, quels sont-ils et quels ont été les moyens mis en œuvre pour les résoudre ?

J'ai lu aussi que par la décision du Collège l'accès au service du bureau des Etrangers était limité par des tickets, bien avant l'ouverture des guichets, et que les files sont longues. Pouvez-vous assurer que tous ces citoyens qui ont attendu très longtemps dans le froid ont été servis ?

Le bâtiment Population est difficile à chauffer, on le sait. Que comptez-vous mettre en œuvre à l'avenir pour résoudre ce problème qui risque de se reposer et qui met les employés, le bien être des employés en difficulté ? Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Mahy qui est échevin de la Population qui va répondre.

M. l'échevin Mahy:

Merci madame Gilles Goris pour votre question. Je vais parler au nom de monsieur Van Damme, échevin des Propriétés communales et également en mon nom bien sûr.

Ce bâtiment récemment construit est un bâtiment passif, vous le savez. Il a essuyé plusieurs maladies de jeunesse dès son ouverture. D'abord, ça a été le fameux ensoleillement et les tentures qui ont suivi avec une surchauffe due notamment à une ventilation un peu capricieuse. Ensuite le chauffage qui a été également difficile à programmer avec des coupures intempestives et c'est vrai que ça a démarré assez vite.

Ces vicissitudes sont directement liées aux techniques dites spéciales d'un bâtiment passif. En effet, en général, l'ordinateur, le thermostat fixe parfois une température un peu trop théorique et pas assez basée sur la chaleur ressentie par les travailleurs. Le double flux est d'une complexité sans nom et qui provoque pas mal de ruptures. Plusieurs avaries ont obligé, et d'ailleurs vous l'avez dit, les services techniques de la commune à devoir relancer la chaudière mise en cause ici. Avant et après 2019, ça a été le cas. Heureusement la relance dans la plupart des cas de la chaudière se faisait sans trop de difficultés, mais mardi, la chaudière n'a pas redémarré. Le froid intense a contraint le Secrétaire communal à fermer le service. Malgré tout, les personnes présentes dans la file ont été servies. Je remercie d'ailleurs les services qui ont, avec leur doudoune, pu servir ces personnes présentes.

Les services techniques ont été rapidement avertis et ont vraiment mis devant ses responsabilités l'entrepreneur, pour qu'il dépanne directement la centrale de chauffage, ce qui a été fait hier.

Nous espérons que ce sera la dernière intervention. C'est vrai, c'est une longue série et il n'est pas inenvisageable malgré tout que cette machinerie très complexe doive être reparamétrée et en tous les cas, nous mettons le fournisseur devant ses responsabilités pour que tout fonctionne de manière optimale, car une fermeture de ce service à la population n'est pas du tout acceptable. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Mahy.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris:

Merci monsieur Mahy. J'en profite pour faire remarquer qu'il ne fait pas extrêmement chaud ici non plus.

Je voudrais remercier l'échevin Mahy pour ses explications. J'espère comme lui qu'à l'avenir, ça ne va plus se reproduire et pour les citoyens, et pour les employés, et comme vous me le permettez de le dire encore une deuxième fois, il ne fait pas très chaud ici ce soir.

Madame la Présidente :

Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour la température, monsieur le Secrétaire communal ? Moi, je ne sais rien faire pour la température. J'aimerais beaucoup mais...

2. Secrétariat communal - Ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Commission Communautaire Commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois - Règlement applicable aux Bourgmestre, Echevins et Conseillers communaux. Gemeentelijk secretariaat - Gezamenlijke ordonnantie van 14 december 2017 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie betreffende de transparantie van de bezoldigingen en voordelen van de Brusselse openbare mandatarissen - Reglement van toepassing op de Burgemeester, Schepenen en Gemeenteraadsleden.

Mme la Présidente :

Monsieur le Secrétaire communal attire mon attention sur le fait qu'une erreur s'est glissée dans la proposition de décision qui vous est fournie. Laquelle, donc, précédemment il avait été décidé qu'il y avait un GSM de fonction par échevin mis à disposition et ce Collège, à ma demande, a décidé de renoncer à cet avantage. Donc ceci doit être enlevé dans la délibération. J'ouvre le débat si quelqu'un veut prendre la parole.

Je donne la parole à monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge:

Bonjour, bonsoir voilà madame la Présidente, chers collègues j'ai deux propositions d'amendement à vous proposer dans ce point. Donc, dans le point des traitements des

Bourgmestre et Echevins, je propose de modifier le texte comme suit : Le Bourgmestre 74.668 € et l'échevin 56.000 €, montants non indexés, mais je propose d'ajouter par soucis de transparence ce qui correspond au 1^{er} janvier 2019 au montant indexé brut respectivement 127.452,17 euros pour le Bourgmestre et 95.589,12 euros pour les Echevins. Je pense qu'il n'y a aucun travailleur ou on dit un montant pour son salaire qui n'est pas indexé et adapté au jour.

Mon deuxième amendement, si vous permettez, je propose d'ajouter un point, c'est de dire que toutefois les Bourgmestre et Echevins verseront les montants excédant les 6.000 euros brut dans un fond social de la commune pour financer un kit scolaire gratuit pour tous les élèves des écoles de Molenbeek et ou pour tout autre projet social important. Six mille euros brut, c'est trois mille deux cents euro net par mois, c'est près de trois fois le revenu moyen net des Bruxellois qui s'élève à 13.980 euros et c'est même encore plus parce qu'à Molenbeek, le revenu moyen est de 10.170 euros net par mois. Par an, c'est 847 euros par mois. Cet amendement permettrait de réduire les rémunérations des mandataires communaux à quatre fois le salaire moyen au lieu de cinq.

Nous pensons, avec le PTB, qu'une différence de revenu trop grande est malsaine. Il nous semble tout à fait logique que les rémunérations des mandataires publics payés d'ailleurs avec l'argent de la collectivité soient plus proches des revenus de ceux et de celles qu'ils sont censés représenter et dans cette époque où la méfiance à l'égard du politique est grande parmi la population, comme vous le savez, une telle mesure redonnerait plus de confiance aux citoyens dans la politique et ce serait un signal important qui montre que ce collège a compris les problèmes dans lesquels se trouve une bonne partie de la population de la commune et qu'il est déterminé à y remédier. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vancauwenberge.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Nous estimons qu'il faut profiter de ce règlement communal en lien évidemment avec l'ordonnance pour racler un principe. Si tout travail mérite salaire, on pourrait dire à l'inverse aussi que tout salaire mérite travail et donc il nous paraitrait important de profiter de ce règlement pour ajouter un petit point dans le chapitre trois, divers, 1.3.2 sur la question de l'interdiction du cumul et de proposer l'amendement suivant : que la bourgmestre et les échevins consacrent un équivalent temps plein à leur fonction et ne cumulent pas avec une autre fonction législative au sein d'un parlement ou avec un autre emploi temps plein, ça nous parait important dans une commune de cette importance et vu tous les enjeux auxquels nous sommes confrontés, que l'ensemble du collège des Bourgmestre et Echevins puisse se consacrer temps plein à leurs fonctions et par ailleurs nous trouvons les amendements déposés par le PTB intéressants et donc nous les soutiendrons.

Mme la Présidente :

Merci madame Turine.

Je donne la parole à madame Gilles Goris.

Mme Gilles Goris:

Je voulais dire la même chose que nos amis du PTB concernant l'indexation mais comme ça a été dit je ne le répéterai pas.

J'avais quelques questions, puisqu'on parle de transparence dans les avantages, on n'a pas mentionné l'ordinateur. Pouvez-vous nous dire aussi sous quel conditions et grades sont engagés les collaborateurs de cabinet et nous avons appris qu'un chauffeur avait été engagé pour la Bourgmestre ainsi qu'un véhicule, pouvez-vous nous confirmer cela ? S'agit-il d'un véhicule de fonction ? Est-ce qu'il sera utilisé uniquement pour vous-même ou pour tout le collège ? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Gilles Goris.

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane:

Merci madame la Présidente. J'avais des questions similaires à celles de madame Goris, notamment celle en ce qui concerne le chauffeur. Est-ce qu'il sera à disposition de la Bourgmestre ou du collège et s'il est accompagné d'un véhicule de fonction ? Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Maouane.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

C'est un petit peu le début du chapitre de la bonne gouvernance ce point et donc, c'est un premier pas et dans les remarques ou les propositions de mes différents collègues, il y en avait une que j'ai portée moi-même avant la campagne et pendant la campagne, c'est la question d'être à 100% engagé à Molenbeek pour les Molenbeekois et donc, je soutiens la proposition d'Ecolo et j'espère que vous allez également peut-être revoir la délibération ou alors nous faire une déclaration ce soir par rapport à cette logique des cumuls.

Autre question, c'est lié plutôt à ce pack mobilité qui a été mis en place à la Ville de Bruxelles où les échevins avaient le choix entre leur voiture de fonction ou un pack mobilité ? Ici, on n'a pas autant de véhicules par échevin, mais est-ce qu'il y a quelque chose de prévu notamment par rapport à madame la Bourgmestre, mais peut-être en économie d'énergie, est-ce qu'il y a quelque chose qui est prévu par rapport à la mobilité durable et douce dans notre commune ? Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vossaert.

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch:

Merci madame la Présidente. J'entends mes collègues avec leurs interpellations et ils pensent surtout à ce qui se passe ailleurs, mais moi je pense surtout à ce qui se passe de ce côté-ci de la salle et pas du côté du collège des Bourgmestre et échevins. Je voudrais simplement faire un petit rappel. En 2002, au moment où nous sommes passés à l'euro, le montant du jeton de présence d'un conseiller communal était de 3.500 francs belge, ce qui représentait la somme en euro de 86,76. En janvier 2013, le montant a été élevé d'un montant substantiel, de moins de quatre euros, puisqu'on est passé à 90 euro, par séance. Ce montant est aujourd'hui toujours celui d'application alors que nous entendons qu'il y a des indexations sur les salaires des échevins et des bourgmestres et donc madame la Bourgmestre, simplement comme information également si on fait une indexation du jeton sur base de l'indice quatre-vingt-huit, le jeton de présence d'un conseiller communal devrait se trouver aujourd'hui aux alentours de cent trente euros, ce qui n'est pas non plus quelque chose d'exagéré et donc je voudrais simplement proposer au Collège qu'il y ait une réflexion par rapport à cette problématique, sachant que par rapport à ce qui se passait dans le passé, on demande aujourd'hui également aux conseillers communaux d'imprimer euxmêmes les textes des documents qu'ils ont besoin pour le conseil, qu'ils ne reçoivent aucune aide quelle qu'elle soit pour pouvoir exercer leur mandat. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Il n'y a plus d'autre intervention?

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban:

Je vous remercie d'avoir présenté ce point et je voudrais remercier madame la Bourgmestre d'avoir précisé que les échevins bénéficiaient d'un GSM auparavant et que ce n'est plus le cas aujourd'hui et je remercie madame Gilles Goris d'avoir précisé qu'il y a aussi un ordinateur. Ma question naïve, c'est simplement est-ce que ceux qui ne sont plus échevin ont rendu leurs appareils ? Je sais que les GSM, ils ont une durée de vie limitée mais bon. Ça c'était une première question.

Pour le reste, j'ai juste envie de préciser que je pense qu'ici, on est un peu dans le populisme. Je pense que des élus communaux, oui je le dis et je suis très à l'aise de le dire, je ne suis pas membre du collège, les élus communaux qui sont au service de Molenbeek doivent faire leur travail et doivent être bien rétribués pour le faire. Ça, c'est clair. Je ne vais pas jouer moi au populisme comme certains.

Pour le reste, ce qu'a développé madame Turine est intéressant. Je préciserai simplement que dans ma formation politique nous avons voté et nous avons pas attendu qu'il y ait une règle au niveau régional, parce que nous avons difficile à la faire passer, nous avons voté le décumul intégral et donc puisque ce sera complètement d'application en juin prochain pour nous, votre amendement est en ce qui nous concerne, nul et non avenu puisqu'on l'a prévu.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Il y a une question qui m'est adressée personnellement. Il s'agit de la question sur la voiture et la personne qui m'accompagne. Je veux juste rappeler à ceux qui sont ici, qu'effectivement dans mon cabinet, il y a une personne qui m'accompagne. Ce n'est pas un chauffeur, c'est quelqu'un qui m'accompagne. Ça veut dire que, madame Turine, ça veut dire, je peux terminer ? Vous êtes vraiment très impoli monsieur El Khannouss. Excusez-moi vous êtes très impoli monsieur El Khannouss! Que ma réponse vous étonne c'est une chose, que vous soyez impoli, c'est une autre. Il s'agit donc de quelqu'un que j'ai engagé pour tous les jours être à mes côtés dans le contexte de menaces sur ma personne et dans le contexte d'un incendie criminel sur une maison qui m'appartient. Et donc, si d'aucuns pensent que c'est une mauvaise idée, ils peuvent le commenter à loisir. Quant à la voiture il s'agit effectivement d'une voiture qui a 9 ou 10 ans, qui n'était plus utilisée par la commune, qui probablement à un moment donnée, monsieur Vossaert a raison, devra être remplacée à cause des normes, mais bon elle fait partie du charroi jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus en faire partie et donc je ne pense pas que ce soit là un avantage luxueux. C'est ce que j'avais à répondre sur l'interpellation à caractère personnel.

Maintenant, je vous propose d'aborder les amendements un par un et de les voter.

Tout d'abord nous avons l'amendement n° 1 de monsieur Vancauwenberge. Il s'agit de l'amendement ou monsieur Vancauwenberge rappelle les montants non indexés et un calcul qu'il a fait parce que voilà je ne connais pas la valeur de ce calcul, quant à des montants indexés, j'imagine aujourd'hui. Ça, c'est le premier amendement et je vous demande de vous prononcer sur celui-ci. Je vous rappelle que vous devez vous inscrire au vote, c'est le petit personnage en bas et puis choisir entre vert « oui », rouge « non », jaune « je m'abstiens ».

On passe aux votes sur les amendements et puis sur le point lui-même.

L'amendement n°1 déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 22 votes négatifs, 11 votes positifs (33 votants).

Het amendement n°1 neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 22 negatieve stemmen, 11 positieve stemmen (33 stemmers).

Mme la Présidente :

Le deuxième amendement, c'est celui qui mentionne la rétrocession dans un fonds social d'une partie des salaires des Bourgmestre et Echevins.

L'amendement n°2 déposé par Monsieur Vancauwenberge est rejeté par 27 votes négatifs, 8 votes positifs et 1 abstention (36 votants)

Het amendement n°2 neergelegd door Mijnheer Vancauwenberge wordt verworpen door 27 negatieve stemmen, 8 positieve stemmen en 1 onthouding (36 stemmers).

Mme la Présidente :

Monsieur Vossaert justifie son abstention.

M. Vossaert:

L'idée est intéressante, mais je pense qu'elle peut être reproduite dans un autre cadre et ça peut être notamment dans le cadre de la participation citoyenne. Donc l'idée d'utiliser des fonds qui viennent..., donc l'idée est intéressante, mais pas sous cette forme et je trouve qu'on devrait avoir ce débat sur notamment comment on peut renforcer la participation citoyenne ou soutenir notre réseau associatif par notamment des appels à

projets. Ça peut être une idée de contribution au niveau d'un certain budget qui ira vers un autre. Voilà pourquoi je ne vais pas voter contre, mais je trouve l'idée intéressante.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Vossaert.

Le dernier amendement déposé ce soir, c'est celui de madame Turine. Il s'agit du décumul. Je vais le relire parce que je pense que contrairement aux autres, il ne vous a pas été communiqué avant et donc je vais le relire.

L'amendement de madame Turine, il consiste à ajouter un point 3.2 dont le titre serait interdiction de cumul et qui dirait ceci : la bourgmestre et les échevins consacrent un équivalent temps plein à leur fonction et ne cumulent pas avec une autre fonction législative au sein d'un parlement ou avec un autre emploi temps plein.

Je mets l'amendement au vote.

L'amendement n° 3 déposé par Madame Turine est rejeté par 24 votes négatifs, 13 votes positifs et 1 abstention (38 votants).

Het amendement n° 3 neergelegd door Mevrouw Turine wordt verworpen door 24 negatieve stemmen, 13 positieve stemmen en 1 onthouding (38 stemmers).

Mme la Présidente :

Il faut que nous votions le point 2 tel que non amendé avec la modification que j'ai mentionnée au départ sur les GSM.

Le Conseil approuve le point.

38 votants: 25 votes positifs, 5 votes négatifs, 8 abstentions.

1 conseiller présent n'a pas pris part au vote.

Het amendement n° 3 neergelegd door Mevrouw Turine wordt verworpen door 24 negatieve stemmen, 13 positieve stemmen en 1 onthouding (38 stemmers).

De Raad keurt het punt goed.

38 stemmers: 25 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.

1 aanwezig gemeenteraadslid heeft niet deelgenomen aan de stemming.

Mme la Présidente :

Est-ce que quelqu'un parmi ceux qui s'abstiennent veut justifier ça?

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Je justifie l'abstention d'Ecolo parce qu'évidemment ce règlement va dans une bonne direction. C'est bien que les choses soient transparentes et donc on ne peut que s'en réjouir. Cependant, je pense que les différents amendements qui ont été proposés permettaient d'aller un pas plus loin surtout pour un Collège qui a annoncé au début vouloir encore aller plus loin en matière de bonne gouvernance et par ailleurs, autant j'ai tout à fait entendu les explications, et je le respecte par rapport à la personne qui vous accompagne, c'est important vos explications, mais par rapport à la voiture, c'était pour le moins léger. Pour toutes ces raisons, nous nous abstenons et serons vigilants et viendrons avec d'autres propositions en matière de bonne gouvernance. On attend toujours avec impatience votre

déclaration de politique générale pour voir où vous comptez aller en la matière notamment mais pas que.

Mme la Présidente :

Je vous rappelle que nos mesures gouvernantes sont déjà sorties mais j'aurai l'occasion de vous les rappeler tout à l'heure dans le cadre d'une autre interpellation.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

Effectivement, je voudrais m'étonner qu'on ne puisse pas simplement donner les chiffres réels des salaires des échevins et de la bourgmestre, ça ne mange pas de pain, ça remet simplement sur la table les vrais chiffres. Je n'ai pas eu non plus la réponse à toutes mes questions concernant entre autres les collaborateurs et donc voilà, je m'abstiens. Merci.

3. Secrétariat communal - Sibelga et Interfin - Renouvellement des mandats - Législature 2018-2024.

Gemeentelijk secretariaat - Sibelga et Interfin - Vernieuwing van de mandaten - Legislatuur 2018-2024.

Mme la Présidente :

La proposition qui est sur la table est celle de désigner monsieur Abdellah Achaoui et monsieur Léonidas Papadiz.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Je voulais amener une petite clarification parce qu'il était mis que j'étais administratrice. Alors je l'ai été en tout début de la législature, mais en cours de mandat, j'ai été remplacée par madame Khadija Tamditi. Juste pour l'historique, j'aimerais que ça soit rappelé. Merci.

Mme la Présidente :

Merci madame Turine.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je voudrais demander que les représentants de Sibelga et Interfin soient entendus à une section réunie concernant les débats ou les projets qui seront soumis bientôt et qu'effectivement ils reçoivent une consigne du Conseil et pas de leur parti.

Mme la Présidente :

Eh bien c'est magnifique parce que c'est effectivement un des engagements dans notre accord de gouvernance, mais je vais y revenir après puisque je pense que monsieur Vossaert interpelle de manière longue sur ce thème.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point.

37 votants : 25 votes positifs, 4 votes négatifs, 8 abstentions.

2 conseillers présents n'ont pas pris part au vote.

De Raad keurt het punt goed.

37 stemmers : 25 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 8 onthoudingen. 2 aanwezige gemeenteraadsleden hebben niet deelgenomen aan de stemming.

4. Prévention - ASBL Molenbeek Vivre Ensemble ASBL - Rpm 449.487.409 : Remplacement des membres sortants de l'Assemblée Générale.

Preventie - V.Z.W. Molenbeek Vivre Ensemble VZW - Rpr 449.487.409 : Vervanging van de uittredende leden van de Algemene Vergadering.

Mme la Présidente :

Il y a une répartition qui vous est faite. Je pense qu'elle n'a pas été transmise au départ mais donc là, je pense qu'il faut nous en excuser, il y a eu un souci dans la transmission. Pour l'asbl Move, il s'agit d'appliquer une clé Impériali et si on applique cette clé aux nouveaux statuts tels qu'ils ont été approuvés tout récemment, cela nous donne pour les groupes politiques représentés au conseil communal : le CDH a un membre, Ecolo a un membre, Défi a un membre, le groupe PS-SPA a dix membres, la NVA a un membre, le PTB a trois membres et la Liste du Bourgmestre a sept membres.

Ma proposition est la suivante, je la laisse entre vos mains. Je sais qu'il y a eu un souci de transmission, c'est que les noms nous soient transmis à la fin du conseil et qu'on approuve cela à la fin du conseil Si vous en êtes d'accord, je pense que ça nous permettra d'avancer.

C'est important. Au départ ce sont des conseillers communaux, mais selon les statuts de l'asbl, ensuite un conseiller peut déléguer à une autre personne. Ça, c'est sa décision lorsqu'il est désigné au sein de ce conseil.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

J'avais une question par rapport au nouveau statut qui prévoyait la possibilité d'intégrer des membres de la société civile. Je voulais voir si vous aviez déjà décider du nombre de membres de la société civile qui seraient intégrés ou pas ? Je sais que ça doit se faire dans un second temps, mais je voulais m'assurer que ça n'était pas perdu dans les oubliettes.

Mme la Présidente :

Non pas du tout. Il y a un calcul qui a été fait sur l'ensemble et ceci, c'est la première partie. Ce sont les désignations qui incombent au conseil communal et je ne vais pas vous dire des bêtises parce que je n'ai pas le chiffre en tête et je sais que c'était de l'ordre d'idée de cinq, six, sept quelque chose comme ça. Si vous le souhaitez, je peux demander qu'on me donne la réponse pour la fin du conseil.

Mme Turine:

Non si vous m'assurez qu'il y a des représentants de la société civile, je suis rassurée.

Mme la Présidente :

Ce sont vraiment les statuts qui sont respectés et sur base des statuts, on applique une clé Impériali et on obtient cela.

Est-ce que chacun des groupes peut marquer son accord pour la transmission des noms pour la fin de la séance ? Merci beaucoup.

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers: 39 positieve stemmen.

5. Gestion énergie & eau - Gestion des eaux pluviales dans le bas du boulevard Edmond Machtens et à proximité de la Gare de l'Ouest - Approbation de 2 conventions de subvention transmises par Bruxelles-Environnement.

Energie- en waterbeheer – Regenwaterbeheer in het laaggelegen deel van Edmond Machtenslaan en nabij het Weststation - Goedkeuring van 2 subsidiëringsovereenkomsten overgemaakt door Leefmilieu Brussel.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers: 39 positieve stemmen.

6. Mobilité - Mission d'éducation au vélo - Convention Pro Velo pour l'année scolaire 2018-2019.

Mobiliteit - Opvoedingsopdracht van de fiets - Overeenkomst Pro Velo schooljaar 2018-2019.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

C'est juste pour quelques petites informations, pour savoir quelles sont les écoles choisies de quelle manière les écoles vont être choisies? A quel période se fera cette collaboration? Est-ce qu'il y aura un impact sur le service Propreté étant donné que ce sont des camions visiblement du service Propreté qui vont aller chercher les vélos. Comment allez-vous assurer la sécurité des enfants? Il y a dernièrement eu un fait malheureux et donc allez-vous mettre des choses particulières en place pour assurer la sécurité des enfants? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud:

Je vous remercie. Est-ce que vous avez prévu quelque chose pour les trottinettes ? Il n'y a pas que les vélos maintenant, il y a les trottinettes. Je vous remercie.

M. l'échevin Achaoui :

Merci madame Goris pour votre intervention. Tout d'abord rappeler qu'il s'agit ici d'une reconduction d'un sujet qui était déjà acté les années précédentes.

Quant aux écoles qui sont choisies, c'est une demande qui est adressée à toutes les écoles. C'est une demande qui a déjà été introduite et on attend une réponse très rapidement des écoles avec une deadline. En fonction de cela, les écoles qui sont intéressées et qui ont répondu dans les temps seront privilégiées et seront concernées.

Deuxièmement, en partenariat avec le service Propreté, les directives ont été données parce qu'on a évalué la situation de l'année dernière pour optimiser, d'améliorer ce processus parce que c'est un sujet assez important effectivement, et ça demande une coordination. Avec le service Propreté, on se mettra autour de la table pour mieux évaluer et donner les meilleures mesures.

Au niveau de la sécurité, le fait malheureux qui a été occasionné dernièrement, nous sommes évidemment très préoccupés par l'aspect sécuritaire et on mettra tout en œuvre pour justement sécuriser tout ce concept-là. Tout ça pour vous dire que cette thématique est importante pour nous et donc toutes les mesures nécessaires tant au niveau sécurité, de l'aménagement et du transport seront prises en compte avec une optimisation générale.

Par rapport à Madame Evraud, bien évidemment, c'est un sujet qui est d'actualité puisque la commune de Saint Josse l'a évoqué. Je proposerai que pour le prochain conseil communal, on l'inscrive à l'ordre du jour pour en discuter d'une manière beaucoup plus globale. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

Je vous trouve très bien intentionné, mais il n'y a pas beaucoup de faits concrets donc je vous invite à concrétiser cette bonne volonté de mettre en œuvre la sécurité. Que ce soit avec j'imagine, casques, gilets, accompagnement peut être plus attentif. Merci en tout cas d'être soucieux de la sécurité des enfants.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

7. Département Infrastructures et Développement urbain - Avenant à la convention de partenariat avec JES VZW - Politique de la Ville 2017.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Aanhangsel bij de partnerovereenkomst met JES VZW - Stadsbeleid 2017.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

8. Département Infrastructures et Développement urbain - Service Marchés Publics - Projet « Ulens » - Construction d'une école primaire et d'une crèche néerlandophones, Rue Ulens 40/44 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean - Collaboration entre la Commune et GO ! - Prise de connaissance des documents du marché.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Dienst Overheidsopdrachten - Project « Ulens » - Bouw van een Nederlandstalige basisschool en een Nederlandstalig kinderdagverblijf, Ulensstraat 40/44 te Sint-Jans-Molenbeek - Samenwerking tussen de Gemeente en GO! - Kennisname van de opdrachtdocumenten.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver?

Le Conseil approuve le point. 39 votants : 39 votes positifs. De Raad keurt het punt goed.

39 stemmers : 39 positieve stemmen.

Mme Turine:

J'ai une question technique. Je vois que vous avez séparé les motions des interpellations. Hors dans la plupart des motions proposées, elles sont liées aux interpellations qui sont après. Est-ce qu'on ne regrouperait pas les interpellations avec les motions ?

Mme la Présidente :

Alors, concrètement j'allais vous le proposer. Donc, la motion de monsieur Vossaert relative au plan d'action pour les jeunes en matière d'emploi et de formation a une vocation différente des autres points, je vous propose de la traiter séparément. Idem pour la suivante. Par contre, de manière évidente, la motion de Madame Turine, point 11 et celle du conseiller PTB point 12, concernent le même objet qu'une série des interpellations qui suivent et donc j'allais vous proposer de joindre l'ensemble, de débattre de manière large et ensuite de voir ce qu'il advient des motions. Alors, il y a un lien et je pense qu'elle va être traitée à part parce qu'elle a un spectre un tout petit peu plus petit. On a prévu une réponse séparée au niveau du Collège. On vous a fait cet honneur, monsieur Vossaert.

9. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vossaert, Conseiller communal DéFI, relative au plan d'action local pour les jeunes en matière d'emploi et de formation. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Vossaert, Gemeenteraadslid DéFI, betreffende het actieplan voor de jongeren betreffende werkgelegenheid en opleidingen. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Merci pour permettre ce débat aujourd'hui ? C'est sûr, évidemment, que le spectre emploi - formation dans notre commune est important, ca s'inscrivait aussi suite aux incidents du 31 décembre où on a stigmatisé notre commune et donc c'était ce lien que je voulais apporter avec cette proposition concrète. J'y reviendrai dans mon interpellation sur les incidents, mais pour plus de concret et de pragmatisme, et là, je n'ai pas l'obligation de lire l'ensemble de la motion, mais je vais reprendre les éléments importants. C'est qu'on a une population jeune, on a une population de citoyens jeunes qui veulent s'engager dans leur vie. Il y a malheureusement encore un taux de chômage important dans notre commune. Nous avons des partenariats et des synergies qui existent avec la Maison de l'Emploi, Actiris, le CPAS, et d'autres interlocuteurs comme le réseau associatif qui est acteur dans tout ce qui est parcours d'intégration, mais socio-professionnelle, je dirais un vrai parcours pour aller vers une formation et un emploi. Et donc on a toutes des ressources aujourd'hui dans la commune et force est de constater, et ça, c'est dans les différents échanges que moi je peux avoir et que vous pouvez aussi avoir, bien entendu, avec les jeunes qui disent « voilà, parfois, ou trop souvent, on n'a pas une information sur tout ce qu'il y a comme palette d'offre de formations, d'emplois, de métiers en pénurie ». Et donc évidemment, il y a un objet régional, il y a une mission d'ordre régionale, mais la Commune peut véritablement jouer un rôle relais, un rôle relais d'information dans un premier temps et puis de soutien du réseau associatif qui est actif et qui a une expérience sur le terrain. Et c'est pour ça qu'en proposant cette motion, j'ai voulu qu'on adopte tous ensemble ce fameux plan d'action locale pour la formation et l'emploi. Ce serait une première en région bruxelloise, ça nous permettrait de montrer l'exemple, montrer la bonne voie. C'est un message positif à l'attention de nos habitants, de nos jeunes, et puis aussi par rapport à l'extérieur qui malheureusement parfois stigmatise trop notre commune.

Qu'est-ce que cela comporte ce plan, il y a d'abord cet appel à candidature pour organiser des moments de dialogue et d'information dans des lieux où se retrouvent les jeunes, où se retrouve, je dirais, plus de convivialité qui permet le dialogue et retrouver cette confiance mais surtout permettre d'informer au mieux. Et c'est pour ça qu'on peut le faire par l'intermédiaire de clubs sportifs, des maisons de quartier, des maisons de jeunes ou des associations actives sur le terrain. Donc, c'est vraiment un appel à candidature vers la société civile que la commune peut lancer ou par un autre intermédiaire. Cela peut aussi être au niveau de la Maison de l'emploi parce que ces démarches doivent être effectuées bien entendu en bonne coordination avec la Maison de l'emploi.

Et ensuite, c'est de renforcer le soutien aux réseaux actifs dans le parcours socioprofessionnel et ça, c'est un peu à l'image de ce qui a déjà été organisé au niveau régional, c'est le fameux appel à projet pour les jeunes en situation, qui sont un peu en décrochage, par rapport à un emploi, une formation ou l'enseignement. Ça, c'est vraiment d'être encore une fois un peu un projet pilote au niveau local et de s'inspirer des bonnes pratiques au niveau régional. Voilà, je pense que c'est un projet qu'on peut porter tous ensemble et qui peut amener peut-être déjà à une évaluation, je vous rassure qu'en tous les cas moi, je ne vois pas ça comme ça, ce n'est pas à prendre ou à laisser et ça doit être évalué sur le terrain. Ca nécessitera bien entendu, il y aura peut-être un impact budgétaire, tout est à mesurer, mais c'est une première proposition qui peut être votée dès maintenant et j'espère votre soutien. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je passe la parole à madame Bastin.

Mme Bastin:

Merci madame la présidente, je voulais surtout dire que j'apprécie beaucoup la proposition de monsieur Vossaert, je trouve qu'elle est extrêmement intéressante surtout par rapport aux jeunes et je voulais lui dire que si jamais ce projet se mettait en route, qu'il n'oublie pas le CPAS. En effet, nous avons dans cette structure, 2.200 jeunes en guidance, et je dis bien en guidance, parce que c'est vraiment un accompagnement constant de ces jeunes, ça va de 18 ans à, je dirais 25, mais maintenant, on reste jeune longtemps, donc ça va bien jusqu'à 30, 35 ans et disons que le travail essentiel qui est fait avec eux, c'est donc un projet individuel d'insertion sociale, ils suivent soit des formations, ces formations peuvent être extrêmement diversifiées et selon, ils sont examinés par un accompagnateur de projet, on examine ces jeunes selon leurs motivations, leurs compétences, les diplômes qu'ils ont eus etc., pour essayer de les guider vers des formations qui leur conviennent absolument. Et donc, les autres étudiants, sont étudiants et suivent des études, pour la plupart, soit universitaires, soit de l'enseignement professionnel, soit de l'enseignement supérieur. Donc ils ont ce suivi, par une assistante sociale, chacun de manière tout à fait individuelle, il y a pratiquement une assistante sociale pour une dizaine de jeunes. Et c'est un accompagnement...

Mme la Présidente :

Madame Bastin, je vais vraiment vous demander d'écourter parce que c'est 2 minutes par personne et donc là, vous êtes déjà, voilà, je sais que c'est le début de notre nouveau conseil, donc chacun doit se réhabituer, mais j'insiste parce que c'est la meilleure manière que nos débats aboutissent à des heures raisonnables et de manière constructive et juste entre tous les conseillers.

Mme Bastin:

D'accord.

Mme la Présidente :

Donc je vous prierais de terminer s'il vous plaît.

Mme Bastin:

Oui, oui, très très vite, donc je dis de ne pas oublier le CPAS dans l'organisation et Molenbeek Formation puisque nous avons là des jeunes qui sont en formation à la Mission locale, soit pour l'Horeca, soit pour tout ce qui est hôtellerie.

Mme la Présidente :

Merci.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Merci à monsieur Vossaert pour son initiative de venir, d'amener ce débat, bon, après les événements du 31 décembre, même si effectivement je pense que, tel qu'il est précisé ici dans le texte, ça ne concerne pas nécessairement que la situation des jeunes qui ont complètement dérapés lors du 31 décembre, on y reviendra. Mais par contre, donc même si je le remercie pour son initiative, il me semble qu'il y ait plusieurs éléments qui devraient être retravaillés.

La première, il faut savoir que le conseil des jeunes avait par le passé travaillé toute une série de propositions en matière de formation et d'emploi et je pense qu'il serait intéressant que le conseil des jeunes, en tant qu'institution officielle de représentation des jeunes soit évidemment associée à la réflexion sur ce plan d'action.

Et la deuxième, c'est que pour moi, même si ici il y a déjà deux propositions concrètes dans le cadre du plan d'action, un plan d'action ne peut évidemment pas se limiter à ces deux propositions et que donc je pense qu'il faut plutôt que la motion, que le conseil communal mandate le collège de nous revenir endéans un certain temps avec un réel plan d'action qui sera concerté avec les différents acteurs, que ce soit ceux que vous évoquez dans votre motion, mais également ceux cités par madame Bastin, le conseil des jeunes et d'autres, pour venir avec un plan d'action avec des actions concrètes, un calendrier et un budget qui l'accompagne parce que je prends notamment votre deuxième tiret, qui concerne plus les NEETs, en disant qu'il est important de pouvoir renforcer le réseau associatif par un soutien local, mais sans éléments chiffrés, cela ne veut pas dire grand-chose. Et donc je pense que c'est au collège de pouvoir réfléchir à ça et à se concerter avec les différents acteurs, mais de nous revenir dans un délai raisonnable. Et donc là, de nous proposer, enfin, je vous laisse, comme c'est votre motion, de voir dans un délai de combien de temps nous demandons au collège de nous revenir avec un plan, éventuellement même qu'il y ait une section réunie pour qu'on puisse, sur base de la concertation avec les différents acteurs, que l'on puisse en débattre en section réunie, avant l'adoption de ce fameux plan. Merci.

Mme la Présidente :

Vous avez terminé parfaitement dans les temps, c'est merveilleux, c'est magnifique, je vous en remercie, vous montrez l'exemple.

Madame Evraud, s'il vous plaît, la même chose.

Mme Evraud:

Merci madame la présidente, oui ça va être court. En fait, je voudrais rappeler que les ALE font aussi ce travail d'accueil des jeunes, d'information, et qu'on estime qu'il faut à peu près huit heures pour bien expliquer toutes les arcanes de la recherche d'emploi etc. aux jeunes. Et que donc, comme on a un petit peu coupé tous les subsides et les possibilités de travailler de l'ALE, je trouverais que c'est l'occasion, puisqu'ils ont les connaissances et le know how, de continuer avec eux aussi, pas seulement, mais aussi. Mais l'idée est très bonne, donc pas de critique. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Evraud.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Madame Bastin, la Maison de l'emploi, qui regroupe la Mission locale, Molenbeek Formation, le CPAS, a développé dans son plan d'action annuel et ce, depuis quelques années déjà, de nombreux projets qui visent justement à accompagner et aller surtout trouver les jeunes qui sont les plus éloignés de tous les opérateurs d'accueil, d'accompagnement, de mise à l'emploi. Et je trouve l'idée très intéressante parce que la réflexion élargit, je dirais, le champ d'horizon et permet de pouvoir, comme ce fut le cas dans d'autres projets, d'aller véritablement y associer des clubs sportifs, y associer des acteurs où se trouvent des jeunes et plus particulièrement cette catégorie qui est problématique, ce sont les fameux NEET's, ce sont ces jeunes que l'on ne retrouve nulle part. Et je pense que la proposition qui est faite par ma collègue Sarah Turine, je la trouve extrêmement intéressante, c'est de proposer au collège et à travers l'échevin de l'Emploi, de collecter tout ce qui est fait et de venir peut-être avec un plan d'action, avec des mesures très concrètes qui nous permettraient évidemment de pouvoir mettre à contribution l'ensemble des acteurs qui sont actifs sur le territoire de Molenbeek pour favoriser au maximum l'accueil, l'insertion des jeunes, la formation et surtout, ce qui doit être, je dirais, concret en bout de course, c'est la mise au travail. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

On va soutenir cette motion parce qu'elle reprend deux idées qui se retrouvent aussi dans la motion qu'on propose du PTB, mais qui est plus large et qui va aussi au niveau de la politique de la jeunesse, le suivi de certains problèmes, de certains jeunes précaires et en plus, au niveau de la scolarité. Je pense que c'est un début, mais ce n'est qu'un axe à mon avis des trois axes qu'il faut absolument suivre et investir pour réagir en fait aux incidents du réveillon.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban:

Merci madame la présidente, simplement, dire qu'il me semble que la jeunesse, l'emploi et la formation font partie des priorités de cette nouvelle majorité, clairement, ça a été annoncé et cela sera confirmé dans les mois qui viennent. Rappeler peut-être tout simplement que cette majorité s'est installée le 5 décembre et que là, nous sommes en janvier, donc c'est un peu étrange de venir demander à un échevin de l'Emploi et à un collège de venir avec un plan même pas deux mois après son installation. Mais soit, d'autant plus que j'entends certains qui le demandent, qui confirment par la même occasion qu'il n'y en avait pas avant. Donc, en ce qui nous concerne, je pense qu'on ne peut pas interroger un collège, ses intentions, mais on peut effectivement, et là je rejoins madame Turine, parce que c'est plus raisonnable dans son intervention, de dire que c'est au collège de revenir vers nous dans un délai raisonnable avec un plan qui associerait le maximum d'acteurs, tous les acteurs possibles et imaginables pour favoriser les jeunes, l'emploi, la formation.

Et je terminerai simplement avec une précision, c'est que je pense que ce collège, et l'échevin de l'emploi, n'attendra pas comme son prédécesseur 5 ans et 9 mois pour venir avec le plan de développement économique, que nous avons attendu lors de la législature passée. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je passe la parole à monsieur Gjanaj qui est en charge de cette matière, au nom du collège.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci madame la bourgmestre.

Merci pour votre motion et en fait, je voulais d'abord d'emblée dire qu'au niveau des baisses du taux de chômage en région bruxelloise, les NEET's, ceux dont on parle et qui échappent un peu à toute une série de dispositifs, on a remarqué aussi une baisse du taux de chômage, aussi dans cette catégorie-là de la population.

Maintenant, une motion, c'est un acte par lequel on exprime une volonté et je peux vous dire que, comme l'a dit notre collègue monsieur Ikazban, il ne manquera pas de volonté, je pense, pour aller au fond de ce sujet-là et pas plus tard qu'aujourd'hui, j'ai eu une rencontre avec la coordinatrice de la Maison de l'emploi et en fait, les acteurs. Et ça aussi pour répondre, pour aller aussi dans le sens de l'intervention de madame Bastin, dans le cadre de cette, il y a un comité de pilotage qui se réunit tous les trois mois et qui rassemble tous les acteurs de l'insertion socio-professionnelle, dont ceux que vous avez cités dans votre motion et notamment aussi le CPAS. Et donc en fait, dans le cadre de ce comité de pilotage, il y a aussi des projets qui peuvent être développés et vous savez qu'on a aussi un service de l'Emploi de la commune qui est aussi actif. Et donc, en fait, nous allons prendre à bras le corps la problématique du chômage et aussi par rapport aux jeunes et donc, on va aussi faire appel à toute une série de dispositifs, donc répondre à des appels à projet régionaux dans le cadre des NEET's et aussi élargir ça aussi aux entreprises, à l'ordonnance des entreprises d'insertion. Donc l'économie sociale, faire converger une série de dispositifs et répondre à des appels à projet pour justement donner une réponse concrète au manque cruel d'emplois pour la population, mais notamment les jeunes.

En fait je veux dire que nous, comme vous l'a dit monsieur Ikazban, on n'est là que depuis quelques jours et donc, on n'a pas l'intention de chômer, donc notre taux de chômage sera très bas et on va s'attaquer à la problématique de façon intensive et on reviendra assez vite aussi avec des mesures concrètes et je pense que les mesures vont être visibles, je l'espère en tout cas et je pense qu'en termes de volonté, on n'en manquera pas. Je voulais dire que cette motion n'a en quelque sorte pas raison d'être parce qu'il ne manque pas de volonté et qu'en plus de cela, elle va même peut-être dépasser le cadre de cette motion que vous avez déposée. Merci.

Mme la Présidente :

Je constate qu'il n'y a pas de nouvelle demande de prise de parole.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Tout d'abord, répondre à la remarque judicieuse et pertinente de madame Bastin par rapport à l'association avec le centre public d'action sociale, je l'ai même mentionnée dans la motion, dans les considérants, mais c'est vrai que j'aurais pu le mettre sous l'autre forme qui est un peu ce que monsieur l'échevin a rappelé, c'est ce comité de pilotage dans lequel, sauf erreur, le CPAS est partie prenante. Et donc, c'est important de le mentionner, telles étaient

mon intention et ma volonté d'associer le plus d'acteurs possible, même si on arrivait vers une logique différente de ce qu'on connaissait avant et c'est un peu ça la philosophie de cette motion, c'est d'aller vers. Donc c'est de ne pas, voilà, il y a la Maison de l'emploi, mais il y a un moment pour aller vers les jeunes et donc, c'était créer cette dynamique. J'espère en tous les cas que cela sera suivi des faits parce que là, vous me dites on en tient compte, on verra bien.

Donc si je comprends bien, il n'y a pas de demande de la part ici du collège ou de membres de la majorité peut-être, d'amender mon texte et c'est de le voter tel quel, mais par contre, du côté de l'opposition, et notamment Ecolo qui faisait part d'amendements sur lesquels on avait peut-être une possibilité de trouver un consensus sur le mandat qu'on donne au collège pour réaliser ce plan qui n'est pas ici exhaustif, il y a deux mesures concrètes, moi, je ne suis pas contre le fait qu'on puisse l'élargir. Et le PTB qui rappelle son soutien à ce premier pan, puisqu'il a rappelé aussi qu'il y avait d'autres axes sur lesquels on pouvait travailler.

Moi j'ai toujours adopté, même les années précédentes, cette opposition constructive et je trouve qu'ici, on avait l'occasion d'adopter déjà ensemble une motion qui certes ne reprend pas l'essentiel, l'intégralité des mesures, mais qui pourrait amener à un travail au niveau du collège et donc je trouvais que la proposition d'Ecolo était fondée. Donc je voulais voir si vous aviez, voilà, et je pourrais même demander une interruption de séance pour en discuter avec les différents chefs de groupes.

Mme la Présidente :

Oui, allez-y madame Turine, relisez l'amendement, s'il vous plaît.

Mme Turine:

L'amendement qui me semble pourrait convenir, tant de ce que j'ai pu entendre dans la réponse de monsieur l'échevin, que pour monsieur Vossaert. Et donc, le conseil communal demande au collège d'élaborer endéans X mois, donc le X, savoir, voilà, un plan d'action concerté avec les différents acteurs, avec un calendrier et un budget.

Je propose aussi un petit amendement dans les considérants pour évoquer l'existence des actions et réflexions menées par le conseil de jeunes en matière d'emploi et de formation.

Mme la Présidente :

Malheureusement, il y a un souci dans ce que vous proposez, le conseil des jeunes aujourd'hui est un peu en train de redémarrer. Visiblement, fin de législature, il a rencontré de grandes difficultés que vous connaissez probablement, pour l'avoir géré à ce moment-là. Et donc aujourd'hui, il est dans l'incapacité de répondre à ce que vous proposez. Si, je le crains, on les a vus la semaine passée.

Mme Turine:

L'amendement, c'est un considérant, les actions et réflexions du conseil des jeunes en matière d'emploi et de formation. Sachez qu'il existe des documents, donc, allez au moins voir le travail qui a été réalisé par le conseil des jeunes. Après, effectivement, moi je ne sais pas dans quel état est le conseil des jeunes aujourd'hui, mais je pense que, il y a un animateur et donc le relancer sur un nouveau défi peut être une manière aussi de le relancer dans une bonne dynamique et montrer que le collège a confiance dans les institutions créées par et pour des jeunes. Mais ceci dit, l'amendement principal, puisqu'ici c'était un

considérant, donc cela ne mange pas de pain, l'amendement principal, c'est de mandater le collège, que le conseil communal demande au collège d'élaborer endéans X mois un plan d'action concerté avec les différents acteurs, avec un calendrier et un budget.

Mme la Présidente :

Ecoutez, maintenant je vais vous proposer de voter sur l'amendement et sur la motion.

Donc on est en train de voter sur l'amendement tel que lu par madame Turine.

L'amendement n°1 déposé par Madame Turine est rejeté par 26 votes négatifs, 12 votes positifs (38 votants).

Het amendement n°1 neergelegd door Mevrouw Turine wordt verworpen door 26 negatieve stemmen en 12 positieve stemmen (38 stemmers).

Mme la Présidente :

On va voter maintenant sur l'ensemble de la motion.

Excusez-moi, il y a un deuxième amendement, est-ce que vous pouvez aussi le relire, parce que j'en ai entendu un, c'est ma faute si j'ai été inattentive. Relisez-le, s'il vous plaît.

Mme Turine:

C'est quoi le deuxième ?

Mme la Présidente :

Mais c'est vous qui me dites qu'il y en a deux, je vous le demande.

Mme Turine:

Oui, mais je ne sais pas lequel vous avez considéré comme étant le premier puisque moi je vous ai lu les deux.

Mme la Présidente :

C'est vous qui les avez présentés.

Mme Turine:

Je les relis tous les deux, vous me dites sur lequel vous avez déjà voté.

Mme la Présidente :

Je pense qu'on peut considérer qu'on a voté sur le premier et je vous propose de lire le deuxième.

Mme Turine:

Mais c'est quoi le premier ? Bon je vous relis le premier tel que vous l'avez voté. Le premier c'est le considérant.

Mme la Présidente :

Nous l'avons voté, lisez maintenant le deuxième s'il vous plaît.

Mme Turine:

Le deuxième : le conseil communal demande au collège d'élaborer endéans X mois un plan d'action concerté avec les différents acteurs, avec un calendrier et un budget. Et le X, à vous de le déterminer là maintenant, peut-être monsieur Vossaert ou madame la bourgmestre, de proposer le nombre de mois. Mais ce n'est pas à moi à le mettre, le chiffre.

Mme la Présidente :

Monsieur Vossaert a raison de souligner qu'il est évident que ce type de choses résidera dans notre déclaration de politique générale, et peut-être qu'on va y revenir sur une autre motion aussi.

Mme Turine:

Non, une déclaration de politique générale n'est pas un plan d'action, excusez-moi.

Mme la Présidente :

A un moment donné, multiplier les motions ici, cela vous fait très plaisir, mais cela ne fait pas forcément avancer le travail. Maintenant, ce n'est pas du mépris du tout, pas du tout, c'est juste une intention constructive, tout comme celle de monsieur Vossaert.

Est-ce qu'on peut voter s'il vous plaît sur le deuxième amendement tel que lu par madame Turine ? J'ouvre le vote sur la proposition conjointe de monsieur Vossaert et de madame Turine.

L'amendement n° 2 déposé par Madame Turine est rejeté par 26 votes négatifs, 12 votes positifs (38 votants).

Het amendement n° 2 neergelegd door Mevrouw Turine wordt verworpen door 26 negatieve stemmen en 12 positieve stemmen (38 stemmers).

Mme la Présidente :

Maintenant je vous propose de voter sur la motion présentée par monsieur Vossaert sans amendements.

Le point est rejeté.

39 votants : 14 votes positifs, 25 votes négatifs.

Het punt wordt verworpen.

39 stemmers : 14 positieve stemmen, 25 negatieve stemmen.

10. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Vossaert, Conseiller communal DéFI, relative à la bonne gouvernance dans la commune. (Complémentaire) Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer Vossaert, Gemeenteraadslid DéFI, betreffende het goede beheer in de gemeente. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

J'ai l'impression qu'on va peut-être tomber dans la même conclusion, ce serait la même conclusion par rapport à celle qu'on vient de discuter. Mais il y a eu des éléments qui ont été repris dans la presse à l'époque où vous avez scellé l'accord de majorité. Vous vous engagiez sur déjà un chapitre « bonne gouvernance » avec le recrutement transparent, je reprends exactement ce qui était indiqué dans la presse, avec une procédure claire, la création d'un bureau éthique, l'exemplarité du personnel politique et l'interdiction du recrutement hors du cadre et c'était spécifié, « c'est-à-dire que cela doit passer par le collège pour recruter ».

Il y a eu dans l'actualité une forme de polémique par rapport au réengagement d'un membre du personnel communal qui avait été licencié. Alors, sans viser, en aucun cas, la personne, cela a amené beaucoup d'interrogations, de discussions autour, et c'est ce que j'avais annoncé moi-même, sur la bonne gouvernance et l'exemple que la commune doit démontrer. Et quand vous vous êtes engagés sur ce point-là, de manière très claire, quand vous avez annoncé votre accord de majorité, eh bien, j'ai été plus qu'attentif et j'estimais qu'il fallait avoir maintenant déjà des solutions qui étaient mises sur la table, voire éventuellement déjà des protocoles, des protocoles, des procédures mises en place, sans attendre la présentation d'une note de politique générale.

Et donc, mon intention ici c'était, par deux propositions, qui étaient deux propositions qui permettaient plutôt de rassembler, de concerter avant d'établir une procédure.

Il y a d'abord le premier point, et on a eu ce débat pendant la précédente législature sur ce code éthique. Alors, comme je disais toujours, le code éthique des mandataires ce n'est pas simplement pendant la campagne électorale, c'est aussi pendant l'ensemble de la législature. Et donc, c'était de travailler via un groupe de travail, c'est un peu un pléonasme de dire ça, mais c'est de se réunir en groupe de travail pour établir, adopter, un code éthique des mandataires communaux. Ça peut passer par l'utilisation sur les réseaux sociaux, mais ça peut être, ça a d'autres impacts dans la vie d'un mandataire et je pense qu'on doit montrer notre exemplarité.

Ensuite, c'est la question du recrutement, parce que là, ça pose, oui il y a eu ce fait d'actualité et je pense qu'il faut amener une concertation avec les partenaires sociaux qui sont, je pense, demandeurs pour cette procédure que vous-mêmes vous avez annoncée. Et donc, j'ai repris exactement votre engagement pour dire maintenant « où en est-on? » parce que cela suscite encore peut-être des interrogations, fondées ou infondées mais en attendant, j'étais en attente d'un retour de votre part et je trouvais que c'était l'occasion, par cette motion, de vous interroger, vous interpeller et de voir comment on pouvait améliorer les choses de ce point de vue, au niveau de la bonne gouvernance dans notre commune.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Comme je l'ai souligné tout à l'heure, on attend avec impatience la DPG, et c'est vrai que je pense que le rôle de l'opposition, c'est aussi d'amener des motions, mais une fois qu'on connait vos intentions, donc après la DPG, celle-ci arrive un petit peu tôt, mais cependant, je pense que le premier article est assez intéressant parce qu'au-delà de la responsabilité du collège et la responsabilité de l'ensemble des mandataires et donc des conseillers communaux, effectivement pouvoir se mettre d'accord sur toute une série de points d'éthique et de bonne gouvernance. Et donc, en cela, je trouve que c'est intéressant,

même si vous n'avez pas encore fait votre déclaration de politique générale, de pouvoir avancer au niveau du conseil communal sur une charte éthique et de bonne gouvernance de l'ensemble des mandataires communaux.

Donc nous soutenons la proposition de DéFI, principalement pour son article premier même si nous n'avons aucune opposition sur le deux, mais là, je réitère le fait que je trouve plus logique d'attendre qu'on ait connaissance de votre déclaration de politique générale.

Mme la Présidente :

Merci.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je pense qu'on va soutenir la proposition. Je ne suis pas convaincu qu'on aboutira à un point de vue commun, vu que le PTB sur certaines questions du code éthique dans le passé, la transparence des mandats publics et privés et les rémunérations de ces mandats publics et privés, je me rappelle un vote qui était à l'unanimité contre la proposition du PTB d'une transparence. Evidemment, je veux bien rediscuter avec vous, nous sommes partants d'une bonne discussion et puis, on va voir si on va aboutir à un même code éthique.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Merci madame la présidente, moi-même, ainsi que mon groupe, bien évidemment, nous ne pouvons que soutenir ce genre de proposition, ce genre de motion, d'autant plus que j'ai une interpellation justement. Mon collègue Michaël Vossaert a évoqué cette affaire qui a défrayé la chronique et donc je pose la question ici de savoir s'il ne serait pas opportun que je puisse faire mon interpellation dans la foulée de cette proposition de motion pour qu'on puisse joindre les deux, comme vous l'avez proposé en début de séance.

Mme la Présidente :

Je vais tout de suite répondre à votre question. Concernant votre interpellation qui touche à un cas précis avec un nom et une personne, je vais proposer au conseil de la traiter dans le huis clos et donc je ne pense pas, ça ne marche pas comme ça, je pense que malheureusement, c'est une personne, tout le monde sait qui c'est, il y a des articles de presse, donc je pense que c'est une mauvaise chose que de répondre en dehors du huis clos, c'est une mauvaise idée, le huis clos est là pour protéger les personnes et donc je passe la parole à monsieur lkazban.

M. Ikazban:

Merci madame la présidente, mais très rapidement pour dire simplement que cette motion met en avant quelques préoccupations extrêmement importantes mais, comme Sarah Turine, nous pensons qu'ici, nous mettons la charrue avant les bœufs et nous attendons évidemment la note de politique générale qui assurément comprendra beaucoup d'éléments en lien avec la bonne gouvernance.

Mme la Présidente :

Je vais répondre au nom du collège pour cette proposition de motion. Ethique et bonne gouvernance, tout le monde en parle et tout le monde essaie d'être le meilleur dans la matière aujourd'hui. Une motion qui s'appelle «la bonne gouvernance dans la commune », à priori, tout le monde a envie d'une motion comme celle-là et puis, on regarde ce qu'il y a dedans, il y a deux points.

Je ne vais pas qualifier les deux points. Je vais juste, par contre, mentionner un fait que je porte à nouveau à la connaissance de ceux d'entre vous qui sont en politique et à nos concitoyens qui sont ici ce soir.

Nous avons conclu déjà les dix points forts de notre accord de majorité, PS/MR, pour les six ans à venir en matière d'éthique et de bonne gouvernance. C'est un fait, ces points sont là, ils ont déjà été communiqués, je vais les rappeler. Ces dix points, je le dis maintenant, je le répèterai après, font de nous la commune, et allez regarder partout ailleurs, vous allez confirmer ça, faites-le, la commune qui aura le programme le plus en pointe sur l'éthique et la gouvernance.

Je vais rappeler les dix points. Le premier point : il s'agit de la transparence des documents. Donc, c'est la publicité active et passive de toute décision politique, décisions du collège, des para-communales, décidées au conseil communal ou en assemblée générale. Je l'ai expliqué, le cadre législatif est régional, on peut le regretter, on peut introduire là où il faut, c'est-à-dire à la Région, des propositions pour changer ce cadre, mais c'est le cadre législatif et en fait, c'est peut-être la première mesure de bonne gouvernance, c'est de respecter la loi.

Le deuxième point, et c'est très important, très très important pour mon équipe, pourquoi, parce qu'on est régulièrement attaqué, y compris quand on n'est pas en majorité parce qu'on n'était pendant six ans pas là et on était quand-même attaqué là-dessus. Donc moi, j'ai souhaité qu'on soit extrêmement précis, extrêmement clair, il s'agit de rendre les procédures de recrutement objectives dans une totale transparence, avec une note écrite instituant les différentes étapes et pratiques.

Troisième point, alors ça, c'est directement inspiré d'une demande qui nous avait été formulée par Ecolo lorsqu'on a fait notre tour de négociation avec ECOLO et le PTB qui malheureusement pour moi, là je m'exprime à titre personnel, n'a pas pu se conclure. Le troisième point dit ceci : les partis au présent accord s'engagent à désigner du personnel politique compétent, apte à la fonction qu'il est appelé à exercer et de conduite exemplaire. Ils s'engagent à remplacer leurs mandataires, s'il s'avère que tel n'est plus le cas.

Le quatrième point, rendre public sur le site communal le cadastre des mandats et rémunérations de l'ensemble des structures publiques et parapubliques.

Le cinquième point, filmer le conseil communal en streaming. On viendra avec ça durant la législature, ce n'est pas le cas ailleurs pour l'instant.

Sixième point, pas de nouveaux recrutements hors cadre, vous avez mentionné une partie de ce point. Si le cadre doit être modifié, il faut une validation préalable en collège avec impact budgétaire avant tout lancement d'appel à candidatures. Et je tiens à dire que je répondrai aux questions de notre autre collègue tout à l'heure, dans le huis clos, sur le cas qui a été de manière injuste traité en presse.

Le septième point, il s'agit de l'installation d'un ombudsman ou de la souscription au service régional d'ombudsman, mis en place pour enquêter contre toute plainte envers l'administration communale ou faire de la médiation dans les conflits.

Le huitième point rejoint la préoccupation d'un de vos collègues émise tout à l'heure. Nous nous engageons à un respect des balises établies en conseil communal pour toute décision importante dans les intercommunales et para-communales. On a parlé tout à l'heure de Vivaqua et de Sibelga.

Le neuvième point, ce sera une avancée majeure en termes de participation citoyenne et de transparence. La présentation du budget communal aux habitants et nous souhaitons que cela se fasse de manière décentralisée, le plus vite possible, pour qu'un maximum d'habitants puisse connaître et discuter le budget communal.

Et enfin, le dernier point, en anglais on dit « last but not least », cela veut dire le dernier, mais non des moindres. En fait, c'est peut-être le plus important par rapport aux attentes des citoyens aujourd'hui, en dehors de tout populisme, c'est le bureau d'éthique et de transparence, qui est une inspiration d'une proposition du PTB, je n'ai pas peur de le dire, que monsieur Dirk De Block, ici, animé d'une certaine, comment dire, version d'honnêteté intellectuelle qui lui est propre, m'avait accusée d'avoir refusé, alors qu'il est dans notre accord. Donc ce bureau d'éthique et de transparence, auprès duquel chaque citoyen, je vais expliquer ce point comme ça, j'en fais la publicité pour vous, je vous en prie, je suis à votre service, auprès duquel chaque citoyen peut signaler des fraudes éventuelles comme à Barcelone. Et le bureau est dans l'obligation de tenir compte et de fournir un suivi à chaque plainte. Je vous le dis, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, c'est quelque chose qui est attendu par nombre de nos concitoyens à Molenbeek. Ça signifie quoi, ça signifie que, je le répète, notre équipe a l'accord en matière de gouvernance, le plus poussé de la région bruxelloise, de la région, peut-être du pays, mais ça, je ne peux pas l'affirmer parce que je ne connais pas la situation en Flandre et en Wallonie.

Et donc, tout ça pour revenir au fait qu'une motion, aujourd'hui avant la suite de notre accord de majorité et le début de la mise en œuvre de ceci, qui s'appelle « la bonne gouvernance », j'ai la crainte que ce soit une motion qui soit destinée à faire de la presse, à ridiculiser ces actions importantes, ces engagements forts alors que, sans vouloir préjuger de leurs intérêts, parce que je pense que ce ne sont pas des propositions inutiles, ces propositions ont un caractère éminemment plus faible et plus restreint que tout ce que je viens de mentionner, raison pour laquelle j'invite ma majorité à ne pas soutenir une motion qui s'appelle « la bonne gouvernance dans la commune », alors que nous avons l'accord de majorité le plus poussé de la région bruxelloise en ce qui concerne la gouvernance et l'éthique, et je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je n'essaie plus de vous convaincre monsieur El Khannouss... Je rappelle que dans le cadre d'une motion, seul l'interpellant principal peut intervenir après la réponse du collège, qui était ma réponse, en trois minutes maximum et je passe donc la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

En tous les cas, cela a permis déjà de développer un peu plus vos intentions et ça, c'est intéressant dans le cadre de cette motion, et j'ai pu entendre des engagements en termes de bonne gouvernance et on évaluera ça dans les faits, comment cela va se concrétiser. Mais c'est vrai que la première proposition qui, ici, et je pense que vous n'êtes pas obligés de dire que vous allez la soutenir, mais j'attendais peut-être une réponse de

« tiens, au niveau de la procédure de recrutement, il y a une demande des partenaires sociaux, est-ce qu'ils seront associés ? ».

Ensuite, c'était de voir si dans votre intention de développer vos dix points, il y avait à un moment où, comme nous avions discuté à l'époque du règlement ici d'ordre intérieur, eh bien c'était de permettre un débat entre les chefs de groupe ou en tous les cas un groupe de travail pour discuter d'une charte. Ce n'est pas uniquement de dire, c'est la majorité contre l'opposition. Ici, c'était de dire qu'on peut associer l'ensemble des membres du conseil communal pour des points spécifiques comme ce code éthique des mandataires. Voilà, parce que cela ne touche pas uniquement les membres du collège, ça ne touche pas uniquement les membres de la majorité, cela nous concerne tous.

Donc c'était ça l'objet de la motion. Je n'ai pas entendu de réponse à ce niveau-là, donc je laisse encore, je ne vous ai pas entendus là-dessus. Je peux rester sur ma faim.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Est-ce que vous pouvez préciser votre demande, monsieur De Block?

M. De Block:

Normalement, je pense que c'est une bonne procédure, quand les gens sont cités par quelqu'un, que la personne citée puisse répondre. On a fonctionné comme ça pendant 6 ans.

Mme la Présidente :

Je vous en prie.

M. De Block:

Je l'explique parce que...

Mme la Présidente :

Si vous avez été cité, allez-y, je comprends.

M. De Block:

Je voudrais dire « chiche », voilà, pourquoi ? Si vous voulez dans le futur développer un bureau de plaintes sur les choses qui se passent dans la commune, les malversations, les possibles fraudes, les corruptions, le fait que les plaintes ne sont pas traitées comme il faut, chiche, je voudrais que vous ouvriez un appel à tout Molenbeekois, tous les locataires du Logement molenbeekois, qu'ils puissent venir chez vous au bureau et qu'on acte leurs plaintes, pas dans un futur beau et merveilleux, dans quelques mois, mais maintenant. Que maintenant, tous ces gens, qui ont fait des multiples, des dizaines, des centaines, des milliers de passages au guichet, des coups de téléphone, des mails, des lettres, des recommandés, des plaintes officielles et des recours et qui en fait n'ont pas eu gain de cause au niveau de leurs plaintes. Alors j'aimerais bien que vous passiez effectivement aux actes et que maintenant qu'une crise traverse votre commune au niveau Logement molenbeekois, que vous ouvriez actuellement, dans la semaine qui vient, dans les deux semaines qui viennent, cette ouverture à ce que les gens puissent déposer des plaintes. Après on verra la véracité des engagements pour le futur. J'espère que c'est aussi transparent que le refus

qu'on a essuyé à différentes propositions, entre autres, celle que vous venez de citer comme populiste au niveau de vivre ne fusse que trois fois plus cher, trois fois plus au niveau des salaires qu'un Molenbeekois moyen. Donc vivre au-delà, c'est nécessaire selon vous, mais se limiter à trois fois le salaire d'un Molenbeekois, c'est en-dessous de tout selon certains ici, pour moi ce n'est pas très éthique mais on verra à la pratique.

Mme la Présidente :

Je vous remercie de ne pas avoir cité quelqu'un, de cette manière on ne sait pas de qui vous parlez et cette personne ne pourra pas répondre.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Je suis heureuse de savoir que j'ai été une de vos sources d'inspiration pour la gouvernance. Après, il y a la lettre et l'esprit de la lettre et je regrette, parce que vous avez cité mon nom par rapport à une des propositions, mais dans les propositions que nous avions formulées lors des négociations, vous en avez repris plusieurs, mais pour certaines, vous avez retiré une partie de leur essence, mais j'y reviendrai lors de la déclaration de politique générale. Mais je regrette néanmoins que vous n'ayez, enfin je pense qu'en matière d'éthique et de gouvernance, on doit tous faire preuve d'humilité et donc je regrette qu'aujourd'hui vous ne saisissiez pas la balle au bond de DéFI par rapport à ce travail qu'aurait pu faire le conseil communal par rapport à la question de l'éthique de l'ensemble des mandataires parce que cela ne fait pas partie de vos dix engagements. C'était un onzième engagement que vous auriez pu prendre dès ce soir et donc je le regrette amèrement, mais j'espère néanmoins que nous pourrons continuer à vous inspirer.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup, je propose qu'on passe au vote sur la motion.

Le point est rejeté.

39 votants : 13 votes positifs, 26 votes négatifs.

Het punt wordt verworpen.

39 stemmers: 13 positieve stemmen, 26 negatieve stemmen.

11. Secrétariat communal - Motion déposée par Madame Turine, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux événements la nuit du 31 décembre 2018. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mevrouw Turine, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de evenementen de nacht van 31 december 2018. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Les points 11 et 12 sont retirés de l'ordre du jour, des sections réunies seront organisées à ce sujet.

12. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB*PVDA relative à "la perspective jeune, emploi, réussite". (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Motie ingediend door Mijnheer De Block, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende "het perspectief jongeren, gelegenheid, succes". (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Le point est retiré.

13. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Turine, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux violences et saccages la nuit du 31 décembre.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Turine, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende het geweld en de vernielingen de nacht van 31 december.

14. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vossaert, conseiller communal DéFI, relative aux violences et saccages la nuit du 31 décembre. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Vossaert, Gemeenteraadslid DéFI, betreffende het geweld en de vernielingen de nacht van 31 december. (Aanvullend)

15. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V relative aux événements la nuit du 31 décembre 2018. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende de evenementen de nacht van 31 december 2018. (Aanvullend)

16. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB*PVDA, relative aux événements la nuit du 31/12/2018. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer De Block, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de evenementen de nacht van 31/12/2018. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Nous entrons dans un point qui s'annonce long. Je propose peut-être, si vous êtes d'accord, que madame Turine qui a déposé la première motion puisse la défendre et dans la foulée développer son interpellation, qu'on fasse de même pour monsieur De Block et puis qu'on traite dans l'ordre chronologique d'arrivée au Secrétariat communal les autres interpellations qui avaient trait au même suiet. Et madame Goris se joint après, d'accord.

Ça va comme mode de fonctionnement ? Ok, alors je propose tout de suite à madame Turine de développer sa motion, puis son interpellation.

Je rappelle le sujet pour les spectateurs, les citoyens qui sont là ce soir ou les membres du personnel qui ont décidé d'être là, soit qu'ils travaillent ou qu'ils soient là pour soutenir leurs collègues. Le sujet, c'est la nuit malheureuse du réveillon du nouvel an à Molenbeek.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Si cela ne vous dérange pas, je vais commencer par mon interpellation parce que la motion est la suite logique de l'interpellation.

Madame la bourgmestre, madame l'échevine de la Jeunesse, la nuit du 31 décembre, des incidents graves se sont déroulés sur le territoire de notre commune, au moins dans trois lieux, place des Etangs Noirs, rue de Ribaucourt et aux alentours de la place Communale. Incendies de poubelles, jets de pierres sur les camions de pompiers en service, dégradations de mobilier urbain, pillages de magasins. Ces incidents, au-delà de la gravité et de la violence des faits, et je pense plus particulièrement ici aux sapeurs-pompiers ainsi qu'aux commerçants dont les enseignes ont été saccagées, ont non seulement une nouvelle fois écorné l'image de notre commune, mais surtout démontrent une fois de plus de la situation inquiétante dans laquelle une partie, certes minoritaire mais néanmoins existante, de la jeunesse de nos quartiers se trouve. Des informations nombreuses et parfois contradictoires sont apparues dans la presse.

J'aurais donc quelques questions, j'aimerais aussi vous soumettre quelques propositions. Comme question : y-a-t-il des liens entre les incidents qui se sont déroulés dans les trois lieux ou est-ce tout-à-fait fortuit ?

Comme deuxième question, certains ont affirmé que les incidents étaient prémédités et que les jeunes avaient préparé les incidents en amassant des pierres et autres projectiles. Avez-vous eu confirmation de cela ou les analyses laissent plutôt penser que les déclenchements ont été soudains et spontanés ? Dans ce cas, sait-on ce qui a déclenché les incidents dans les trois lieux ? On parle de poubelles qui auraient pris feu suite aux jets de pétards, mais il semble aussi que la police soit intervenue très tôt dans la soirée, vers 18h, 19h, à plusieurs endroits de la commune de façon assez dure ayant pu ainsi éventuellement chauffer les esprits. Confirmez-vous cela ?

Au niveau des auteurs, et sans rentrer ici dans les éléments d'enquête ou les questions qui concernent plus le conseil de police, confirmez-vous qu'il s'agit principalement de Molenbeekois ? On parle de jeunes mineurs dont certains avaient moins de quinze ans, confirmez-vous ces informations ?

Au-delà de ces incidents, il est à noter que l'usage de pétards le soir du nouvel an est en augmentation, mais ce qui m'a personnellement surtout frappée, c'est la taille de ces pétards. A entendre les déflagrations et voir les déchets qui jonchaient dans un très grand nombre de rues de la commune le lendemain matin, la taille de ces pétards était pour le moins impressionnante et, sans être une spécialiste, laisse à penser que les risques avec de tels objets ne sont pas minimes, incendies, mais aussi blessures. Y-a-t-il eu une enquête pour voir si ce type de pétards sont bien autorisés à la vente, correspondent-ils bien aux normes ? Avez-vous pris contact avec les autres zones de police pour voir si ces pétards avaient été aussi utilisés ailleurs ?

Après ces questions pour lesquelles j'espère avoir des réponses, j'aimerais vous soumettre une réflexion suivie de propositions. Une partie la jeunesse de notre commune est en détresse, nous le savons tous, cela ne date pas d'hier, des jeunes, pour des raisons parfois familiales, parfois d'échec scolaire, parfois de discriminations multiples, souvent pour un mix de raisons, se retrouvent totalement désaffiliés de notre société, en total décrochage sociétal. Le passage par la délinquance, voire la criminalité est malheureusement un passage fréquent pour ces jeunes. C'est parfois d'ailleurs cette désaffiliation qui en a amené certains à suivre les sirènes de Daesh jusqu'en Syrie. Après les attentats, dans différents débats, une attention a été portée à ces raisons qui pouvaient amener des jeunes nés ici à s'enrôler pour des combats qui nous semblaient à l'époque lointains. Malheureusement, si

les constats des acteurs de terrain étaient justes, le débat et les propositions politiques sont bien souvent restés sur le terrain de la simple lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Or, si bien entendu les sirènes de Daesh sont moins attirantes aujourd'hui, les raisons qui amènent à avoir des jeunes totalement désaffiliés sont, elles, toujours présentes. Des incidents, comme ceux qui se sont produits le 31 décembre peuvent éventuellement être remis en lien avec cette situation de désaffiliation. Dans une vidéo qui a fait le buzz, une jeune youtubeuse molenbeekoise s'adressait aux auteurs en pointant le fait qu'ils attaquaient leurs quartiers, qu'ils attaquaient l'abribus où leurs parents attendaient le bus, la pharmacie où leurs grands-parents allaient chercher leurs médicaments. Il faut effectivement être fameusement loin pour s'en prendre à son propre environnement, à son propre quartier. Madame la bourgmestre, si ces jeunes doivent être punis pour les actes qu'ils ont commis, il ne s'agira pas après, de seulement organiser des fêtes le 31 décembre pour eux, pour qu'on retrouve la sérénité et qu'eux retrouvent leur dignité. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Si depuis peu, la Région a pris conscience qu'il manguait des outils pour accompagner les jeunes adultes en décrochage, ceux qu'on appelle NEET's et dont on a parlé tout à l'heure, et si la Région commence effectivement à soutenir des projets, projets encore pilotes, qui accompagnent ces jeunes adultes, il y a encore du chemin à faire pour venir en soutien au décrocheurs plus jeunes et aussi renforcer les outils existants pour éviter qu'ils décrochent. Mon propos ici n'est pas de développer tout ce qui existe et qu'il faut mieux soutenir, ni dire tout ce qu'il y a ou aurait à faire, mais de vous demander de faire de ces incidents une opportunité sur des enjeux comme ceux de cette jeunesse désemparée, la commune seule ne peut pas grand-chose. Nous sommes en début de mandature communale, à quelques mois des élections régionales, fédérales et européennes. Ces jeunes désaffiliés, il y en a à Molenbeek, peut-être plus que dans d'autres communes, mais il y en a à Bruxelles-Ville, à Schaerbeek, à Anderlecht, à Koekelberg et même à Watermael ou à Uccle. De nombreux acteurs se sont déjà levés pour dénoncer certaines difficultés avec les pouvoirs subsidiants, cloisonnements trop grands, subsides trop peu élevés. N'est-ce pas le moment pour prendre l'angle avec vos homologues des autres communes bruxelloises et organiser un vrai débat, non pas sur l'ensemble de la jeunesse, mais sur cette jeunesse-là, celle qui est désaffiliée, parfois très jeune, pour qu'elle ne soit pas l'éternelle oubliée des politiques communautaires. enseignement, jeunesse, aide à la jeunesse, culture et sport, qui à force d'être cloisonnée. laisse toute une frange de la population sur le côté ?

Nous pourrions, dans un premier temps, organiser une section réunie dans le mois qui vient, sur le sujet en même temps par exemple que celle sur l'école, que j'avais demandée et que vous avez acceptée, et que le conseil communal vous mandate ensuite pour prendre l'angle avec les autres communes et fasse une communication dans le cadre des débats préélectoraux régionaux et fédéraux. De la même manière, n'y-a-t-il pas lieu de voir comment mieux légiférer autour de ces pétards pour éviter l'usage de ceux qui sont les plus dangereux ?

Et donc ma proposition de motion est celle-ci : suite aux événements du 31 décembre 2018, et le constat que les dispositifs à l'égard des jeunes les plus désaffiliés sont trop peu nombreux, le conseil communal demande au collège d'organiser une section réunie avant le prochain conseil communal, pour faire le point sur les dispositifs existants et mener une réflexion sur ce qu'il y aurait lieu de faire en vue de mandater la bourgmestre et l'échevine de la Jeunesse pour rencontrer leurs homologues des autres communes en vue d'une communication pour amener l'enjeu de cette frange de la jeunesse bruxelloise dans les débats électoraux pour les entités fédérées. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

En fait, je vais essayer de fusionner aussi bien l'interpellation et donc je vais commencer avec quelques questions pour ensuite aboutir à la proposition de la motion que je développe dans la motion.

Evidemment, on a tous été vraiment attristés et parfois révoltés de ce qui s'est passé au réveillon. Quand des magasins du quartier sont attaqués, qu'en fait des infrastructures publiques sont détruites, ça touche l'ensemble du quartier, il y a des voitures qui ont été cramées juste derrière chez moi au coin. Je pense qu'il y a beaucoup de questions qui ont été soulevées et beaucoup de Molenbeekois attendent des réponses. Moi j'aimerais bien avoir des réponses, le PTB aimerait bien avoir des réponses, aussi pour pouvoir anticiper et résoudre les sources de ce qu'il s'est passé. Donc je voudrais d'abord avoir quelques informations sur ce qu'il s'est passé exactement, votre jugement, donc certaines choses vont se recouper avec ce que Sarah a déjà dit.

Est-ce que vos services ont correctement anticipé et évalué les risques ? Après-coup évidemment c'est une évaluation, j'aimerais bien entendre votre bilan. Pourquoi, parce que moi j'ai aussi effectivement eu des échos que des appels auraient circulé sur le net pour faire des rendez-vous à Etangs Noirs le jour du 31 décembre, ce sont des amis qui ont passé des infos. J'ai cru entendre que plusieurs interventions de la police se seraient passées déjà dans le début de la soirée à Etangs Noirs et ailleurs, sur en fait les feux d'artifice. Donc on sentait déjà une certaine tension, donc ça aurait pu déjà mettre un petit peu la puce à l'oreille. Certains représentants d'associations du quartier avaient signalé, pas tellement, juste avant en fait, ils avaient signalé des tensions potentielles dans le quartier. Certaines dynamiques du quartier, certains constats, l'occupation de l'espace public, l'évolution du phénomène de deal qui a en fait envahi certains espaces du quartier qui n'étaient pas envahis jusque-là. Je parle d'un petit parc, le parc au coin de la rue des Etangs Noirs, rue de Menin par exemple, certaines dynamiques de deals de drogues dures qui se sont déplacées, pas seulement, mais peut-être plus renforcées suite à l'interdiction de rassemblement il y a quelques temps, où en fait l'héroïne s'est déplacée à Comte de Flandre et à Etangs Noirs. Donc ça, ce sont en fait les premières questions sur ce qu'il s'est passé exactement au niveau des faits et est-ce qu'on avait des informations et est-ce qu'on a bien anticipé cela. Désolé, j'essaie d'être précis, mais voilà.

Deux, est-ce que suite à cela, est-ce que vos services ont bien anticipé? Evidemment la question revient sur « est-ce qu'on avait assez de personnel au niveau de la police, est-ce qu'on avait mobilisé les travailleurs de la LES ou gardiens de la paix »? Je sais qu'à l'époque, certaines mobilisations étaient faites à certains moments et je crois même, il y a, mais ça, c'était il y a quelques années, peut-être pas les dernières années, mais il y a quelques années, lors des fêtes, au niveau de la LES.

Et finalement, est-ce qu'on a signalé par exemple le fait que les poubelles n'étaient pas ramassées? Alors qu'en fait pendant toute la journée, les feux d'artifice, et les jours avant, les feux d'artifice ont déjà ravagé, c'est-à-dire qu'on voyait, on savait qu'il y avait des risques, est-ce qu'il y avait des intentions, est-ce qu'il y a eu des discussions de la Commune envers la Région ou inversement sur « OK, il y a un danger, les poubelles doivent être ramassées pendant cette journée-là »?

Puis, la question qui est très précise, vu qu'on a eu déjà quand-même quelques fois des pompiers ou des services d'aide qui ont été attaqués ou qui ont reçu des pierres, si on le savait, pourquoi on n'a pas jugé nécessaire d'accompagner tout de suite les pompiers dans leur première descente? Parce que ça, c'est ce qu'on a entendu dans la presse, qu'en fait ils ont dû continuer leur chemin et ce n'est qu'après qu'ils ont été accompagnés. Au niveau de la prévision, est-ce qu'il y a assez de policiers? J'ai entendu tout et le contraire. J'ai

entendu la porte-parole de la zone qui dit « oui, oui, il y avait assez », j'ai entendu des autres qui disent « non, non, il n'y avait pas assez », j'ai entendu même, je pense que c'est Berckmans, ou comment il s'appelle le chef de la zone ouest, Johan Berckmans, qui réussit en fait à se contredire dans deux phrases, c'est-à-dire « non, non, il y avait assez de personnel, mais il y avait plein de choses qui se sont passées, donc on n'avait pas assez de personnel ». Donc voilà, je veux juste savoir, c'est quoi l'évaluation finalement parce qu'on dit qu'il y avait assez, mais en fait, pas assez pour répondre aux faits, alors on peut dire qu'il n'y en avait pas assez. Je veux juste avoir un jugement de votre part.

Il y a un deuxième volet, désolé, c'est long, mais il y avait beaucoup de questions...

Mme la Présidente :

Oui, juste pour que chacun puisse vraiment s'exprimer, je vais donner beaucoup plus de temps évidemment que pour une simple interpellation. Tout d'abord, parce qu'il y a la question de la motion et puis aussi parce que je pense que c'est un débat vraiment spécial, mais quand-même, essayez aussi de donner aussi du temps de parole à vos collègues, vous êtes déjà au double du temps habituel.

M. De Block:

Je vais tout de suite aborder la motion, mais pourquoi je trouve que c'est important, le point développé dans la motion ? Parce que je trouve que de la part du collège ou de la majorité, j'ai entendu des signaux contradictoires. J'ai entendu l'échevin des Sports s'estimer heureux qu'il n'y ait pas de victimes à déplorer alors que le chef du groupe PS condamne fermement les actes. J'ai entendu l'échevine de la Jeunesse qui veut punir les parents en fait, mais est-ce qu'elle a entendu les parents qui sont désespérés et crient au secours et parfois disent « je ne sais pas comment faire » ? Est-ce que la position défendue par l'échevine de la Jeunesse est la position du collège ou juste une prise de position individuelle de l'échevine ?

Et finalement, dans une première réaction, la bourgmestre appelle à la Région de mieux préparer le réveillon futur, mais en fait, quel est son jugement de l'action ? Je pense que c'est le deuxième échevin qui était présent, si je ne me trompe pas. Est-ce que le deuxième échevin, qu'est-ce qu'il a fait exactement ou pas ? Est-ce qu'on trouve correct ou pas, est-ce qu'il fallait être présent sur les lieux ou pas ?

Puis il y avait la deuxième réaction de la bourgmestre, je pense à Terzake où elle évoque des cultures de fêtes d'un autre pays où il serait presque tradition de brûler des sapins et des voitures. Pour ensuite proposer d'organiser des fêtes pour les jeunes pendant la période des fêtes. En tant que tel, proposer des activités aux jeunes, je pense que c'est une bonne idée, mais là je trouve que c'était léger, vraiment, sur les analyses au niveau des profondeurs et dynamiques dans le quartier présent, au niveau des causes et au niveau de l'analyse précise des deux quartiers concernés. Et quel est le plan de prévention ?

Donc, de toutes ces questions je propose en fait une motion avec...

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block, je vous demande maintenant de conclure.

M. De Block:

Oui, je vais conclure. Donc je voudrais proposer que la commune fasse tout ce qui est dans ses compétences pour aider les commerçants à reprendre leurs activités dans les plus brefs délais; que la commune prenne toutes les actions nécessaires pour que les

assurances et fonds des victimes remboursent effectivement les dégâts des commerçants et riverains et que la commune interpelle les autorités concernées pour garantir que tout Molenbeekois, toute société molenbeekoise aient accès à des assurances couvrant des dégâts de vandalisme sans surcoût parce qu'ils habitent Molenbeek, ce qui est le cas dans certaines assurances, et étudier la possibilité de diminuer les coûts d'assurance en mutualisant les risques; que les sanctions réparatrices et éducatives soient favorisées dans les réactions et envers les acteurs et en particulier les mineurs afin...

Mme la Présidente :

Maintenant, je vous demande vraiment de conclure s'il vous plaît.

M. De Block:

Qu'ils réparent les dégâts eux-mêmes et qu'ils prennent conscience de leurs actes en étant confrontés avec les victimes ou des victimes d'actes semblables, par exemple en accompagnant les pompiers et d'établir les assises perspectives jeunes, emploi et réussite...

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Monsieur De Block, vous ne croyez pas que vous exagérez juste un tout petit peu ? Je sais, mais je vous ai laissé trois fois le temps habituel, je pense que c'est faire honneur à votre travail. Je vous remercie beaucoup. Si vous ne me laissez pas de temps pour répondre ou que vous donnez l'impression que vous monopolisez le débat, vous n'aidez personne. On aura bien 1 heure trente de débat, je vous le garantis, peut-être même plus.

Je passe maintenant la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

On a eu un débat aussi au parlement il y a quelques jours sur les incidents et c'est vrai que cela nourrit beaucoup de partis qui profitent de ces images qu'on a pu voir sur les réseaux sociaux, de voir une ville, une commune qui était, je dirais, dans un état de guerre civile et c'est vrai qu'il y a eu tout un travail de la part de la société molenbeekoise, des citoyens, pour donner une autre image et là, c'est vrai que cela a terni clairement et malheureusement l'image de la commune et je reviendrai sur la communication.

Mais donc, revenons maintenant aux faits, c'est qu'il y a eu ces incidents, il y a des victimes, ce sont les habitants et les commerçants. Et donc moi, je m'interrogeais d'abord sur, d'abord condamner ces actes de vandalisme et je rejoins ce qui avait été dit précédemment, c'est qu'on ne peut pas se substituer aux juges, mais il est normal d'avoir quand-même des mesures éducatives réparatrices. Les dommages doivent être réparés et c'est notamment en encourageant ces formes d'actions citoyennes pour ceux qui ont commis ces actes de vandalisme et qu'on puisse conscientiser et puis aller de l'avant et c'est notamment ce que je vous ai proposé, de faire ce plan d'action emploi-formation.

Mais donc, la nuit du 31, moi je voudrais savoir ce qui a été fait pour prévenir ces incidents, comment le dispositif a été mis en place, quelles ont été les réunions préalables, aussi avec les gardiens de la paix, mais avec la zone de police, comment se sont déroulées les actions d'opérationnalisation? C'est-à-dire que quand on avait interrogé le ministre-président, il disait que c'était l'autorité administrative qui pouvait répondre, donc ici, on est en plein dedans, c'était de voir comment et à quel moment il y a eu un problème d'effectifs de police pour à la fois encadrer les services du SIAMU qui intervenaient? Et pour aussi faire

en sorte qu'on répare, enfin plutôt qu'on fasse en sorte que tout soit maintenant repris en main. Et donc, à quel moment on a fait appel à la capacité de renfort qui est possible dans le cadre du GOLD ? C'est de voir si vous allez pour l'avenir participer à ce dispositif GOLD ?

Ensuite c'est de voir comment la commune s'engage pour notamment les réparations des victimes, qu'est ce qui est mis en place pour accompagner ces victimes ?

Et enfin, c'est la communication. Alors c'est vrai que la communication qui a été faite après les incidents, je trouve qu'elle a été assez, enfin il faut voir un peu le contexte dans lequel ça a été fait, madame la bourgmestre, mais votre intervention après les incidents, elle est assez hasardeuse et on ne comprend pas de trop votre volonté. Soit je le prends de manière très brute en disant « écoutez, si vous voulez organiser des fêtes de quartier pour résoudre les problèmes à Molenbeek, on est mal parti ». Est-ce que vous pourriez un petit peu nous expliquer ce qu'il y a derrière cette intention, cette déclaration ? Parce que, comme ça, ça pose problème, en tous les cas, ce n'est pas ma voie de solution, ce n'est pas comme ça que j'aborde les choses et donc merci de préciser vos propos parce que cela mérite une clarification.

Mme la Présidente :

Je vous remercie Vossaert.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Merci madame la présidente. Vous comprendrez que la situation gravissime que nous avons vécue la nuit de la Saint Sylvestre nécessitait de ma part, mais aussi de la part de mes collègues de mon groupe, mais aussi, j'en suis convaincu et on l'a pu l'entendre, des membres de l'opposition, une réaction énergique à travers cette interpellation évidemment qui a le mérite, je pense, de mettre le doigt sur les graves disfonctionnements qui ont eu lieu cette fameuse nuit qui a choqué, qui a choqué les Molenbeekois, mais aussi je pense l'ensemble des Belges et même au-delà de nos frontières.

Alors, madame la bourgmestre, mon interpellation porte sur cette nuit de la Saint Sylvestre du 31 décembre 2018. Cette nuit qui devait être un moment de fête et de convivialité s'est transformée en une soirée cauchemardesque pour les Molenbeekois et ce. plus particulièrement dans deux quartiers, le quartier Maritime et le quartier des Etangs Noirs. Ces dernières années, il faut le reconnaître, les soirées de la Saint Sylvestre avaient retrouvé un certain apaisement. Nous avons eu certes des incidents, il ne faut pas le nier, il y a eu, et les rapports de police peuvent en attester, quelques incidents, mais jamais ils n'ont atteint la gravité de ce que nous avons vécu le 31 décembre dernier. Une violence qui est sans nom, qui aujourd'hui, en interrogeant les Molenbeekois qui sont encore choqués par ces images, certes qu'elles ne veulent pas refléter la réalité, mais néanmoins qui ont donné cette impression, et cela a été rappelé par plusieurs de nos collègues, une impression de guerre civile dans le Molenbeek historique. Pendant 1h30, le quartier des Etangs Noirs est devenu une zone de non droit avec une réelle situation, et là, je le dis madame la bourgmestre, droit dans les yeux, de vacance de pouvoir, l'autorité communale n'était plus représentée. Alors c'est vrai que vous avez un remplaçant qui était quelque part, où, je ne sais pas très bien, mais en tout cas, il a brillé par son inaction et sa non-présence. D'après la police, on parle d'une trentaine de jeunes étant la source de ce triste spectacle. Alors que d'autres sources, dont vous-même, vous vous êtes répandus dans la presse en parlant de plus de deux cents jeunes qui seraient à la base de ces incidents.

Chers collègues, vous le savez tous, ces dernières années notre commune a connu des moments extrêmement difficiles, elle a été pointée du doigt par le monde entier. Consciente de cela, la majorité précédente et d'ailleurs avec vos partenaires aujourd'hui, tout à l'heure vous avez rappelé que vous regrettiez cette majorité progressiste, mais ce sont vos partenaires aujourd'hui qui ont dirigé la commune ces six dernières années, avec nous, avec ECOLO et le CDH, et je peux vous dire que nous avons fait un travail pour permettre, et je vous le dirai tout à l'heure dans mon texte, aux Molenbeekois de marcher la tête haute. Consciente de cela, la majorité précédente a travaillé sans compter pour redorer l'image de notre commune. Aujourd'hui, à cause de votre impréparation, votre amateurisme et votre absence de gestion de notre commune, et en plus notre jeunesse se retrouve à nouveau pointée du doigt, ce sont donc là cinq ans de travail positif que l'on retrouve aujourd'hui battus en brèche.

Pourquoi je cite plus particulièrement notre jeunesse, madame la bourgmestre, car non seulement il y a eu un défaut de prévoyance, je l'ai dit, comme nous le faisions chaque année, mais pire encore, il y a eu, et ça été rappelé par plusieurs de nos collègues, une gestion calamiteuse de la communication autour de ces événements. Que ce soit de votre chef, mais aussi sous celui qui vous a remplacé, vous avez dans cette commune de 100.000 habitants, jugé bon de vous absenter pendant quinze jours, et ce n'est pas un reproche, vous avez le droit de prendre des vacances, je le dis clairement, mais les Molenbeekois jugeront du sérieux de cette décision. Une fois de retour de vacances, vous avez l'indécence, à mon avis, c'est quand on n'assume pas ses responsabilités en tant que bourgmestre, ça c'est de l'indécence, c'est quand on met à feu et à sang une partie de la commune et qu'on choque les Molenbeekois, ca c'est de l'indécence, vous avez répondu aux métiers - permettez-moi de terminer s'il vous plaît, vous aurez le temps de répondre tout à l'heure, et si vous vouliez intervenir il fallait vous joindre à mon interpellation qui est présentée ici aujourd'hui, il ne faut pas vous draper dans un silence et ici montrer que vous défendez votre maîtresse à penser, merci. Vous avez répondu aux médias en parlant d'un problème de jeunesse, je tiens à rappeler aux membres de cette majorité qu'à Molenbeek, nous avons plus de 30.000 jeunes de moins de 35 ans et que nous n'avons pas de problème de jeunesse, madame la bourgmestre, chers membres du collège, cette jeunesse, elle brille dans différents domaines, nous avons une jeunesse qui malgré les difficultés, cela a été évoqué, malgré le chômage, malgré les discriminations et tout ce qu'ils peuvent endurer, ce sont des jeunes avec qui nous n'avons pas de problèmes dans leur grande majorité. Et ces jeunes qui ont défrayé la chronique, ne me dites pas qu'à cause d'eux, on amalgame l'ensemble de la jeunesse molenbeekoise. Pourtant des amalgames, vous et votre échevin qui vous a remplacée, vous en avez faits, vous vous êtes montrés incapables de défendre les Molenbeekois dans votre communication et de mettre le doigt sur ce qui ne va pas. Cette communication était on ne peut plus chaotique et vous avez choisi la langue de Vondel pour vous exprimer, vous exprimer sur une chaîne en Néerlandais, lorsque vous êtes de retour dans la gestion de Molenbeek, langue que vous ne maîtrisez manifestement pas, pour communiquer des choses aberrantes. Plusieurs de nos collègues l'ont rappelé, vous voulez faire danser les jeunes, pour éviter qu'ils fassent des bêtises, est-ce que vous êtes sérieuse? Faire danser les jeunes pour éviter qu'ils fassent des bêtises, je trouve cela insultant et lamentable. C'est donc le retour d'une vision laxiste, occupationnelle et nonémancipatrice de notre jeunesse et c'est cette vision, madame la bourgmestre, que j'ai combattue bien avant que je ne fasse de la politique, c'est permettre aux jeunes Molenbeekois de s'émanciper à travers les études, à travers des activités culturelles qui leur permettent de s'émanciper intellectuellement et pouvoir ne pas être influencés par des mouvements qui les emmèneraient vers des situations qui seraient problématiques. Et ma collèque Sarah Turine l'a rappelé, ces jeunes qui ont ces profils, qui sont relativement perméables aux discours simplistes sont des jeunes qui par exemple ont rejoint les rangs de ces terroristes de Daesh. Alors moi, je veux bien qu'avec la légitimité électorale on veuille diriger une commune, mais pour cela, il faut encore en avoir la capacité, en avoir les compétences et surtout l'humilité de reconnaître qu'on ne sait pas et qu'on veut bien

apprendre. En matière de sécurité, je rappelle que votre majorité, dans votre majorité, pardon, sortante, vous avez à vos côtés, votre collègue, madame Schepmans qui a été bourgmestre et avec elle vous auriez pu vous concerter au lieu de vouloir monopoliser le pouvoir. D'ailleurs je l'ai évoqué, être bourgmestre et être présidente du conseil communal, vouloir absolument occuper les responsabilités mais ne pas les assumer sur le terrain, c'est un véritable problème. Et donc vous devez reconnaître votre faillite et adopter une approche constructive à laquelle nous serions prêts, madame la bourgmestre, à vous soutenir, mon groupe, mais aussi les groupes de l'opposition. Si vous venez, vous faites, je dirais, aveu de l'incapacité de pouvoir assumer, de pouvoir réfléchir avec nous pour trouver des solutions, nous sommes là pour vous aider, vous guider, avec vos partenaires politiques de cette majorité. Vous n'avez aucunement droit à l'erreur en matière de sécurité madame la bourgmestre. Je crois que la protection des personnes et des biens, ça doit être une priorité. Alors je veux bien qu'on essaie de réfléchir à ce qui a amené, et c'est ce qui me met, je veux dire, en porte-à-faux par rapport à mes collègues de l'opposition, lorsque des jeunes, et je le répète, c'est une petite minorité, qui commettent des dégâts graves, comme ceux qu'on a vus à ce moment-là, la priorité c'est de mettre fin à cette violence et je voudrais ici en profiter pour saluer le travail de la police, parce que je veux bien qu'on parle d'un manque d'effectifs, mais les premiers qui sont sur le front, c'est la police, ce sont les pompiers qui se sont faits caillasser et moi, je voudrais saluer, je dirais, tous ces hommes de première ligne, accompagnés de certains parents qui ont essayé d'éviter le pire cette nuit-là.

Donc je vous invite à veiller à ce que dans des périodes à risque comme celle-ci, vous laissiez la commune dans les mains de personnes ayant la capacité et les compétences pour vous remplacer et ainsi garantir la sécurité des Molenbeekois.

Dès lors, madame la bourgmestre, j'aimerais vous poser les questions suivantes : pouvez-vous nous dire si vous avez organisé des réunions avec les services concernés ? Je pense à la police bien évidemment, au service de prévention et tous les services qui peuvent, je dirais, prévenir de tels événements, préparer la sécurité de vos administrés durant cette nuit de la Saint Sylvestre. Il y a eu un moment de vide de pouvoir, je l'ai dit tout à l'heure, on sait qu'il y a eu un moment où il y avait, ou pas, ou peu de policiers, je ne jette certainement pas la pierre, je l'ai dit, sur la police dont je salue encore une fois le travail remarquable malgré les difficultés en matière d'effectifs. Avez-vous eu une concertation avec celle-ci sur base des expériences passées, afin de pouvoir prendre des dispositions nécessaires ?

Pouvez-vous nous faire le bilan des dégâts sur le plan matériel, au niveau du mobilier urbain, éventuellement le nombre de véhicules qui ont été incendiés, quels ont été les services qui ont été activés pour venir en aide dès le lendemain aux victimes de ces actes de violence ? Si oui, qu'est-ce qui a été proposé aux victimes ? La presse nous informe qu'il y a eu aussi une identification des auteurs, pouvez-vous éventuellement, sans rentrer dans les détails, nous en dire plus ? Il ne s'agit pas ici de donner des noms bien évidemment, mais juste de savoir si les actions policières ont porté leurs fruits.

Avec la gestion, je l'ai déjà dit, je vais le répéter, calamiteuse de cet épisode, vous avez réussi la prouesse en quelques jours à complètement détruire le travail réalisé par la majorité sortante en termes d'amélioration et de la valorisation de l'image de Molenbeek. Dès lors, je souhaiterais également savoir ce que vous comptez mettre en place pour redorer l'image de notre commune malgré votre communication chaotique? Avez-vous réfléchi dès aujourd'hui à la manière dont la sécurité lors des prochains grands événements de la commune sera assurée? Je pense ici évidemment à la période du ramadan, je pense à la fête de la musique et d'autres événements très importants qui nécessiteraient évidemment qu'on s'intéresse à l'organisation et surtout avoir une approche préventive.

Encore deux petites choses et j'en terminerai là, moi je veux aussi rappeler que de nombreux citoyens, mais aussi d'associations, de clubs sportifs se sont rendus auprès des victimes, des commerçants, pour leur apporter leur soutien bien avant que les autorités communales ne se mobilisent et moi, je voudrais saluer ici bien évidemment leur démarche.

Et enfin, madame la bourgmestre, je voudrais sincèrement, de manière symbolique vous remettre un livre que j'ai été chercher dans une des meilleures librairies de Bruxelles. Ça s'appelle, mesdames, messieurs, « La communication non-violente pour les nuls » et je voudrais vous le remettre...

Mme la Présidente :

C'est une blague ? Après votre interpellation.

M. El Khannouss:

Non ce n'est pas une blague, sincèrement, parce que je pense que ça peut être utile...

Mme la Présidente :

Ecoutez, je vous remercie, mais je refuse votre cadeau, je le donnerai à quelqu'un qui en a plus besoin que moi.

M. El Khannouss:

Je pense que vous en avez besoin, sincèrement, vous et certains membres de votre collège.

Voilà, j'ai dit, merci.

Mme la Présidente :

Je donne maintenant la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

Merci madame la bourgmestre, la première page de votre majorat va bientôt se tourner, c'est une page qui restera dans l'histoire, de par les événements qui viennent d'être rappelés. Je voudrais ce soir parler de deux volets.

Le premier, en particulier, c'est d'être la porte-parole de citoyens plus fragilisés. Nombreux sont les ainés qui ont vécu des moments extrêmement difficiles, étant seuls à la maison, qui ont ressenti la peur, l'angoisse et qui, pour certains même, ont eu peur de voir leur maison s'enflammer, qui ont essayé de joindre la police et qui ont entendu la police faire aveu de son impuissance puisqu'il n'y avait personne pour venir dans les quartiers et les quartiers un peu partout dans la commune. Et donc, je voudrais vraiment faire, être porteparole de ces personnes-là, qui aujourd'hui encore portent la peur et une certaine déception. Et je pense qu'ils attendent de vous que vous puissiez rétablir une certaine confiance, un certain crédit et c'est une question que je vous pose : comment pensez-vous pouvoir faire une démarche constructive, positive, envers ces personnes qui sont vraiment en attente de cela ? Et dans le même cadre, restaurer aussi l'image de notre commune qui, il faut le reconnaître, a été écornée, et chez nos propres concitoyens et chez beaucoup d'autres.

Alors je voudrais aussi, sincèrement, et sans polémique, vous demander, vous faire part de quelque chose par rapport aux néerlandophones. Je pense que vous n'avez pas réalisé en prenant la parole en néerlandais que sur un sujet aussi difficile, qui demandait finesse et nuance, et dans des conditions aussi compliquées, le fait, qui je pense au départ, a été une bonne volonté et une marque de vouloir rejoindre l'autre, finalement s'est retournée contre vous. Votre prise de parole à Terzake a été reçue de manière difficile, si pas un peu insultante chez certains néerlandophones. Non mais, je suis sincère avec vous, je pense qu'on ne réalise pas assez que c'est une minorité et qu'il ne suffit pas parfois de reprendre certains mots et de faire de son mieux et quand on parle sur des sujets aussi difficiles, il vaut mieux parfois parler dans sa propre langue et s'en excuser ou bien dire « voilà, je... », cette prise de parole ne veut pas être polémique, mais je ne sais pas comment vos échevins néerlandophones l'ont vécue, l'ont entendue, mais en tout cas, je sais que des citoyens néerlandophones, en tout cas eux, ont été blessés, en tout cas n'ont pas compris, n'ont pas compris votre prise de parole...

Mme la Présidente :

Je vais vous demander de clôturer s'il vous plaît.

Mme Gilles-Goris:

Je vais clôturer, j'ai fini, je tenais simplement à vous le dire et à attirer l'attention sur les flamands, les néerlandophones de notre commune qui attendent qu'on leur parle de manière, voilà, je pense que vous l'avez fait sincèrement mais, dans leur propre langue ou bien de manière ajustée dans une autre langue.

Mme la Présidente :

Je vous remercie.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban:

Merci madame la bourgmestre.

Je vais remercier certains collègues de l'opposition de s'être exprimés de manière tout-à-fait courtoise, d'avoir posé des questions. Evidemment, je ne vais pas remercier monsieur El Khannouss qui, je trouve, s'est comporté de manière tout-à-fait abjecte. Reprocher à une bourgmestre de prendre des congés après avoir vécu un deuil dans sa famille aussi important, je trouve cela totalement indécent et, je m'arrête, je ne vais plus parler de vous après ça, et je conseille à cette majorité de ne surtout pas vous désigner vous comme porte-parole de cette commune.

J'ai assisté à un débat au parlement sur les événements de Molenbeek, j'ai assisté à un débat, à des explications au conseil de police. Et j'ai assisté personnellement, j'étais très près des incidents puisque j'étais très près des Etangs Noirs quasi toute la soirée. Je vais vous dire, on m'a dit que cette année, il y avait eu moins d'incidents qu'auparavant. Cette phrase, elle n'est pas de moi, cette phrase, elle est du procureur du roi et elle est... Vous avez un problème quand on s'exprime, en fait ?

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, j'ai demandé qu'on vous écoute, écoutez vos collègues s'il vous plaît.

M. Ikazban:

Elle vient du procureur du roi, elle ne vient pas de moi. Et après vous comprendrez pourquoi je mets cette réflexion en avant.

Les incidents du 31 décembre, évidemment qu'on a tous été choqués, évidemment que nous avons tous condamné les casseurs, j'ai condamné fermement les casseurs dès 1h, 2h du matin puisque je vous dis, j'ai assisté en grande partie à ce qu'il s'est passé. J'ai condamné fermement ceux qui chercheraient des excuses éventuellement aux casseurs, mais je pense que j'ai aussi condamné très clairement les politiques qui en ont profité pour faire de l'esbroufe, pour monter les problèmes en épingle. Alors évidemment, il ne faut pas chercher des excuses aux casseurs mais, par contre, notre responsabilité, c'est d'essayer de comprendre ce qu'il s'est passé, essayer de comprendre parce que c'est en comprenant ce qu'il s'est passé, en comprenant ce qui a provoqué peut-être ces événements qu'on peut éviter qu'ils se reproduisent. D'abord, parce que je suis dérangé par certains propos qui ont été tenus, mais je rappelle quand-même que vous parlez des casseurs qui ont démoli des voitures, qui ont démoli des commerces, mais tout ce qui s'est passé, fait mal à Molenbeek, fait mal à tous les habitants de Molenbeek et fait mal aussi à notre jeunesse. Et quand j'entends certains parler, j'ai l'impression que vous parlez de l'ensemble de la jeunesse, alors qu'on est là devant des incidents qui ont été provoqués par une infime minorité. L'infime minorité de notre population et des habitants de cette commune et je trouve que là aussi, il faut un petit peu raison garder. Qu'est-ce qu'il s'est passé ? Vous posez tous la question et vous êtes en droit de vous la poser, je me la pose également. Je sais qu'il y a une enquête qui est diligentée par l'inspection générale de police et par le comité P, et j'attends évidemment avec impatience les résultats de ces enquêtes pour avoir un avis peut-être un peu plus objectif, un peu plus circonstancié. Et certains d'entre vous semblaient parler de ces incidents comme s'il n'y en avait jamais eus auparavant, comme s'il n'y en avait eus qu'à Molenbeek, comme s'il n'y en a pas dans les autres régions, comme s'il n'y en a pas en Belgique, comme s'il n'y en a pas dans toute l'Europe malheureusement, cette nuit de la Saint Sylvestre. Dois-je rappeler qu'il y a quelques temps, sous l'ancienne majorité, on a retrouvé une voiture dans le métro aux Etangs Noirs. On ne va pas commencer à jouer à ce jeu-là, je pense qu'il faut essayer un peu de prendre de la hauteur dans ce débat et dans ce qu'il se passe...

Mme la Présidente :

Monsieur Ikazban, je vais vous demander d'amorcer peut-être la fin de votre intervention, s'il vous plaît.

M. Ikazban:

J'avais beaucoup de choses à dire mais maintenant je vais me limiter.

Je dirais simplement que j'ai la conviction profonde qu'on aurait pu faire beaucoup mieux, qu'on aurait dû faire beaucoup mieux. Et ce qu'il me semble, c'est qu'il me semble qu'on a désinvesti dans cette commune en matière de sécurité, que le fédéral n'a pas assumé ses responsabilités vis-à-vis de nos zones de police et en matière de prévention, madame Turine, je vous le dis très sincèrement et je ne veux pas être accusé de faire de l'opportunisme, je l'ai dit pendant six ans dans l'opposition, des moyens financiers pour la prévention, il y en a, il y en avait, malheureusement j'ai l'impression qu'on a désorganisé et qu'on a déstructuré des travailleurs, qu'on a démotivé également.

Et pour conclure, puisqu'on me demande de conclure malheureusement, nous pouvons débattre, nous pouvons discuter, nous pouvons critiquer, nous pouvons analyser et dans l'analyse, on doit analyser ceux qui ont eu en charge la jeunesse, ceux qui ont eu en

charge l'emploi. Monsieur El Khannouss a eu l'emploi pendant douze ans ici dans cette commune. Mais s'il vous plaît, de grâce, nous sommes tous des membres du conseil communal de Molenbeek, nous défendons cette commune, nous défendons les habitants, ne donnons pas trop d'importance au bruit qu'un arbre fait quand il tombe, car vous savez très bien qu'il fera toujours plus de bruit que la forêt qui pousse, et la forêt, ce sont nos habitants et notre jeunesse que nous devons défendre.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ikazban.

Je donne la parole à madame Liekendael.

Et je vais demander à ceux qui ont déjà pris la parole, de ne pas la reprendre dans ce tour-ci et d'attendre le tour suivant puisqu'ils auront un tour suivant.

Mme Liekendael:

Je vous remercie madame la présidente, chers collègues, comme vous tous, j'ai visionné les vidéos des violences qui se sont produites, en fait dans plusieurs rues de Molenbeek, le soir du 31 décembre dernier. Et ce qui devait être une soirée agréable pour les Molenbeekois qui s'apprêtaient à célébrer le nouvel an en famille, avec leurs amis, s'est transformée pour certains en cauchemar. Brûler des sacs-poubelle, des voitures, incendier une habitation, détruire le mobilier urbain, jeter des pierres sur les vitrines des commerces, piller des boutiques, intimider les habitants, rien, mais strictement rien ne peut justifier de tels comportements qui mettent en péril la sécurité de nos citoyens. Ce soir, nous avons surtout une pensée pour ces riverains qui ont vécu une soirée horrible comme cette dame qui habite juste au-dessus de la pharmacie saccagée aux Etangs Noirs et qui a assisté, impuissante et apeurée, aux pillages, aux voisins de l'immeuble incendié, heureusement vide, sans quoi un drame plus terrible serait survenu, qui ont dû quitter leur maison en pleine nuit et dans le froid pour trouver un abri, aux commercants qui ont retrouvé leur magasin saccagé. Nous avons aussi une pensée pour ces pompiers qui font un travail tout-à-fait extraordinaire en sauvant des vies, nos vies, mais ce soir-là à Molenbeek, ils ont été la cible des pierres et des projectiles, ils ont dû rebrousser chemin de crainte pour leur propre sécurité, alors que des voitures et une maison brûlaient, que des habitants étaient en danger. Cette nuit du 31 décembre aurait pu être encore plus dramatique et les auteurs des faits du 31 décembre auraient pu causer la mort de leurs propres voisins, d'une maman ou d'un enfant.

Nous estimons que cela ne peut absolument plus se reproduire. Je ne doute pas, et je parle au nom du groupe MR et Open-VLD, je ne doute pas que le collège tire les enseignements de ces incidents pour prendre à l'avenir des mesures plus adéquates en collaboration avec la police, les services de prévention et tous les acteurs concernés. Il y a aussi eu des incidents dans d'autres communes de la région bruxelloise. Je vous rappelle qu'au niveau de la région bruxelloise, Bruxelles-Capitale, il y a un organisme, BPS, Bruxelles Prévention et Sécurité, qui joue un rôle central dans la coordination des différents opérateurs de la chaîne de prévention et de sécurité. Nous espérons qu'au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, l'on tire des leçons au niveau de la prévention afin que ces incidents ne se produisent plus.

Pour terminer, je ne voudrais pas qu'on réduise ces graves incidents à des faits et gestes de quelques mineurs en mal d'animation. D'abord, ils ne sont pas représentatifs de la jeunesse molenbeekoise qui au contraire réalise des actions extraordinaires, que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou économique. Ensuite, des images qu'on a pu tous voir, des adultes étaient bien présents lors des pillages des commerces. Aux dires, dans la presse, des habitants de la rue de Ribaucourt, sous couvert d'anonymat, parce qu'ils ont

peur de représailles, tous ces individus sont connus et facilement identifiables. Mon groupe espère donc que le collège mettra tout en œuvre pour assurer dorénavant la sécurité dans tous les quartiers de Molenbeek. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup madame Liekendael.

J'ai pris note de toutes vos questions, je vais répondre en quatre parties, les faits, l'interprétation que j'en donne, un mot sur la communication et puis les actions à mener et le plan de la majorité.

Mais avant ça, je voudrais adresser un mot en particulier à celui d'entre vous, qui pour moi, s'est exposé à la honte aujourd'hui, c'est monsieur El Khannouss, vous pourrez répondre, puisque c'est un fait personnel. Je pense que là, vous avez été vraiment trop loin. Je pense que vous nous avez habitués à la caricature, mais à votre place j'aurais honte des propos que vous avez tenus aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que pour moi, il s'agit d'un tissu de fake news et de calomnies. Alors, les calomnies, qui forment un nuage qui s'apparente à un déversement de haine sur moi, à titre personnel, comme tout à l'heure d'ailleurs quand vous n'écoutiez pas mes réponses sur la personne qui m'accompagne et sur mon collègue. Mon collègue qui, en mon absence, a pris les choses en main, a soutenu et dirigé en partie les forces de police, du terrain-même puisqu'il était sur place. Pour avoir vu les images, on ne parle pas de 4, 5 jeunes, on parle de centaines de jeunes présents au moment des bris de vitrines et des dévastations dans les trois commerces qui ont été pillés aux Etangs Noirs. Alors, si vous lui reprochez de ne pas avoir été se mettre au milieu des trois cents jeunes, eh bien moi, je ne le lui reproche pas, je le félicite. Je pense que ce n'était pas sa place, je pense qu'il a bien fait, je pense que dans le climat actuel, et ça, on va revenir sur la communication, c'est ce que j'ai dit à Terzake, un climat insurrectionnel en Belgique et en France, partout en Europe, une nouvelle manière de faire la fête que nous ne comprenons pas et qui est insupportable. C'est ca que j'ai dit à Terzake, et vous deux, néerlandophones. vous avez vu tout Terzake, donc vous avez certainement vu les quatre dernières secondes où je dis « ce n'est pas normal, c'est insupportable », merci. Alors, c'est très gentil, je vous remercie, je vais continuer. Alors, ce déversement de haine, ce tissu de mensonges et de calomnies, vous avez dit une phrase dont j'espère de tout mon cœur qu'elle est fausse, parce que sinon, vous avez beaucoup d'avenir, vous avez dit, les jeunes sont perméables aux discours simplistes », eh bien je supplie que nos jeunes soient plus intelligents et n'écoutent pas vos discours simplistes et vos discours de haine.

Je vais commencer maintenant ma réponse aux questions sérieuses posées par des gens sérieux. D'abord sur les faits, qu'est-ce qu'il s'est passé réellement. Cette nuit-là, rien que sur le territoire molenbeekois, il y a eu pas moins de treize sites d'intervention de la police. Je suppose qu'il n'est pas utile de vous dire que ce n'est pas habituel. Parmi ces treize sites au moins d'intervention, je passe les phénomènes mineurs qui sont au-delà des treize sites d'interventions, trois sites ont justifié une intervention importante, lourde, un déploiement de nombreux policiers. Il s'agit de la station Beekkant, il s'agit du quartier Maritime et il s'agit des Etangs Noirs.

Alors, oui, il y avait deux fois plus de policiers qu'en 2017. Oui, on peut considérer au regard de ce qu'il s'est passé, que ce n'était pas suffisant, ça on peut le dire, parce que de fait, il y a eu trois magasins pillés et que ce ne sont pas de petits dégâts, ce sont des dégâts très lourds. Il y a eu, effectivement, vous l'avez dit, des scènes de violence, je ne les qualifierais pas de guerre civile, mais en tout cas de menaces sur le corps de police et sur le corps de pompier qui sont insupportables, insupportables, tout à fait anormales, c'est un degré de violence élevé. Et dans ces conditions, effectivement, nos policiers ont pendant 31 minutes, 31 minutes, été débordés. Alors on peut dire « voilà, il n'y avait pas assez de

monde sur place », moi je vous dis qu'il y en avait deux fois plus. C'est ce qui a permis, vu que ce n'était que 31 minutes, mais qui sont terriblement longues évidemment, c'est ce qui a permis que finalement, l'intervention suivante soit couronnée de succès. Et moi, je félicite les policiers qui sont intervenus et qui ont permis de circonscrire au final le bilan à ce qu'on sait, parce que, excusez-moi, vous avez élevé en pensées contradictoires, toutes les communications qui ont eu, qui ont pris place, ces communications, elles sont complètes, elles ne sont absolument pas contradictoires, même pas celles de monsieur Berckmans que je viens d'éclairer. Mais monsieur Azaoum, quand il dit ce qu'il a dit, il a raison, pourquoi il a raison? Je suis médecin, l'intégrité physique de personnes n'a pas été sérieusement mise à mal. Donc il a raison, bien sûr qu'il y a des dégâts énormes, bien sûr qu'il y a un déchaînement de violence, des images qu'on ne veut plus voir, des images intolérables, un déchaînement qui fait mal parce qu'on sait que ce sont nos jeunes et qu'on a la responsabilité en tant qu'adultes ici de s'occuper d'eux. Mais, il n'y a pas eu d'atteinte à l'intégrité physique majeure. Donc il a raison, quelque part, c'est ce que vous dites aussi, on est passé à côté de quelque chose de pire, ne croyez pas que je m'en réjouisse, je suis extrêmement, je suis marrie de ce qu'il s'est passé et je ne souhaite à personne, pas même à vous, de vivre ça un jour comme responsable politique. Et je trouve que la manière que vous avez de nous en rendre responsables, alors qu'on est là depuis trois semaines, alors que vous venez d'exercer le pouvoir pendant six ans, mais c'est odieux, c'est complètement inqualifiable, vous êtes odieux, vous' êtes odieux.

Revenons sur les faits. Alors, anticipation, c'est une excellente question, je vous remercie de l'avoir posée. Immédiatement après les faits, c'est la question que nous nous sommes tous ici posée. Et c'est la question que nous avons posée à notre police. Est-ce qu'on a manqué des signaux ? Et là, on est tombé des nues, parce qu'il y a eu une analyse de risques et qui n'avait rien détecté. Et donc, dans les actions que nous avons menées depuis et que nous allons mettre en œuvre, il y a tout un nouveau travail à faire sur la détection des signaux. Un de vous a dit qu'il y a eu des appels sur les réseaux sociaux et internet à venir se réunir, mais ce sont des choses évidemment qu'on doit pouvoir détecter au niveau de notre tissu qui encadre, qui est connecté à nos jeunes, au niveau de nos policiers, cela n'a pas été possible, c'est quelque chose sur lequel on va travailler. Et on va retravailler parce que l'un d'entre vous l'a dit, ce sont des choses qui étaient faites par le passé et qui ne sont plus là aujourd'hui, nous allons le refaire. Mais donc effectivement, les gestes en tant qu'autorité de tutelle de cette police, les gestes prescrits ont été faits, nous avons même eu les félicitations pour l'ordre de police que nous avions fait, qui était extrêmement détaillé pour ce soir-là. Ca, c'est la réalité des faits, mais nous avons des dégâts énormes, tant au niveau de ces trois citoyens, de ces trois magasins, de plusieurs quartiers et de l'image de notre commune. Nous avons tout ça, nous allons devoir travailler à surmonter tout ca. Je vais vous dire, parce qu'on peut aussi un petit peu prendre du recul, en réalité, nous avons déjà dépassé des épreuves pires, donc nous allons y arriver. Donc, nous allons y arriver. Mais évidemment, en tant que responsables politiques, je me serais passée de ça, tout comme vous. Ça, c'est évident.

Je reviens à nouveau sur les faits. Le lendemain matin, j'ai été avertie des faits. Nous avons été en connexion immédiate, monsieur Achaoui et moi-même, en connexion constante avec notre chef de corps de la zone de police. Qu'avons-nous fait le lendemain, lui est allé immédiatement constater ce qu'il n'avait pas encore vu la veille, mais en réalité il avait déjà pratiquement tout vu la nuit des événements, et mettre sur pied des dispositifs d'aide aux victimes, les écouter, amener les services communaux adéquats et tout, au niveau du soutien de l'aide aux victimes à ce moment-là, a déjà pu commencer à se mettre en place. L'action de la Commune de ce côté-là a été immédiate. L'action de la Commune a également été immédiate pour qu'il n'y ait pas davantage de dégâts, c'est-à-dire que immédiatement on a pu intervenir sur les bâtiments abîmés ou détériorés, on a pu intervenir sur les carcasses de voitures etc., et faire le nécessaire pour qu'il n'y ait pas de nouvelles

détériorations qui s'en suivent parce qu'on aurait laissé des traces des dégâts. On sait que ce genre de choses amène d'autres faits.

Qui étaient présents ce soir-là et qui sont les auteurs, tout d'abord nous n'avons pas d'indices de coordination entre les sites. N'avons pas d'indices de ce type. C'était, au regard de ceux qui ont été arrêtés, j'ai reçu le listing de ceux qui ont été arrêtés en termes de profil, il s'agissait quasiment exclusivement de Molenbeekois. Par contre, on a fait circuler l'information qu'il s'agissait de très jeunes, ce n'est pas le cas, au regard de ce qui est revenu en termes d'arrestations. Si on regarde les images vidéo, je pense que l'un de vous l'a dit, on constate autre chose, il y a effectivement quelques très jeunes, il y a même des enfants qui passent parce que leurs parents les emmènent très vite en traversant une zone qui est dangereuse, mais les instigateurs et les meneurs sont des adultes. Et là, je vais déjà un peu dans l'interprétation, par rapport aux hypothèses émises notamment par Madame Turine, il est évident qu'une infime partie, et je remercie celui qui l'a dit tout à l'heure, Monsieur Ikazban, une infime partie de nos jeunes ne va pas bien et peut être considérée à des degrés divers de désaffiliation. Mais ici, si moi, je dois donner mon interprétation, je pense qu'il y a d'abord un grand phénomène de groupe, avec des meneurs qui ne sont pas si jeunes.

La suite des faits, nous avons mis en place toute une série de dispositifs pour aider les victimes et donc je réponds déjà à un des éléments d'une des motions, aujourd'hui, chacun des commerçants a pu reprendre son travail, je les ai encore vus avant-hier, il s'apprête à nous suivre dans la procédure de constitution en partie civile, puisque nous avons décidé très rapidement de nous constituer partie civile, ce qui, parce que tout le monde a l'air de penser que c'est tout à fait banal, ce n'est absolument pas banal. Je me suis renseignés, on ne l'a jamais fait à Molenbeek, c'est une première et dans les autres communes, ça ne se fait pas non plus. Donc, c'est tout à fait significatif comme geste et je pense que si vous devez parler d'un geste nouveau ici, c'est peut-être celui-là. Qu'est-ce que ça va nous permettre et bien, nous pourrons être actifs dans toutes les procédures judiciaires qui vont avoir lieu et ça, c'est une chose que je dois vous dire, c'est que dès le lendemain, j'ai donné pour ordre à la police, donc nous étions hors temps de communication folle, par ce que après les faits il y a eu une communication dingue, mais en dehors de ce temps de communication folle, j'ai demandé deux choses à la police, c'est d'analyser et de ré-analyser toutes les images pour être certain qu'on fasse tous les efforts possibles pour identifier certains des casseurs. Pourquoi, ce n'est pas que j'ai une revanche personnelle ou l'impression que ce sera tellement extraordinaire d'en punir au moins un, mais je pense qu'on ne peut pas laisser le doute sur le fait qu'il y ait une impunité dans de tels faits. Donc c'était le but de cette demande à la police. Ils ont lancé immédiatement une unité de recherche qu'ils ont élargie, donc ils sont mis beaucoup de personnel sur le dossier, pour visionner un maximum des vidéos qui ont circulé sur Internet et nous avons aussi nousmêmes, membres du collège, fait l'effort d'envoyer des vidéos que nous avons reçues, pour essayer d'avoir un maximum d'images et la police est en train d'analyser toutes ces images. Ces images amènent tout un débat qu'on pourra avoir quand on aura un peu plus informations sur les caméras. Les premières images démontrent les possibilités et les limites de nos caméras et nous reviendrons là-dessus.

J'ai demandé donc, le lendemain déjà, une deuxième chose à mon corps de police, c'est d'organiser un collège extraordinaire de police. Pourquoi, parce que pour moi il est évident que même si nous avions déployé deux fois plus de personnel sur le terrain, nous avons des difficultés effectivement au niveau du recrutement et du cadre de notre zone de police. Nous avions besoin d'échanger des informations et que tout le monde soit au même niveau d'information pour pouvoir plaider sur la question de la police. Ce qui vous est apparu, peut-être à certains moments en lecture rapide, comme contradictoires, ne l'est pas. Nous avons des besoins importants et ça ne signifie pas pour autant que la soirée avait été sous-estimée, mais estimé, mal investie, m'a travaillée. Ceci nous permet de remettre sur le

feu des demandes pour compléter notre cadre et pour augmenter le recrutement de policiers qui peuvent vraiment s'investir durablement dans notre zone.

Concernant les pompiers, une série de faits ont été relayés dans la presse, dans la semaine qui a suivi les événements. Un syndicaliste pompier s'est exprimé en disant que c'était scandaleux parce que nous n'avions pas accompagné les pompiers. C'est faux, c'est faux, et depuis, j'avais demandé à les voir et j'ai rencontré le commandant des pompiers et son second, avec le chef de zone, nous avons eu une discussion extrêmement franche, et ils nous ont dit, de manière tout à fait naturelle et évidente pour eux, que c'était faux. Ils ont reconnu que ce syndicaliste, dans son expression, est allé beaucoup trop loin. Ca veut dire que le premier camion arrivé aux Etangs Noirs était accompagné de véhicules de police, pour être précise, de trois véhicules de police. Les quatre véhicules se sont faits caillasser. Ils ont donc reculé et ils se rendent un point de rendez-vous situé en amont sur la chaussée de Gand, où ils attendent des renforts. Quand les renforts arrivent, ils reviennent sur place. Donc ils sont immédiatement accompagnés de la police, le problème c'est que l'ampleur des événements est telle, qu'ils n'arrivent pas à intervenir. Et donc, ils reculent une seconde fois. C'est un scénario assez semblable qui se produit du côté du boulevard Léopold II, dans les événements qui ont malheureusement abouti à ce qu'un immeuble soit dévasté par le feu, juste à côté de chez Dirk De Block.

Donc, policiers et pompiers ont été pris à partie, caillassés, à plusieurs reprises cette soirée-là. Laissez-moi vous dire, je reviens à ma formation initiale, je suis médecin, laissezmoi vous dire que je suis profondément choquée par ceci. J'ai tenu immédiatement à faire part de ma sympathie aux pompiers, d'organiser cette réunion pour les voir et je ne pensais pas qu'elle aboutirait au fait de découvrir qu'ils étaient bien accompagnés de la police, mais par contre, je leur ai garanti qu'on allait travailler à un protocole de coordination de nos services qui permettent que ceci ne se produise plus jamais. Nous allons aussi travailler, parce qu'au niveau de nos jeunes, nous allons probablement passer par les écoles, mais aussi par les autres structures, qu'il y ait une sensibilisation à ce que sont les métiers de secours. Parce que, je vous l'ai dit, j'ai qualifié le climat actuel de climat insurrectionnel en Belgique et en France, autant, dans ce type de climat, avec la dualisation sociale grandissante on peut comprendre, je ne dis pas excuser, mais c'est quelque chose qu'on peut avoir à l'esprit, que certains de nos jeunes n'aiment pas la police. Mais de là à se tourner contre les services de secours, est quelque chose qui marque une gradation dans la destruction des repères chez certains. Nous allons donc organiser avec eux des actions de sensibilisation par rapport à la spécificité que constitue tous les types de services de secours. Je veux vous rappeler, il faut le dire partout, que même sur les champs de guerre, les services de secours sont protégés. Tous les belligérants savent en attaque pas les services de secours. C'est quelque chose qui n'est pas humain, dans nos sociétés, c'est quelque chose qui n'est pas normal, on est passé là à un grade de destruction des repères qui est très élevé. Voilà ce que j'ai fait par rapport aux pompiers.

Alors je vous ai parlé d'un questionnement sur l'anticipation et les signaux potentiels qu'on peut analyser ou pas, sur ce qui se passe dans notre population et la manière dont vont se passer certains événements. Nous avons réuni, madame Zamouri et moi-même, les acteurs de la prévention et de la jeunesse, dans la semaine qui a suivi. Nous avons fait un large débriefing sur les événements. Nous avons ré-initié un processus qui n'existait plus, de coordination entre les services sous la houlette du fonctionnaire de prévention pour pouvoir mettre sur pied les bonnes actions, les bons processus pour avoir à nouveau davantage de diagnostics sur ce qui se passe dans nos quartiers. La suite de ce processus, c'est une rencontre, elle est planifiée, avec nos services de police pour faire le travail avec eux également.

En ce qui concerne les victimes, j'ai écrit personnellement à toutes les victimes, y compris ceux qui ont perdu leur voiture ou qui ont eu des dégâts à leur maison, afin de les

encourager à nous rejoindre dans la procédure de constitution de partie civile pour faire front concernant les demandes de réparation.

En ce qui concerne les mesures à caractère de police et la suite peut y être donnée, nous en avons encore reparlé pour la quatrième fois avec mes collègues bourgmestres des autres communes de la zone ce matin, en collège de police, je vais chez Pieter De Crem la semaine prochaine. Il a donné suite immédiatement à ma demande de rendez-vous, et je vais plaider pour une série d'éléments qui ont trait à l'organisation du recrutement, à la capacité de remplir notre cadre, à la formation de nos policiers, de manière à améliorer durablement les possibilités d'intervention que nous avons.

J'ai également souhaité, qu'avec sa casquette de participation citoyenne, à courte échéance, Jamel Azaoum puisse organiser une rencontre dans deux quartiers, les Etangs Noirs et le Maritime, pour débriefer, entendre et écouter sur ce qu'il faut faire, d'après eux, et leur vécu par rapport à ces événements.

Nous avons aussi mis sur pied la relance des groupes de planifications sociales. De quoi s'agit-il, c'est une forme de coordination sociale, entre tous les acteurs, mais à dimension de quartier. Il s'agit de repartir sur le fait qu'il y a des spécificités dans les quartiers et réunir les acteurs autour du territoire. Nous avons entamé avec les différents services une analyse des événements annuels et ponctuels, avec un établissement de rétro planning pour identifier les événements délicats, déjà à l'avance il y en a que l'on peut identifier, et préparer les actions qu'il faut.

En ce qui concerne la problématique des poubelles, ce soir-là, c'était la veille d'un ramassage habituel par Bruxelles Propreté. Nous avons fait deux choses, j'ai écrit personnellement à la ministre et au directeur de Bruxelles Propreté, en spécifiant que j'avais la demande qu'il soit expressément prévu dans le calendrier de collecte, que si la Saint-Sylvestre tombe la veille d'un jour de collecte, on annule et on publie l'annulation de la collecte. Parce qu'on peut pas imaginer effectivement que de telles soirées, avec autant de poubelles sur la rue, se reproduisent.

Ca m'amène directement à l'autre problème, celui des pétards. Je crois que c'est vous, madame Turine, qui avez parlé de la violence de ses pétards. Vous avez tout à fait raison, il semble qu'il y ait de nouveaux pétards sur le marché, beaucoup plus puissants, en vente sur Internet notamment, mais aussi dans certains magasins. Et donc, de ce côté-là, nous avons un règlement de police qui a été appliqué, c'est d'ailleurs ce qui a amené aux arrestations dont on a parlé, certains d'entre vous l'on mentionné, en début de soirée il y a effectivement des jeunes qui ont été arrêtés parce qu'on jugeait qu'ils avaient une conduite dangereuse et des pétards dangereux etc. Mais donc, ça veut dire que ce règlement existe, malheureusement il y a là aussi, premièrement un travail de sensibilisation à faire au niveau des parents et des jeunes, un travail de recherche des magasins qui vendent ces pétards, et un travail policier d'arrestation, de contrainte par rapport à l'usage de ces dispositifs qui sont excessivement dangereux, qui amènent à ce qu'on ait l'impression, et ça c'est tout le témoignage de madame Gilles-Goris, et je la remercie pour cela, effectivement les simples gens qui n'ont rien à voir là-dedans, qui sont restés dans leur maison, qui n'ont pas eu de dégâts physiques et matériels, sont terrifiés quand ils entendent de tels pétards. Moi-même je le suis aussi, on dirait que ce sont des coups de feu. On ne sait pas ce qui se passe et on est là de nouveau dans quelque chose qui est tout à fait anormal. Le degré de bruit est tout à fait anormal. Bien sûr qu'il faut condamner l'usage de ces pétards, bien sûr qu'il faut arrêter les gens qui les utilisent, dissuader ceux qui les vendent et donc, on a aussi décidé de revoir le règlement taxe ou les amendes à infliger pour les possesseurs de ce type de pétards, de manière à avoir une action lourde et dissuasive par rapport aux pétards.

Concernant les parents, sont-ils coupables. Ce n'est pas tellement la question posée, on a visiblement une difficulté avec une perte de repères chez certains jeunes. Il y a plusieurs actions à mener par rapport à ça, il faut évidemment qu'en tant que responsables politiques, on montre les limites et en rappelle les limites du comportement en société. Il n'est pas question de tolérer certaines choses. Cela signifie de facto que si, je l'appelle de mes vœux, comme je le crois, on va pouvoir identifier des jeunes qui ont commis des actes répréhensibles, il faudra les punir. Quand on les punira, j'entends que certains d'entre vous veulent uniquement des travaux d'intérêt général, cela ne sera vraisemblablement pas possible. Ça dépendra de ce pourquoi les jeunes sont affectées. S'ils sont arrêtés pour des dégradations matérielles qui ont entraîné des dégâts et des pertes très importantes, effectivement il y a une réparation financière derrière et effectivement, si c'est un mineur, ce sont les parents qui sont responsables. C'est ce qu'a voulu dire, je pense, madame Zamouri, et c'est une réflexion qu'en tant que parents, on peut tous assumer ici. À côté de ça, il y a évidemment d'autres réflexions à avoir, à caractère plus sociologique, dont celle de l'inoccupation de ces jeunes ce soir-là, du sens qu'ils donnent à ce moment, dont celle des difficultés énormes, mais je pense qu'ici nous somment tous sensibles à ça, qu'ont nos grandes familles dans de très petits logements. Évidemment que ca pousse les jeunes dehors, c'est une problématique majeure de notre quartier du centre historique.

La dernière question, la question de la parentalité, bien sûr que dans une société qui évolue aussi vite que la nôtre, je parle à tous les points de vue, doublé dans ces quartiers qui ont tant de difficultés de la dualisation sociale à des situations de pauvreté ou de difficultés majeures au plan social, vous mettez tout cela ensemble , et vous avez des parents qui ont besoin d'aide. On ne peut pas le nier, une partie de notre travail d'autorité publique, doit aller dans ce sens. Voilà ce que je voulais répondre sur les parents.

Concernant la communication, c'était effectivement une période de haute musculation politique. Le premier qui sort, monsieur De Crem, CD&V. Ensuite, ce fut l'OPEN VLD et puis, avec un bâton de massue, la NVA. Tous tirent de plus en plus à droite. Tous profitent des événements pour en remettre une couche, qui a un caractère, excusez-moi, de racisme primaire, ils vont être ceux qui expliquent ce qu'il faut faire, avec ses méchantes personnes qui habitent Molenbeek. C'est un terrain extrêmement délicat, je partage votre analyse làdessus. C'est la raison pour laquelle, durant la première semaine, réactions à mon avis extrêmement factuelles, qui laissent peu de prise à la surenchère, mais la surenchère a lieu dans le schéma que je viens de vous expliquer. Alors même que ces partis qui nous font la leçon sont ceux qui n'ont cessé d'enlever millions sur millions, NVA et CD&V, millions sur millions, dans la dernière législature, celle qui est en cours, à la police et à la justice. Merci les gars ! Je parle de ceux qui nous ont détruit, qui ont attaqué Molenbeek dès la première semaine, dans un jeu de musculation politicienne. Durant la première semaine, monsieur Bouchez n'est pas intervenu.

J'arrive à la communication que vous avez tous critiquée est largement caricaturée. Je n'en veux pas aux francophones qui la caricaturent, parce qu'ils ont écouté monsieur Georges-Louis Bouchez et madame Assita Kanko, qui n'ont pas regardé et probablement pas compris Terzake. Par contre, j'aime bien quand même de rappeler que les néerlandophones qui ont vu probablement l'ensemble de Terzake, n'ont pas ces excuses. Vous me demandez quel écho a eu du côté néerlandophone ma prise de parole à Terzake, et bien voilà on ne pourra que constater qu'on n'est pas d'accord, puisque moi, j'ai eu essentiellement, je vais dire neuf retours sur 10, qui étaient positifs sur le fait que, pour une fois, un homme politique francophone faisait l'effort de s'exprimer en néerlandais. C'est ce que j'ai eu, monsieur De Block, on peut ne pas être d'accord, vous avez peut-être eu d'autres informations, mais ce sont celles que moi j'ai eues. Je pense que mes collègues néerlandophones ici au collège vous diront la même chose. Voilà, ils ont chacun le loisir de s'exprimer comme ils le souhaitent. Mais donc, moi je ne pense pas que Terzake a été extrêmement commenté et réutilisé du côté néerlandophone, exception faite des amis de

Théo Francken qui ne sont pas mes amis, sans surprise. A vrai dire, Terzake n'a pas été tellement commenté du côté néerlandophone. Terzake a été commenté sur base d'une retranscription, merci Georges-Louis Bouchez et Assita Kanko, qui omettait comme par hasard les deux dernières phrases, « c'est insupportable, ce n'est pas normal », et qui évidemment donnait tout son sens à l'intervention, et qui permettait de comprendre, si on a un certain degré d'honnêteté intellectuelle, que non, je n'ai jamais dit, jamais dit qu'il fallait organiser des fêtes pour éviter que ça se passe. Jamais, je n'ai dit ça. Croyez-moi qu'ils ont essayé de me le fait dire, c'est là où c'est assez délicat. Vous voyez bien, si vous regardez la vidéo, que ce n'est pas ça que je dis. Je vous remercie de la revoir après avec cet éclairage nouveau, de regarder l'ensemble et surtout les néerlandophones, qu'ils puissent alors revoir la séquence.

J'ai oublié de vous dire que j'ai rencontré les policiers qui sont allés sur place et que j'ai pu, grâce à cette rencontre, me faire une image assez précise, tout d'abord de ce qui s'est passé ce soir-là, mais aussi de ce qu'il leur manque pour exercer leur métier au jour le jour et ça, c'est ce dont je vais aller témoigner auprès de Peter De Crem la semaine prochaine.

Nous avons d'une part toute la logique prévention, jeunesse et police à revoir, pour avoir un meilleur diagnostic, une meilleure anticipation. Ça, c'est sur le feu, il y a une prochaine réunion prévue, puis la réunion avec la police, ça a pris son envol. Mais on a un autre aspect dont je n'ai pas encore parlé et que je voulais absolument mentionner, c'est la question des caméras. J'ai demandé un rapport complet sur l'état et la géographie des caméras actuelles. Il y en a qui ne fonctionnent pas, il y en a qui ne rentre pas les services dont on est en attente de recevoir. Je n'ai pas encore le rapport et donc, les services de police sont en train de travailler là-dessus. C'est très important par ce que je pense que c'est un outil utile, vraiment utile, mais qui doit pouvoir prendre les services pour lesquels on investit. Ça ne se fait pas dans toutes les conditions et c'est une suite très importante de ce dossier.

Voilà ce que je voulais vous répondre en première intention, je crois que j'ai répondu à beaucoup de vos questions. Je pense que madame Zamouri voulait aussi répondre, je vous donne la parole.

Mme l'échevine Zamouri :

Je voulais juste répondre avec quelques ces éléments que madame Turine a évoqués tout à l'heure, concernant ma compétence jeunesse. La bourgmestre a très bien répondu et en détail sur l'état général et sur les décisions nous avons pris ensemble au collège pour entamer toutes ces mesures. Mais au niveau de la jeunesse, à part la première réunion où nous avons invité toutes les associations qui ont à faire avec la jeunesse générale, néerlandophone ou francophone, enfin tout le monde, c'était dans le cadre de la prévention, à part cela, moi aussi j'ai demandé immédiatement au conseil des jeunes qu'il commence à reprendre leur travail et de débattre de ce sujet-là et de nous donner leur avis par rapport à ce qui s'est passé.

Deuxièmement, à la Maison de la femme et à toutes les autres associations, j'ai demandé de bien regarder leur projet, là où ils travaillent, les mamans et les enfants, de voir en fait s'ils ont besoin de certains outils ou de professionnels qui peuvent aider les mamans qui sont en précarité, seules, et qui élèvent leurs enfants, de voir un peu ce dont ils ont besoin, sans être paternaliste. En même temps, je trouve que dans la totalité, mais ça on le fera un peu plus tard, nous avons des associations qui travaillent avec les mamans, mais moi je trouve personnellement qu'il y a très peu d'associations qui travaillent avec les papas. Si on parle d'émancipation, c'est souvent avec les mamans, mais un certain moment, je dis toujours que cette mère ou cette fille, le soir elle rentre chez son mari ou chez son frère et on

se trouve parfois dans des situations avec différentes voies. Donc il y a un travail à faire au niveau de tous les Molenbeekois.

Vous avez aussi évoqué l'échange avec nos collègues d'autres communes, je vous rejoins, via l'association Atouts Projets, donc là, j'ai reçu un e-mail échappèrent à cela, il n'y a aucun souci. La bourgmestre a bien expliqué au niveau de la commune, mais au niveau de la jeunesse, je trouve aussi qu'il ne faut pas à partir de maintenant commencer à culpabiliser la jeunesse, il faut travailler d'une façon positive.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je vous propose de rester au règlement d'ordre intérieur pour la réplique, c'est trois minutes par interpellant et il n'y a pas d'autre réplique. Je donne la parole à Monsieur El Khannouss pour trois minutes.

M. El Khannouss:

Merci Madame la Présidente, je vais essayer de ne pas réagir et surtout de ne pas répondre aux propos que vous avez utilisés en me traitant de personnage odieux et d'autres qualificatifs moins reluisants, mais moi je crois qu'ils reflètent surtout votre incapacité à pouvoir dire les choses comme vous devriez les dire normalement en tant que bourgmestre. J'ai écouté vos explications, même si une partie de celles-ci sont censées et je vous rejoins sur les collègues de prévention, sur la non stigmatisation, sur toute une série de choses que vous avez évoquées, mais néanmoins, je suis toujours surpris par cette volonté de vouloir travestir les faits et la vérité. Les pompiers mentent, c'est comme ça que vous avez dit, le représentant des pompiers n'a pas dit la vérité. Moi évidemment, j'ai utilisé des fake news, je suis odieux, vous faites un parallèle avec le climat insurrectionnel français et belge pour expliquer ces événements, je trouve que la comparaison, même si comparaison n'est pas raison, elle est assez osée ici de votre part. Je pense qu'ici, nous sommes face à un phénomène qui s'explique d'une manière très simple, nous avons eu une impréparation, nous n'avons pas eu les capacités d'anticiper ces événements, il n'y a pas eu de préparation. Les choses ont été complexes, vous l'avez rappelé, mais je pense qu'il faut oser avoir l'humilité de dire qu'on n'a peut-être pas fait ce qu'il fallait pour éviter que les événements dégénèrent de cette manière. En tout cas, les Molenbeekois, je pense que si je devais leur transmettre et leur expliquer tout ce que vous avez donné comme explication, il ne serait pas satisfait de votre réponse. Les Molenbeekois ont été traumatisés par ce qu'ils ont vécu cette nuit-là. Vous l'avez reconnu en partie, mais à mes yeux insuffisamment. Donc moi, je ne vais pas jouer avec vous ici la carte de l'escalade verbale, mais je serai toujours là pour vous dire quand vous faites mal votre travail, que ça vous plaise ou pas. Je serai toujours là pour pointer du doigt les dysfonctionnements et je le ferai avec toute l'énergie et toute la force pour me faire le relais des Molenbeekois.

Mme la Présidente :

Merci de votre implication.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

Vous l'avez dit, pas d'impunité, surtout par respect pour nos services de police, du SIAMU et par rapport aux habitants qui ont été victimes de ces vandales, qui ont détérioré l'image de la commune et qui ont eu un impact en termes de communication. Il y a certains

qui utilise cela pour faire campagne électorale, vous avez cité un parti, la NVA, on a un représentant de ce parti qui n'est même pas là, ils ont fait toute une campagne sur les réseaux sociaux, et ils ne sont même pas capables d'être présents pour vous interpeller, c'est un peu courage, fuyons. Par contre, vous avez omis dans votre réponse, parce que je vous rejoins quand on parle de la zone de police et de cette révision de la norme KUL, c'est vrai que le gouvernement MR-NVA au fédéral a désinvesti en termes de police à Bruxelles, et je le regrette. J'aimerais bien qu'on avait cette tendance et vous avez pu faire l'analyse en interne des besoins.

C'est vrai qu'aussi je n'ai pas reçu de réponse sur la question, vous avez parlé des événements mais vous vous êtes surtout attardée sur l'après événements, mais pendant les incidents, je vous ai posé une question très précise, est il y a eu un retard ou pas dans la demande de renforts des autres zones de police ? Et c'est pour ça que je vous parlais du gold, ça été fort débattu au Parlement. Là, oui, on peut se dire, par rapport à l'analyse de risque qui ne démontrait pas qu'il y avait un danger ou des choses prévisibles, on peut donc se dire qu'il y a eu un manque d'anticipation. Vous pouvez essayer de retourner ça dans tous les sens, c'est le constat, ce sont les faits. On peut dire ici il y a eu un problème d'anticipation. Vous avez parlé d'un climat insurrectionnel en France et en Belgique, on parle souvent des gilets jaunes, donc on sait qu'il y a des tensions sociales et que justement, des événements pareils auraient dû être encore mieux anticipés. Je le regrette parce qu'il y a eu des impacts en termes d'image, mais aussi dans les dégradations et au niveau humain, je ne vais pas appeler toutes les conséquences, y compris psychologiques et morales. J'entends les propositions de débattre et de dialogue, mais excusez-moi, je trouve qu'on doit être pragmatique. On n'a pas une réponse surtout. C'est bien d'interroger la jeunesse, mais il y a un moment aussi où il faut proposer des choses plus concrètes, et c'est là que moi je suis venu avec cette idée de plan local de formation et d'emploi. Alors encore une fois, ce n'est pas la solution à tout, mais je trouvais que là-dessus, il y avait des propositions pour faire en sorte que ces jeunes trouvent une voie et un parcours de vie.

J'ai bien apprécié l'intervention de la représentante du MR, qui est en total décalage avec Georges-Louis Bouchez, le délégué général du MR. Donc là, il y a un côté schizophrène chez vous et donc je voudrais qu'on clarifie. On dirait qu'on a retrouvé un nouvel Alain Destexhe au sein du MR, et donc je n'ai pas l'impression que ce soit la position locale...

Mme la Présidente :

S'il vous plaît, ne vous interpellez pas les uns les autres parce qu'il y a déjà un de vos collègues. C'est une forme de motion d'ordre, n'oubliez pas, parce qu'il y a des nouveaux ici, que vous êtes dans un rôle où vous interpellez le collège. Vous n'êtes pas supposés vous interpeller les uns les autres.

M. Vossaert:

C'est parce que vous avez vous-même parlé de Georges-Louis Bouchez.

Mme la Présidente :

Alors c'est moi qui vous pose la question, mais moi je vous demande s'il vous plaît de ne pas vous interpeller les uns les autres, ça ne nous vous amènera à rien. Ce ne sont pas chacun des conseillers communaux qui sont en responsabilité.

M. Vossaert:

J'ai dit que j'ai apprécié l'intervention de la cheffe de groupe MR.

Mme la Présidente :

Oui, mais je ne vous critique pas vous, j'en profite comme c'est la deuxième fois ce soir, il se fait que c'est vous, j'en profite pour rappeler la règle, on ne s'interpelle pas entre conseillers communaux. Votre « job », c'est le contrôle du collège et de la politique de la commune de Molenbeek.

M. Vossaert:

Et donc, c'est avec le soutien que je pourrais apporter si dès lors vous décidiez de déposer par exemple une demande la révision de la norme KUL. Si vous faites cette demande, je la soutiendrai ici au niveau communal et au niveau régional.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

M. De Block:

Je pense qu'on n'a pas encore assez discuté des perspectives et je propose dans ma motion qu'on regroupe les chefs de fractions avec les représentants des différents services communaux concernés, des représentants du conseil des jeunes et des associations de jeunes, des représentants des parents, des représentants des syndicats et des représentants des associations. Je pense qu'il faut vraiment prendre la question de la jeunesse à Molenbeek au sérieux et je pense vraiment qu'on doit le faire au-delà de l'opposition majorité. Je pense qu'il faut, à partir de ces assises, lancé trois axes : jeunesse, emploi et réussite scolaire. Je pense qu'il faut une approche multidisciplinaire qui soutienne et implique activement les parents, les écoles, les associations et que les différents services d'aide à la jeunesse et services sociaux soient impliqués, ainsi que les jeunes. À mon avis, il faut des plans qui ne soient pas simplement qualitatifs, mais qui sont quantitatifs aussi. Cette fois-ci, on dit OK, on veut des objectifs et des effets mesurables et on s'engage pour. Je pense que ça veut dire qu'il faut peut-être expérimenter avec des quartiers et je pense effectivement aux quartiers Etangs Noirs et Maritime. Il y a des demandes spécifiques de renforcer des réseaux de parents, d'adultes, de renforcer le tissu qui existe dans ces quartiers, mais qui à mon avis peut profiter d'un soutien de la commune et des services. Je pense qu'il faut réfléchir pour encadrer et aider les parents à collectiviser aussi les parents, parce que souvent les parents se sentent seuls, individualisés avec leurs problèmes, parfois stigmatisés que leurs enfants ont des problèmes. Je pense que nous avons besoin de soutenir ces parents et je pense qu'il y a une demande explicite qui a été exprimée par les associations du quartier pour un travail de rue complémentaire aux associations qui sont dans ces quartiers-là. A Etangs Noirs, le pense qu'ils ont exprimé cette demande précise et je pense qu'on doit y répondre. Je trouve que l'on doit apprendre des expériences internationales, je pense qu'Amsterdam est intéressant au niveau de leur liste de jeunes à risques, qui ont eu une approche multidisciplinaire, je pense que notre propre expérience dans le passé en encadrant des multirécidivistes et que la police a dit elle-même que ca a eu des effets positifs, on a remarqué l'effet sur le quartier. Je pense qu'il faut la même approche pour l'emploi est vraiment se bouger pour que nos jeunes aient une chance de trouver des emplois dans nos quartiers, comme par exemple à Tours et Taxis, à la KBC ou chez Delhaize.

Je termine sur l'enseignement, je pense que dans l'enseignement primaire, il faut offrir des tuteurs et des services de tutorat pour le secondaire, et pour l'universitaire. Je voudrais vraiment il y est un débat réel, comme nous avons eu quelques réunions après les

attentats, pour une approche sur la déradicalisation, je pense que cette fois-ci on doit avoir des assises jeunes au-delà de la majorité et de l'opposition.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Merci pour les réponses apportées sur les faits de la soirée. Après, je voudrais dire, pas seulement à vous madame la bourgmestre, mais à votre chef de groupe qui d'une part a voulu minimiser les faits en disant qu'effectivement au niveau de la région il y avait eu moins d'incidents que les autres années, mais qui après n'a pas pu s'empêcher de faire porter la responsabilité au soi-disant démantèlement de la politique de prévention les années précédentes, je voudrais quand même rappeler qu'on doit faire preuve d'humilité par rapport à des faits qui peuvent nous désemparer tous sur les causes qui peuvent mener à des faits comme ceux-là. Je voudrais quand même rappeler qu'effectivement que s'il y a eu cette voiture dans le métro il y a quelques années, je voudrais rappeler que les pompiers avaient déjà été caillaissés en 2011 sur le territoire de Molenbeek, rappeler qu'en 2008 on a eu des événements très durs dans le quartier maritime et donc, dans ma première intervention, vous avez pu remarquer que je n'ai pas voulu jouer ce jeu d'attaquer cette nouvelle majorité par rapport à ces faits-là, je pense vraiment qu'on doit faire preuve de plus de sagesse si on veut un jour pouvoir faire en sorte que ce genre de choses ne se passent pas. Je vous demande donc de rappeler votre chef de groupe à l'ordre par rapport à ça.

Quelques éléments par rapport à ce que vous avez dit, par rapport aux pétards, vous avez effectivement parlé du règlement communal, est-ce qu'il ne serait pas judicieux de voir ce qu'il y a lieu de faire dans les autres niveaux de pouvoir, parce que s'il s'agit de ventes sur Internet, c'est peut-être au niveau européen qu'il devra y avoir une réflexion. Donc je pense que c'est important de faire remonter le débat là-haut.

Par rapport à la prévention, je voudrais vous dire que je me réjouis qu'on relance les GPS qui avaient été arrêtés effectivement depuis un certain temps, avant même l'arrivée de la nouvelle majorité début 2013. Je ne sais pas pourquoi elles avaient été arrêtées et toute une série de raisons ont fait qu'elles n'ont pas pu redémarrer et je pense que c'est une très bonne chose que cette coordination entre la prévention jeunesse et la police est nécessaire, que durant ces dernières années, ce qu'on avait dû faire, c'est un certain moment pouvoir rassembler ces acteurs, je me rappelle notamment en avril 2016, quand il y a des risques de manifestation ou cette concertation avait permis que ça ne déborde pas et donc c'est effectivement essentiel, donc je trouve très bien que l'on relance CPS. Mais je voudrais quand même rappeler que par ailleurs, au niveau de la politique de prévention, il v a toute une série d'autres choses qui ont été mises en place et qu'il faut pouvoir maintenir et même renforcer. Vous savez que nous avons besoin de moyens supplémentaires. Vous avez relevé le faite que c'était principalement des adultes et donc pas nécessairement des très jeunes, néanmoins on sait que par rapport aux jeunes désaffiliés, certains adultes ont une très mauvaise influence et donc il y a tout ce rôle de leader charismatique négatif qui a un impact sur des jeunes qui ne se retrouvent pas dans la société et donc là, il y a un enjeu à jouer.

Par rapport au soutien de la parentalité, effectivement vous avez été interroger la maison de la femme etc., donc on avait organisé un colloque là-dessus l'année dernière avec tous les acteurs, c'était l'ATL qu'il avait mis en place, donc ça vaut la peine d'aller voir ce qui s'était dit.

Par rapport aux papas, je relève aussi l'expérience menée par le Foyer, avec la maison des pères et donc je pense qu'il y a des choses à faire et à renforcer et à soutenir par rapport à ça.

Je réitère ma demande, effectivement c'est une infime minorité, je l'ai dit, monsieur Ikazban l'a dit, vous l'avez rappelé, mais cette infime minorité, on ne peut pas la laisser de côté. Il n'y a aucun dispositif pour eux parce que les politiques sont très décloisonnées et c'est une demande de l'ensemble du secteur. Vraiment, je pense qu'il y a un enjeu de s'allier à d'autres communes qui sont désemparées, je ne vais pas citer de communes, mais il y a des communes qui n'ont rien à voir avec nous sociologiquement, et j'ai été en contact avec certains conseillers communaux qui relevaient des cas comme ça de jeunes qui étaient complètement désaffiliés et ce ne sont pas les dispositifs AMO qui peuvent s'en occuper, ce ne sont pas les dispositifs maisons de jeunes et donc il y a un enjeu à faire remonter au niveau de la Communauté française et de la Région et c'est pour cela que je disais que ce qui s'est passé ici à Molenbeek, il faut en faire une opportunité pour mener ce débat à d'autres niveaux, par ce que les communes seules n'ont pas tous les outils en main, ce ne sont pas elles qui gèrent les politiques plus larges. On dépend des subsides, mais quand c'est tellement cloisonné, malheureusement certains acteurs ne peuvent pas travailler, on leur interdit même de travailler avec certains jeunes sinon ils risquent de perdre leurs subsides. Et donc, je pense que pour le bien de nos jeunes et de nos habitants de manière générale, on a la responsabilité de faire remonter le débat et donc nous demandons des sections réunies et je réitère la demande formulée par d'autres collègues, je pense que ça pourrait être très intéressant d'aller plus loin pour arriver à des propositions encore plus concrètes.

Mme la Présidente :

Merci madame Turine.

Je donne la parole à Madame Goris.

Mme Goris:

Je pense que nous devons accepter que nous y arriverons si on s'y met tous ensemble et que personne n'a une vue seule de la vérité ou du chemin...

Mme la Présidente :

Vous êtes vraiment dans le même groupe Monsieur El Khannouss ?

Mme Goris:

... ou du chemin que nous voulons prendre.

Je remercie Madame Zamouri pour sa prise de parole, j'étais contente d'entendre aussi un autre membre du collège, parce que je pense que ça fait du bien aussi d'entendre les échos les uns des autres.

Je pense personnellement que le travail des quartiers est essentiel, parce que les quartiers sont vraiment spécifiques et il faut qu'ils puissent être abordés de manière spécifique. Le soutien aux parents est pour moi très important. Vous l'avez dit, les papas, et pas seulement pour les impliquer, mais je pense qu'il faut aussi les valoriser et leur rendre leur rôle. Parfois les parents ne peuvent plus exercer ce rôle d'autorité ou de confiance ou de soutien et je pense que c'est important de pouvoir rendre aux parents leur juste place, en particulier les papas, et vous l'avez dit, d'autres l'ont dit aussi.

Le meilleur moyen d'évidemment de lutter contre l'inactivité, c'est le travail. Il y a beaucoup d'associations dans nos quartiers qui essayent de remettre les jeunes au travail et je pense qu'il faut vraiment subsidier financièrement ces différentes associations. Il y en a aux Etangs Noirs, il y a toute une série d'associations qui font du vrai travail de terrain et je pense qu'il faut revenir vers ces gens-là qui sont souvent humblement au travail tous les jours et il faut, à mes yeux, faire un partenariat avec eux.

Voilà, beaucoup de choses ont été dites, et je plaide vraiment pour qu'ensemble on puisse avancer sur la route de la reconstruction. Vous n'avez pas dit beaucoup par rapport à la revalorisation, ni le fait de rendre confiance aux habitants, mais j'imagine que vous ne perdez pas ça de vue.

Mme la Présidente :

Merci Madame Goris.

Alors, je vous propose d'aborder la question des motions. Je peux vous faire une proposition très simple et très concrète, organisons une commission réunie autour du thème de la jeunesse et de la prévention. Mais je veux faire à ce sujet de remarques, je pense que nul ici ne peut ignorer qu'en réalité, la campagne électorale pour mai, a déjà commencé. Donc j'entends des paroles très sympathiques, qu'on pourrait se délier des enjeux électoraux, à titre personnel je ne demande que ça, vous aurez toute ma collaboration si c'est pour faire ça. Maintenant si c'est pour de nouveaux se retrouver à tirer la couverture à soi, à faire des propositions qui, sous des dehors d'être constructives, en fait visent à faire ressortir dans la presse le lendemain en disant « regarder comme ils sont méchants », ça, ce n'est pas travaillé ensemble. Je le dis juste comme remarque préliminaire à la commission réunie que moi je veux sereine, tournée vers le futur et réellement impliquée dans le thème et pas un petit jeu entre nous.

Une autre petite remarque, c'est que je ne suis pas certaine que le timing le meilleur soit de le faire avant le prochain conseil. Je ne dis pas que ça ne peut pas se produire, je dis juste que je pense que ce serait utile qu'on ait notamment les informations sur les caméras, qu'on ait encore peut-être des avancées sur les questions de police etc., avant d'arriver à cette commission réunie. Je pense aussi qu'il serait utile qu'on puisse réunir encore une fois, voire deux fois, les services de prévention et les services jeunesse pour venir déjà avec un matériel intéressant. Donc je préférerais qu'on organise une commission réunie qui a pour objectif et cadre d'examiner la politique de jeunesse et de prévention, sans se forcer à timing et en essayant, autant que faire se peut, de ne pas verser dans un électoralisme abondant. C'est ma proposition.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je veux soutenir cette proposition et même la rendre encore plus participative, c'està-dire que je voudrais vraiment pouvoir donner un input sur ce que je voudrais pouvoir aborder à cette section réunie. Dans la motion, dans les considérants, je développe certaines expériences étrangères et aussi molenbeekoises du passé, que je voudrais pouvoir en fait présenter ou faire présenter par d'autres, ça m'est égal. Mais donc s'il y a une possibilité de se réunir, ne fusse qu'avec les chefs de groupe à un moment donné ou par email pour dire si on est d'accord de s'entendre sur un agenda, de voir qui on peut inviter comme expert, pour moi, ça me va. Sur les questions de caméras, je trouve que c'est intéressant, mais je ne sais pas s'il y a un long débat à ce sujet. Pour moi le long débat c'est de préparer le futur et nous avons du boulot. Donc je soutiens la proposition de la bourgmestre.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à Madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

Nous allons soutenir votre proposition, et j'aimerais qu'on puisse poser cette question de la parentalité, qu'on ne se focalise pas seulement sur la jeunesse et la prévention, mais tout le cadre autour.

Mme la Présidente :

Tout à fait, c'est évident pour moi.

Je donne la parole à madame Turine.

Mme Turine:

Oui nous soutenons la proposition, donc j'entends que le timing ne soit pas avant le prochain conseil communal et je le conçois, mais n'attendons quand même pas six mois.

Mme la Présidente :

Bien sûr.

Je donne la parole à monsieur Vossaert.

M. Vossaert:

J'avais indiqué dans mon intervention que justement, une des réponses à apporter, c'était le plan emploi formation. Moi, je vais apporter ma contribution dans le cadre de cette discussion. Je trouve cela opportun de rallier cela, et c'est pour cela aussi que je pense à juste titre que Sarah Turine avait proposé de rassembler la discussion de ma motion avec celles qui ont été débattues ici maintenant. Donc je me joins à votre proposition.

Mme la Présidente :

Tout à fait, je pense que dans ces conditions, ce qui est intéressant c'est qu'il y ait une proposition de timing pour cette section réunie, pour qu'effectivement chacun puisse venir exposer ces préoccupations. Il y a peut-être quelque chose de plus original dans la démarche de monsieur De Block, il faudra peut-être essayer d'organiser cela, moi je suis disponible à écouter la conférence des chefs de groupe pour essayer de convenir de quelque chose qui permette que la soirée soit vraiment profitable dans cette section réunie.

Je donne la parole à monsieur Ikazban.

M. Ikazban:

Je voudrais d'abord vous remercier pour toutes les réponses qui ont été apportées, merci aussi pour la proposition. Je voudrais aussi remercier les chefs de groupe de l'opposition qui ont rejoint la sagesse de cette proposition et je trouve intéressant ce qu'a développé Dirk De Block, ça justifie d'autant plus ce que vous avez évoqué, c'est qu'on ne pourra pas le faire avant le prochain conseil si on veut avoir quelques invités.

Mme la Présidente :

À mon avis, c'est le bon timing, c'est de pouvoir vous réunir en chef de groupe, faire une proposition, avancer, voir ce qu'on récolte comme informations supplémentaires et organiser cela.

Avant de véritablement clôturer, je voudrais juste dire une chose, c'est important pour moi, je voudrais remercier tous nos services communaux qui ont travaillé, ensuite de ces événements dramatiques. Je pense surtout au PUIC, je pense aux services de propreté, je pense au SCAF, le service d'Aide aux victimes qui été aux côtés avec une forme de parrainage de chaque victime très très fort, aux services de police bien évidemment, au service de l'Action sociale qui a aussi pris en charge des cas difficiles et au service Juridique qui a éclairé tant la Commune que les citoyens victimes dans les démarches.

17. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Majoros, conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la construction de nouveaux bâtiments avenue du Port.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de verbouwing van nieuwe gebouwen Havenlaan.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Majoros et je cède la présidence à Monsieur Achaoui pour quelques instants, puisque Madame Schepmans n'est plus présente.

Monsieur Abdellah Achaoui reprend la présidence de la séance. Mijnheer Abdellah Achaoui herneemt het voorzitterschap van de zitting.

M. Majoros:

Merci madame la bourgmestre, mesdames et messieurs les conseillers, il est tard, mais je trouve que le lien entre le débat convient d'avoir et le sujet qui arrive est tout trouvé puisque quand on parle de développement territorial, d'urbanisme, je pense que ce sont des sujets qui sont en lien avec la cohésion sociale et la qualité de vie générale dans les quartiers.

Démolir un bâtiment de 25 ans, encore en parfait état, augmenter la hauteur des bâtiments, déjà élevés de plusieurs étages supplémentaires, au détriment des voisins, supprimer plus de 20.000m² de surfaces de bureau alors qu'on en construit actuellement à deux pas, à Tour et taxis, créer 240 logements, mais pour seul équipement une crèche de 15 lits, ne proposer aucun logement public ni social, ni même modéré ou moyen, et surtout, ne demander à aucun habitant les besoins pour son quartier. J'aurais préféré que ce tableau délirant soit sorti de mon imagination, d'une soirée de gala, d'une revue annuelle de promoteurs immobiliers. C'est pourtant le projet privé bien réel de démolition d'une partie des bâtiments de la KBC, avec pour atterrissage avenue du Port, un vaisseau extraterrestre déconnecté du réel, destiné à un tout autre public que celui que nous connaissons

actuellement. Un projet présenté comme ouvert, mais dont les grilles ne manqueront pas d'être rapidement refermées aux autres molenbeekois, comme ce fut le cas avec les anciens établissements Nestor Martin, à deux pas.

C'est un projet contre lequel plusieurs dizaines de citoyens du quartier maritime se sont mobilisés, dans un délais court, cet automne. A coup de pétition et d'argumentaires, épaulés par le Comité de quartier Maritime, Inter-environnement, l'Arau, le BRAL, ils se présentés en commission urbanisme pour faire part de leurs craintes.

Démolir entièrement un bâtiment si récent et d'un tel volume constitue un non-sens écologique, à l'heure où tous les partis font mine de s'intéresser au climat. Non seulement, aucune étude ne prouve qu'un aménagement intérieur de ce bâtiment pour une reconversion en logements serait impossible, mais en plus, l'impact d'un chantier de démolition, cumulé à un chantier de reconstruction, créera des nuisances plus importantes et plus longues pour les riverains. Bien entendu, cela augmentera les profits de la société privée et de son actionnariat, qui est derrière ce projet.

Lorsque dans un quartier, l'on envisage de créer 50 ou 100 logements publics, certains crient à la ghettoïsation. C'est pourquoi, et à juste titre, le collège décide alors de réserver une partie des logements à un public au profil socio-économique différent, pour permettre la rencontre de l'altérité, essentielle au vivre-ensemble. Avenue du Port, le promoteur veut ouvrir pas moins de 240 appartements du même type, destiné au même public, un ghetto de logements de haut standing.

Quand on crée un bâtiment de logements, public ou privé, on fait en sorte qu'il contienne une crèche, un équipement collectif suffisant pour couvrir au moins les besoins des habitants qui s'y installeront. Ici, soit c'est insuffisant, soit les acheteurs des logements de luxe y viendront sporadiquement, entre une virée à New-York et une autre à Paris n'en auront pas besoin. Dans ce cas, le rêve de certains de voir des "classes moyennes" ou plutôt des hautes classes, venir alimenter les caisses de la Commune par leurs impôts, se transformera en mirage.

Généralement, lorsque l'on développe un projet si massif, on consulte en amont, le collège dans son intégralité, les habitants, les associations. On vérifie l'opportunité. Ici, rien de tout cela n'a été mené! Tout a été décidé en chambre de qualité, et avec le seul Bouwmeester régional, dont Rudi Vervoort a vanté les mérites sur ce projet, au Parlement. La qualité, elle devrait venir de la participation et intégrer le quartier et non pas l'exclure.

J'en arrive à mes questions:

- 1. Le collège va-t-il remettre un avis demain, puisqu'il a reporté à plusieurs reprises son avis et est-ce qu'il peut faire autre chose que remettre un avis défavorable sur ce projet ? Est-ce qu'il va relancer la participation citoyenne pour revoir le projet ou s'aplatir devant le promoteur ?
- 2. Souhaitez-vous limiter le gabarit en ne dépassant pas la hauteur actuelle du bâtiment, privilégier une reconversion de l'existant plutôt qu'une mise à plat ?
- 3. Vous prononcez-vous pour obliger le promoteur à réaliser le maximum exigible de logements conventionnés, 15% de logements sociaux ou modérés par exemple, si ce n'est comme charges d'urbanisme, puisque le promoteur tente une entourloupe pour y échapper, au moins comme condition une bonne intégration au quartier ?
- 4. L'équipement collectif et la crèche ne devraient-ils pas atteindre un minimum de 1.500 m² utiles au quartier ? On pourrait aussi avoir des locaux associatifs, des salles permettant la

rencontre des habitants anciens et nouveaux ? En faites-vous une condition de l'avis du collège à remettre à la Région ?

- 5. Quels conventions avez-vous obtenues pour éviter les grilles autour du bâtiment apparaissent et rendent les traversées de l'îlot vraiment impossibles pour les habitants ?
- 6. De quelle manière, puisque vous vantez la participation, relancez-vous une réelle concertation citoyenne ?

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci monsieur le président, donc par rapport à votre interpellation, il faut savoir que comme je l'ai précisé tout à l'heure pour l'autre projet, ici, il y a eu toute une concertation, la concertation légale qui est d'application pour ce genre de procédures et donc cette concertation a permis d'intégrer les différentes demandes des personnes qui se sont présentées à cette concertation, donc à la commission de concertation et donc à la suite de cette concertation, il y a eu différents éléments qui ont été introduits et qui vont faire partie de notre réponse et notamment l'intégration de l'augmentation de la superficie de l'équipement d'intérêt collectif qui passe de 66 m² à 250 m². Il y a aussi l'intégration d'une crèche d'une superficie beaucoup plus grande, de plus de 400 m². Vous parlez aussi d'un mangue d'étude par rapport à la démolition, mais il faut savoir que le promoteur a mené cette étude et c'est à la suite de cette étude-là qu'il propose la destruction et il y a encore pas mal de personnes du quartier, notamment des architectes qui sont aussi réputés comme étant favorables à un processus de participation, qui font la promotion d'une qualité beaucoup plus importante, qui sont aussi d'accord par rapport à la destruction de ce bâtiment et à la reconstruction. Vous parlez aussi et vous préjugez en fait de la partie des habitants qui vont prendre place dans ce bâtiment-là et vous parlez même du fait entre une virée à New York et Paris, donc là vous aide à des niveaux socio-économiques qui sont peut-être loin aussi de la réalité du quartier, mais aussi peut-être des guartiers huppés de Bruxelles, parce que il me semble que vous parlez plutôt de 1180 et pas de 1080. Donc ici, c'est quand même un projet où il y a aussi plus de 62 % de logements à plus de deux chambres. Vous avez quand même la moyenne qui a été décidée ou en tout cas promue également par le collège dans lequel vous avez siégé et qui en fait est de 20 %, donc des logements de plus de trois chambres, c'est 20 % la moyenne que vous avez promue jusqu'il y a pas très longtemps. Il y a aussi le fait qu'il faut quand même continuer à être proactif pour avoir une vraie mixité et que le fait qu'il y ait de tels logements, ça va peut-être aussi faire venir des gens qui ont peut-être aussi des moyens financiers, parce que le budget communal, il doit quand même être équilibré et que les impôts sur les personnes physiques, ils doivent aussi être récoltés par rapport à une population qui n'est pas celle que vous décrivez, qui paieront leurs taxes entre une virée à New York et Paris, mais qui seront peut-être dans la capacité de faire des versements qui seront utilisés à bon escient dans le cadre des politiques que l'on va amener.

Au niveau de la participation, comme la réponse nous avons donné tout à l'heure, nous sommes ouverts à ça, il y a un échevinat avec cette compétence et on va certainement tenter d'améliorer ça,, mais nous sommes au tout début de notre mandat, avec aussi les délais qui sont ceux de ce processus qui a commencé il y a deux ans et qui est en grande partie dans la période dans laquelle vous étiez vous aussi au pouvoir.

Au niveau des gabarits, encore une fois, il s'agit de gabarits qui sont normaux dans le cadre de ce masterplan qui été défini en 2010 et qui fait référence par rapport à tous les bâtiments qui sont construits autour du canal.

En termes de traversée, il faut savoir qu'un des éléments très importants de ce projet, c'est le fait qu'il y ait un piétonnier qui vienne en prolongation de la rue Le Lorrain et qui traversera ce projet-là, donc une réelle amélioration de l'environnement du quartier. Il faut savoir que par rapport au bloc qui est celui d'aujourd'hui, on a à faire à trois tours et il y a quand même une amélioration de la verdurisation de ce projet-là. Vous préjugez encore une fois de la fermeture de cet espace verdurisé, mais moi, je pense qu'il va y avoir une diversification des fonctions, je pense qu'il va aussi y avoir une amélioration, ou en tout cas un moindre risque par rapport à la fermeture de l'espace, puisque là, il y a aussi du commerce, des crèches, il y a un hôtel qui est prévu et l'espace verdurisé va sûrement être moins difficile à fermer par rapport à cette multiplicité de fonction dans ce quartier.

Donc voilà ce que je pouvais apporter comme réponse, je n'ai certainement pas répondu à toutes vos interrogations, mais en tout cas l'intention y était et les éléments apportés ont peut-être être utiles à votre réflexion.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie monsieur l'échevin de l'urbanisme.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros:

En fait vous avez résumé votre propos, vous avez indiqué qu'en ce qui concerne l'opportunité de démolir plutôt que de transformer le bâtiment actuel, une étude avait existé, c'était celle du promoteur. On a bien compris de quel côté vous rangiez, c'est celui des profits de ce promoteur au détriment des habitants du quartier qui se sont largement exprimé contre ce projet et qui ont demandé des adaptations profondes. Vous avez décidé de ne pas suivre cet avis-là, c'est votre avis. Le collège précédent n'a pas remis d'avis, c'est à vous de remettre un avis. C'est cet avis qui sera pris en compte par la Région pour décider de remettre ou non un permis d'urbanisme. C'est votre choix et vous devez l'assumer. n'essayez pas de vous défiler, moi je constate qu'avec une petite crèche de 250 m² et bien vous estimez que vous êtes contents que vous avez fait le travail. Mais en attendant vous avez un projet dans lequel il n'y aura aucun logement social, ni même public, ni même acquisitif public pour 240 logements qui seront créés le long du canal. Vous avez fait le choix et vous le démontrez lors de la première décision importante que vous devez prendre avec ce nouveau collège en matière d'urbanisme, le choix que vous avez porté, c'est la gentrification au détriment des habitants du quartier, c'est une forme de violence institutionnelle qui parfois créait un climat de violence tout court dans les quartiers et c'est vraiment le pire des choix que vous pouviez faire.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Je voulais juste dire, parce que vous avez parlé de 250 m² de crèche, mais j'ai parlé de 250 m² pour l'équipement d'intérêt collectif et 400 m² de crèche.

18. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Majoros, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la reconversion du site de Dépôt Design.

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Majoros, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de reconversie van de site Dépôt Design.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros:

Il s'agit de la même zone du canal et je présume, qu'à ce que j'ai entendu tout à l'heure, ce sera sans doute le même choix des promoteurs plutôt que des habitants. Nous sommes en face de la place du Cheval Noir, près du canal, c'est un projet de construction, un des plus importants depuis 30 ans, en voie de nuire durablement à la qualité de vie du quartier

Un promoteur privé propose de détruire les surfaces commerciales occupées jusqu'il y a peu par le magasin "Dépôt Design", pour y bâtir pas moins de 140 logements. Non seulement à front de canal, mais également à l'arrière, dans un quartier qui pourtant est déjà plein comme un œuf. Le tout, sans une concertation digne de l'ampleur du projet, et sans tenir compte de l'expression des habitants, mobilisés comme jamais à coup de pétitions et de demande d'être entendus en commission de concertation urbanisme, le 20 novembre.

Loin de nous l'idée de nous opposer à tout projet de reconversion, pas plus qu'à une certaine forme de renforcement de la mixité sociale. Néanmoins, il nous semble que ce mégaprojet pêche par excès. Ainsi, il crée un mur entre l'intérieur du quartier, structuré par la rue Brunfaut, et le Canal. En effet, les gabarits et le nombre de niveaux sont imposants et au-delà de ce qu'autorise le règlement régional d'urbanisme. Étonnant alors que souvent, le moindre petite propriétaire est envoyé sur les roses, dès qu'il déroge.

Il transforme l'actuel parking, l'ancien stock de meubles rue des mariniers en un immeuble de 33 logements. Il augmente de manière inconsidérée le volume bâti dans un quartier que les habitants vivent comme oppressant de par son volume très dense de construction.

Ainsi encore, aucune des surfaces vertes proposées ne serait accessible aux habitants du quartier, alors même qu'il manque d'espaces verts, tout le monde en convient.

Faut-il préciser que les appartements envisagés ne correspondent en rien aux besoins de Molenbeekois, lesquels devraient être les premiers destinataires des habitations construites, pour éviter un sentiment de gentrification autant qu'un développement trop important du nécessaire aspect de "quartier de transit", voyant des personnes nombreuses n'habiter dans cette partie de Molenbeek que quelques mois ou quelques années.

Mêmes les jeunes du quartier qui sont parvenus à se former et à trouver du travail ne pourront pas habiter ses logements, trop chers. Trop petits aussi, pour y fonder une famille. Près de la moitié des logements compte un maximum d'une chambre. Il n'y aucun logement social, ni même public conventionné, ni même acquisitif moyen.

Il faut aussi souligner que les habitants du quartier ne risquent pas de trouver du travail dans cette zone reconvertie, puisque les deux-tiers de la surface économique actuelle sont supprimés. Étonnant, alors que tout le monde plaide habituellement pour une bonne

mixité de fonctions et pour le développement de l'emploi alors qu'il en manque et que c'est une des causes de tout ce qu'on a décrit au début du conseil communal.

Si ce projet est mauvais, ce n'est pas un hasard. C'est le fruit d'un aveuglement en matière d'urbanisme. Par volonté de voir Molenbeek se développer, par empressement, ils oublient que la qualité d'un projet ne vient pas d'un "maître-architecte" ou d'une "chambre de qualité" régionale déconnectée, mais du contexte, du terrain local, sur lequel un projet doit voir le jour. On ne construit pas à 1080 Molenbeek comme on construit à 8300 Knokke-le-Zoute.

Non, les affiches rouges annonçant une enquête publique de 15 jours ne suffisent pas. Quand on demande l'avis aux habitants sur la couleur de la place du Cheval Noir à l'arrière, c'est sur un terrain plat et après, quand on va construire des volumes importants, là, on pourrait se contenter de passer outre leur avis, de diminuer d'un niveau et puis tout serait bien.

Le précédent collège ne s'est jamais prononcé là-dessus mais moi, j'ai une série de questions par rapport à l'avis que vous devez rédiger et qui sera celui du collège et j'ai une série de propositions constructives à formuler.

Est-ce qu'il est possible de faire autre chose qu'un avis défavorable dans toutes les conditions et avec toute l'opposition des habitants et des architectes qui habitent le quartier ? Je ne vois pas ce que vous pourriez faire d'autre. Est-ce que on pourrait pas prendre un peu le temps, plutôt que de se lancer pour 50 ans dans un projet qui va avoir un impact très important, est-ce qu'on peut pas simplement rendre un avis négatif et puis discuter avec les gens, ce n'est pas très compliqué à faire mais c'est votre choix. Ce n'est quand même pas très difficile de demander un promoteur de revoir sa copie et finalement de reconsulter les habitants dans un projet qui serait là pour améliorer le vivre ensemble, il y a des options concrètes qui existent, moi je les ai exprimées dans un avis disponible sur le site Internet. Concrètement, pourquoi ne pas retirer le bâtiment de 33 logements qui est envisagé rue des Mariniers, à l'emplacement actuel du parking de Dépôt Design ? Ce bâtiment accentue l'effet "mur" entre l'intérieur du quartier et le canal.

Que dites-vous au contraire, d'inviter les pouvoirs publics communaux et régionaux à acquérir et verduriser cette espace moins favorable à une bétonisation ? D'après ce que je sais, promoteur immobilier est plutôt ouvert à cette option.

A front de canal, ne pas dépasser le niveau des constructions voisines et donc abaisser d'au moins deux étages, ne relèverait-il pas du bon sens?

Tout en diminuant sensiblement le nombre d'habitations et pour répondre aux besoins des Molenbeekois, le collège pourrait-il partager la volonté d'augmenter la proportion de 2 chambres et plus à au moins 70% ?

La Commune a-t-elle pris des contacts avec le promoteur en ce sens?

Comment vous positionnez-vous sur l'idée de maintenir au moins les deux-tiers des surfaces économiques actuelles, de l'ordre de 3.000 m², comme surfaces économiques et équipements utiles au quartier, pas seulement aux nouveaux habitants mais aussi aux anciens : une crèche, des locaux associatifs, un centre médical, une école de devoirs..., pour éviter un effet ghetto accentuant la dualisation de la zone du canal ?

Choisissez-vous d'exiger comme charges d'urbanisme le maximum légal de logements conventionnés, actuellement 15%, pour éviter l'effet ghetto de ces 140 logements privés ?

Bref, décidez-vous à travers l'avis que vous devez remettre comme collège de revoir l'entièreté de cet imposant projet ou est-ce que finalement vous préférez mépriser l'ensemble des expressions citoyennes des habitants du guartier ?

Ce sont les questions que je vous pose ça aura un impact considérable sur le centre historique de Molenbeek pendant les 50 prochaines années au minimum.

M. le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Majoros.

Je donne la parole à madame Goris.

Mme Gilles-Goris:

Merci, je voudrais simplement soutenir cette interpellation. On vient de parler de difficultés avec les jeunes, on vient de parler de non-sens, on vient de parler de manque de travail, on vient de parler de beaucoup de choses et je pense qu'on doit faire attention dans les décisions urbanistiques que l'on prend de ne pas enfermer ces quartiers, de ne pas transformer ces quartiers en poudrière. Il ne faut pas oublier que bientôt on va aussi rénover la tour Brunfaut, ce qui va encore augmenter la densité de ce quartier est vraiment c'est une demande : n'enfermez pas, ouvrez ce quartier, verdurisez-le, donnez des perspectives aux gens plutôt que de leur donner le sentiment d'être encore plus écrasés dans leurs quartiers et que des personnes différentes viennent habiter le long du canal et ne les poussent encore plus vers l'intérieur. Je pense que ça demande une vraie réflexion.

Madame Catherine Moureaux reprend la présidence de la séance. Mevrouw Catherine Moureaux herneemt het voorzitterschap van de zitting.

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

Merci madame Goris.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block:

Je vais être court, pour ce genre de projets, je trouve que la façon dont on arrive aux projets finaux, et complètement non transparente. Quelles sont les règles et les contraintes que la commune pense vouloir imposer? Je l'ai dit au début quand il y a eu une interpellation citoyenne, pour certains projets, on impose des contraintes et pour d'autres pas. Je ne sais pas pourquoi la Commune n'applique pas d'office les 15 % de charges urbanistiques? La Région, le COBAT permet même d'imposer plus que 15 %. Une commune a la possibilité de prévoir des réglementations imposant à ce genre de projet 15, 20 ou 25 % de charges urbanistiques.

Je reviens à ce que j'ai dit tout au début, je trouve que ce qui manque, c'est une vision d'ensemble de la commune, qu'est-ce que nous voulons dans chaque quartier, quels genres de logements, quels genres d'infrastructures? Il n'y a pas de plan d'ensemble et donc, malheureusement, on se fait redessiner notre commune par coup de tranche du plan canal. C'est la Région, ce sont des gens qui décident pour Molenbeek et souvent, si la commune n'a pas une vision d'ensemble sur l'ensemble de son territoire, on se fait rouler par les promoteurs qui eux, évidemment veulent des étages en plus, par ce que un étage en plus, c'est de l'argent en plus. C'est aussi simple que ça. Soit nous imposons ce que nous avons besoin aux promoteurs, ou alors les promoteurs nous imposent des murs, des étages

qui vont mettre dans l'ombre tout le quartier. Ça, c'est la réalité et c'est tout le débat qu'il faut avoir et j'espère qu'on aura le temps d'en débattre pour l'ensemble de Molenbeek et pas uniquement projet par projet. Sinon, on ne va pas y arriver, on sera toujours en retard.

Mme la Présidente :

Merci monsieur De Block.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Merci pour cette interpellation, pour reparler encore une fois des gabarits, il y a toujours ce masterplan qui est une référence dans le cadre des constructions qui sont aux abords du canal est le projet en tant que tel ne déroge pas aux gabarits qui existent le long du canal. Désolé de répéter que ce projet-là n'a pas des gabarits qui sont supérieurs, d'autant plus que dans notre avis, nous demandons de descendre d'un étage, parce qu'en effet le socle ou le rez-de-chaussée, qui était considéré comme un rez-de-chaussée normal, en fait à une hauteur beaucoup plus élevée et on a demandé d'enlever un étage.

Au niveau de la densité, il faut savoir que comme je l'ai dit tout à l'heure, la densité sur une partie du projet est beaucoup moindre que la densité qui est juste un peu plus haut. Elle n'augmente pas du tout la densité de l'îlot, puisqu'il est beaucoup moindre que la densité voisine, de bâtiments dont les habitants sont venus tout à l'heure, où il y a une plus grosse densité, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de blocs monolithes. Le promoteur privé, puisqu'il s'agit de terrains à bâtir, on pouvait de toute façon bâtir et donc il y a des passages possibles entre les bâtiments, plus de verdurisation et ils auraient pu aussi construire dans une des parties du projet, ils auraient pu construire les bâtiments et laisser la verdurisation au milieu de l'îlot. Ils ont choisi de la mettre du côté de la rue du Cheval Noir et faire le projet autour. C'est vrai que ce n'est pas un terrain public mais quand même, c'est une autre vue du côté de la rue du Cheval Noir. C'est beaucoup plus agréable de voir ce jardin plutôt que des murs et imaginer que derrière ces murs il y a aussi des espaces verts.

Au niveau des logements, il faut savoir qu'ici il y a plus de 57 % de logements de plus de deux chambres. C'est vrai que nous sommes toujours aux canons qui ont été décidés de 20 % et vous étiez, désolé de le dire, vous étiez dans la majorité quand ces canons n'avaient pas l'impression de vous déranger. On ne vous a pas vu ici souffrant de ces pourcentages, ni pleurant pour avoir autre chose. Vous étiez en pleine harmonie dans votre majorité et d'ailleurs vous avez recherché a y être encore une fois dans le même format, donc je ne pense pas que vous étiez vraiment souffrants par rapport à ça. Mais en tout cas ils sont là et en plus, 57 % de plus de deux chambres, ça peut correspondre à la demande du quartier et ça sera sûrement venir aussi des populations qui auront une capacité contributive au niveau collectif beaucoup plus grande. J'ai entendu deux fois qu'il s'agissait de projets énormes, mais en tout cas, il est clair que faire venir aussi des populations, mais pas celles que vous décrivez, parce que vous avez l'air de dire qu'on va faire venir ceux de Woluwe ou d'Uccle, mais ce n'est pas du tout le cas.

Au niveau des commerces, encore une fois, le commerce qui était là, n'était pas celui qui absorbait le plus de main d'œuvre molenbeekoise. Je suis content d'entendre monsieur Majoros défendre des surfaces beaucoup plus importantes de commerces, mais le commerce qui risque d'être là, c'est un commerce beaucoup plus petit et encore une fois, au niveau régional, c'est ce type de commerce-là qui absorbe la main d'œuvre molenbeekoise ou en tout cas la main-d'œuvre qui est plus présente sur le territoire molenbeekois.

Au niveau de la participation, encore une fois, même si vous la décriez, il y a une chambre de qualité, le maître architecte, des gens que vous, vous décriez comme étant en déconnexion totale des réalités du quartier, mais la commune était présente aussi, il y a eu toute une concertation intra-communale par rapport à ce projet-là, les habitants ont pu s'exprimer et vous étiez aussi présent à cette concertation. Les habitants ont pu s'exprimer et au niveau de la vie qu'on va remettre, on a intégré une grosse partie des remarques qui ont été émises, et notamment l'augmentation des surfaces qui seront utilisées pour la crèche. On demande d'avoir 400 m² de crèche. Il y a aussi le fait que dans le projet vous parlez d'un manque de logements conventionnés, mais vous savez peut-être aussi que dans une partie des bâtiments, il y avait une opération volet deux du contrat de guartier, où il y aura au minimum sept logements conventionnés. C'est peut-être pas satisfaisant pour vous, c'est certainement insuffisant pour toute une série de personnes, mais le mérite et là, c'est que ça existe et en plus de ça, ça fait partie du volet deux où il y a encore plus de concertation qui sont prévues, puisque vous savez qu'il y a l'équivalent des CLDI qui sont actives et qui normalement permettent d'avoir une concertation beaucoup plus importante que celle qui est prévue dans les procédures qui sont celles du permis d'urbanisme.

Je pense qu'avec ce que je viens de vous dire, j'ai certainement de façon tout à fait insuffisante répondue à vos questions, mais ce sont les réponses que je peux apporter à toutes vos préoccupations, avec l'éclairage de la Commune et des services qui ont travaillé : oui le moment ce projet a été lancé, en ayant intégré les préoccupations des habitants et des associations qui se sont plaintes.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin.

Je donne la parole à monsieur Majoros.

M. Majoros:

Merci monsieur l'échevin libéral de la promotion immobilière. Je constate d'abord que vous avez dit au moins deux choses qui étaient profondément inexactes, c'est-à-dire qu'il n'y a jamais eu 20 % de demandes de logements de trois chambres et plus, enfin vous avez indiqué que l'exigence de 20 % de logements on l'a fait pour des logements à partir de deux chambres, mais c'était en fait à partir de trois chambres. Vous avez aussi indiqué que le volet deux était quelque chose de très bien, mais c'est obligatoire, c'est par contre. Donc on n'a pas le choix de faire des logements conventionnés.

Toujours est-il que le promoteur sera très content de vos réponses et de la vie que votre collège prendra puisque vous répondez à 90 % de ce qu'il espérait gagner avec ce projet. Vous le faites au détriment de ce que 90 % des habitants vont subir dans ce quartier, je parle bien des habitants de ce quartier. J'ai une vision de l'émancipation, avec mon groupe ECOLO, qui quand même se dit que tout ce qu'on investit dans les gens, dans les jeunes, à un moment donné, ça leur permet parfois de s'émanciper, de trouver du travail et éventuellement ils auront envie d'habiter le quartier. Ils ne risquent pas de pouvoir habiter dans cette seule zone où il y avait encore une opportunité de développer du logement qui soit accessible et vous pouviez le faire simplement en utilisant la législation actuelle, c'est-à-dire les 15 % de logements conventionnés que vous pouvez avoir.

Vous oubliez aussi, avec votre histoire de gabarit, qu'il y a aussi la question de la place au sol. Vous ne présentez jamais comme une opportunité le fait de pouvoir un moment donné faire acquérir par les pouvoirs publics une partie des espaces pour pouvoir les verduriser alors que tous les avis dans le quartier, depuis très longtemps, déjà à l'époque on était en train de requalifier l'espace public il y a 15 ans, les gens disaient qu'il fallait avoir un

quartier plus vert et plus respirant, vous, vous vous privez de cette opportunité. En fait, la participation dont vous vous targuez ce heurte au mur de la réalité. Vous préférez finalement la gentrification à la qualité de vie des habitants du quartier, vous avez encore la possibilité demain de changer d'avis et de faire en sorte que ce quartier soit plus agréable demain et soit plus inclusif. Je constate avec regret que ce n'est pas votre intention.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à monsieur Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Puisque vous m'appelez l'échevin libéral, je vais me permettre de vous appeler le conseiller communal stalinien, parce que pour proposer presque la nationalisation de tous les terrains et de tous les bâtiments avec une vision stalinienne de vouloir tout changer, puisque vous vous êtes permis de dire que je suis l'échevin libéral, j'irai dans le menton.

Vous avez certainement un soucis parce que vous avez un problème par rapport au pourcentage, puisque je vous ai dit qu'il y a 57 % dans ce projet-ci, 57 % de logements à plus de deux chambres. Mais en ce qui concerne les 20 %, ce sont ceux de plus de trois chambres.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Gjanaj.

Monsieur Majoros, souhaitez-vous reprendre la parole?

M. Majoros:

Mais évidemment, je suis ravi d'entendre que le fait de vouloir simplement appliquer la loi qui été défini par un gouvernement PS-CDH-ECOLO à l'époque, c'est-à-dire des charges d'urbanisme qui permette d'avoir plus de 15 % de logements publics, c'est du stalinisme, les personnes qui ont décidé de ça à cette époque-là, seront ravies. On n'a jamais parlé de nationaliser l'ensemble des terrains, quoi que ça pourrait avoir dans certains quartiers un certain intérêt, ici on parle de 15 % de logements sociaux, vous trouvez que c'est trop et bien, votre choix, c'est la gentrification.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Majoros, l'incident est clos.

19. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Vandenbempt, Conseillère communale PVDA*PTB, relative à la sécurité le long du canal. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Vandenbempt, Gemeenteraadslid PVDA*PTB, betreffende de veiligheid aan het kanaal. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Madame Vandenbempt qui avait introduit une interpellation relative à la sécurité le long du canal étant absente pour maladie, elle m'a demandé que son interpellation soit présentée par Madame Addi, je lui donne la parole.

Mme Addi:

Merci beaucoup, nous avons voulu aborder la question de la sécurité le long du canal suite à des accidents qui ont eu lieu récemment, dont un tragique. Je rappelle les faits pour ceux qui ne les connaissent pas, d'abord on peut critiquer le caractère assez vétuste à certains endroits de la rambarde et parfois peu efficaces. Plusieurs endroits sont sans barrière, il y a des échelles qui donnent accès au lit du canal qui sont sans barrière, il y a déjà eu plusieurs accidents et au moins deux chutes récemment, dont l'une s'est soldée par la mort d'une personne. Cette personne est passée à travers des planches en bois pourri au niveau de l'arrêt du tram numéro 51, à la porte de Flandre. Il est décédé des suites de ses blessures, d'ailleurs condoléances aux proches. Cet accident n'a pas suffi pour qu'on prenne des dispositions nécessaires puisque tout récemment encore, il y a deux semaines, un enfant qui roulait en vélo est tombé dans le canal et a été secouru par un passant molenbeekois. Par rapport à ça, nous avons quelques questions : des citoyens avaient déjà attiré l'attention des autorités régionales, comment se fait-il que le message n'est toujours pas été entendu ? Qu'a fait la Commune entre-temps, est-ce qu'il y a une prise de contact avec la Ville de Bruxelles, puisqu'une partie des faits ont eu lieu sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Est-ce que la Région a été interpellée ? Et enfin, il y a permis d'urbanisme qui a été délivré en 2017, depuis lors, il n'y a toujours rien qui s'est passé, où en est-on par rapport à ça, quels sont les travaux qui vont être faits et quand ? Est-ce que on va s'assurer enfin de la sécurité des Molenbeekois qui passe par là tous les jours ? Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. Majoros:

En principe, c'est Sarah Turine qui voulait poser la question, mais quitte à changer les intervenants puisque il est tard, je me permettrai de prendre la parole au nom de ma cheffe de groupe.

Moi, j'habite aussi dans cette zone et j'ai eu l'occasion d'accompagner une série d'habitants qui juste de l'autre côté du canal sur le territoire de la Ville de Bruxelles avaient décidé de réparer ce qui aurait dû être réparé par Bruxelles Mobilité et le Port de Bruxelles. Je reste assez interloqué par la réponse, il y a quelques jours, du Port de Bruxelles, qui indiquait que finalement tout était aux normes. En fait, les normes auxquelles ils se réfèrent, ce sont des normes qui visent à éviter qu'une voiture ou un adulte puisse facilement tomber dans le canal. Ce sont aussi des normes qui datent d'une époque où le long du quai des Charbonnages, le long du quai de Mariemont, il n'y avait que des entreprises et qu'il n'y avait que du charroi de camions qui passait et il y avait finalement que très peu d'habitants, il y avait peu de logements, il v avait peu d'infrastructures, il n'v avait pas encore d'école et autant dire qu'un cycliste à cet endroit-là, ça paraissait tout à fait incongru, autant que des habitants. Et donc, si les normes sont respectées, soit changeant les normes, soit allons audelà des normes. Il y a de nombreux trous le long du canal coté Molenbeek et ailleurs aussi. À Molenbeek la différence, c'est qu'il y a une densité de population et une fréquentation qui est beaucoup plus importante et donc, est-ce que le rôle de la commune ne serait pas de sensibiliser suffisamment la Région, le Port à renforcer cette norme, et à défaut, de s'y substituer, en assurant ne fusse qu'aux endroits où il y a des écarts importants, de faire en sorte de sécuriser ceux-ci en fonction des derniers événements, ou en quelques semaines. de personnes se sont retrouvées, dans des circonstances différentes, dans ce canal, malgré elles?

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Majoros.

Vous l'avez dit, deux personnes se sont retrouvées dans le canal, une on est malheureusement décédée. L'enfant a pu quant à lui heureusement être sauvé. Ce sont des circonstances tout à fait différentes qui ont amené aux deux chutes dans l'eau. La première personne était une personne sans-abri, c'est évidemment tout à fait dramatique. Je veux cependant rappeler que des chutes dans le canal et des drames de ce type, peuvent être d'origine diverse et il est difficile dans le cadre de ce Monsieur, de savoir ce qui est à l'origine de ce qui s'est passé. Il est évidemment problématique qu'on puisse, si on n'est pas bien, facilement se jeter dans le canal, ou tomber dans le canal. C'est évident. Mais il faudra se souvenir que le drame de ce monsieur-là est certainement, tout autant si pas plus lié à sa situation sociale de sans-abri qu'à la situation de la sécurité du canal.

Ceci ne nous exonère en rien, et il est évident que l'enfant est un autre cas, qui se passe d'ailleurs tout à fait dans une autre zone. Il tombe dans le canal à côté de ses parents, le compagnon de la maman saute à l'eau et le sauve. On ne peut que saluer le courage de ce monsieur. À la suite de l'émoi qui a été suscité par ces deux faits, j'ai écrit aux autorités du Port de Bruxelles, j'ai écrit en demandant deux choses : j'ai demandé s'il y avait plus accidents de ce type recensés ces derniers temps. Il m'a été répondu que ce n'était pas le cas. De plus, j'ai demandé qu'on fasse une inspection immédiate de toutes les barrières, et qu'on rénove celles qui le nécessitent. Il m'a été répondu que ça allait être fait. Il m'a aussi été répondu, et ça, je pense qu'on en a parlé, qu'il y avait un contrat avec l'entreprise en cas de nécessité, que cette entreprise devrait intervenir dans les délais les plus courts etc. Mais ça, ce n'est pas la réponse à mes questions à moi, je vous ai rapporté la réponse à mes questions à moi.

Le Port de Bruxelles s'est dit aussi prêt à examiner avec l'ensemble des autorités publiques et des services de secours si des aménagements supplémentaires devaient être apportés aux installations existantes. Je pense qu'en ce qui concerne notre berge, je vais aussi demander que nos services passent pour qu'eux-mêmes jugent de l'opportunité ou pas de demander de mettre en œuvre d'autres aménagements.

En ce qui concerne la situation du quai d'embarquement du tram 51, c'est vrai que ce n'est pas sur le territoire de Molenbeek et qu'en plus c'est géré par la Région. Là, ce que je peux vous dire, c'est qu'il y aura un pont ou une passerelle qui va être installée bientôt, ce sont des travaux régionaux, une grande partie sur le territoire de la Ville de Bruxelles, nous ne sommes pas vraiment maître de cette situation, mais je veux vous dire que nous allons porter une attention à ce qui se passe de ce côté-là. Cette situation mérite une approche différenciée. Nous précipitons pas, Monsieur Majoros peut-être que vous allez le faire, mais moi, je ne peux pas mettre en doute que le Port dit qu'il n'y a pas une recrudescence des accidents. Je ne peux pas aujourd'hui moi-même me suppléer à leurs responsabilités et leurs statistiques. Je ne peux pas le faire. Moi, je suis chargé de la sécurité sur notre territoire, je prends cette mission tout à fait à cœur, je pense que j'ai posé ici le geste le plus adéquat, il y a une série d'actions dont je viens de vous parler sont en route, mais ça ne signifie pas malheureusement que demain aucun accident ne peut plus survenir. Ça signifie qu'on met toutes les chances de notre côté pour que ça n'arrive pas plus et que chacun et ses responsabilités en vue. Voilà ce que je voulais vous répondre.

Monsieur Majoros, vous ne pouvez pas reprendre la parole. Je vais d'abord demander à Madame Addi, qui est l'interpellante, si elle souhaite répliquer.

Mme Addi:

Non, merci.

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Majoros, allez-y.

M. Majoros:

Personne ne veut précipiter qui que ce soit, ni se précipiter dans quoi que ce soit. Donc, c'est bien ça que je voulais dire. Donc, je ne voulais pas que les mots puissent être mal interprétés.

Mme la Présidente :

Je vous remercie.

20. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V relative à un article paru dans la presse le 15 janvier 2019. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer El Khannouss, Gemeenteraadslid CDH-CD&V, betreffende een artikel gepubliceerd in de pers op 15 januari 2019. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Comme on en a parlé précédemment, je demande à ce que l'interpellation de Monsieur El Khannouss, comme elle concerne une personne précise clairement identifiée, se fasse dans le huis clos.

21. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Maouane, Conseillère communale ECOLO-SAMEN, relative à l'action "100% voisins". *(Complémentaire)* Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mevrouw Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO-SAMEN, betreffende de actie "100% buren". *(Aanvullend)*

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Maouane.

Mme Maouane:

Merci Madame la présidente, Mesdames et Messieurs Mesdames et Messieurs les Echevines et Echevins, chers collègues du Conseil Communal, on a vu que le mois de décembre a été émaillé de diverses distributions un peu partout à Molenbeek. Une belle initiative pour distribuer des « cadeaux utiles », comme l'a été demandé dans l'e-mail adressé au collège, ces distributions ont été ponctuées de belles promos sur les réseaux sociaux.

J'ai cependant plusieurs questions : « 100% voisins » a bénéficié d'un soutien logistique de la Commune. Mais quelle forme juridique a « 100% voisins » ? Est-ce une personne physique ? Une asbl ? Loin de moi l'idée d'être soupçonneuse, mais « 100% voisins » ressemble à s'y méprendre au slogan de campagne du PS « 100% voisins, 100% fiers, 100% Molenbeekois ». Un slogan qui vous a d'ailleurs porté chance. Les 2 demandes adressées au collège pour soutenir l'action 100% voisins émanaient de membres et/ou

candidat.e.s PS aux dernières élections communales. Est-ce donc une action du Collège de Molenbeek ou de la section locale du Parti Socialiste ? Par ailleurs, plusieurs distributions de bonbons ont également eu lieu, par exemple dans des clubs sportifs, des bonbons distribués entre autres par monsieur l'Echevin Jamel Azaoum. Je ne sais pas si ces distributions de bonbons intervenaient dans le cadre de l'opération 100 % voisins ou si c'était une initiative personnelle de l'Echevin ? Si c'est une initiative personnelle, bravo pour la générosité. Mais je regrette fortement que l'Echevin des sports distribuent des bonbons et préfère distribuer du poison à nos enfants plutôt que des fruits, biologiques de préférence. Monsieur l'Echevin a fait amende honorable en préambule du conseil et je le remercie de sa vigilance future et donc je serais encore plus attentive à ça. À quel titre la gratuité du matériel a-t-elle été accordée ? Respecte-t-on le règlement ? Est-ce que du personnel communal a été mis à disposition pour cette opération et au total combien a-t-elle coûté ? Je vous remercie de vos réponses.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss:

Comme ma collègue et évidemment j'ai été interpellé par cette initiative, non pas sa finalité de pouvoir créer un moment convivial où on offre des bonbons et j'ai vu effectivement que certaines personnes faisant partie de votre formation politique participaient à cette action. Je souhaiterais savoir aussi, pour rejoindre les nombreuses questions posées par ma collègue, est-ce qu'ils ont introduit une demande de subvention auprès du collège, si oui quels en sont les montants, quels sont les moyens qui ont été mis à leur disposition pour pouvoir organiser leur événement, et alors évidemment la question éthique, c'est de savoir si on peut accepter que des moyens publics, s'il y en a eu, soient utilisés dans le cadre de ce qu'on pourrait qualifier de propagande politique, parce que utiliser des moyens publics, même si la finalité est positive, ça interpelle et je voudrais, si vous le voulez bien, avoir des réponses précises, merci.

Mme l'échevine Schepmans :

Je vais vous répondre puisque je suis chargée des événements qui se tiennent dans les espaces communaux ou publics. Cette demande a été traitée comme le prévoit le règlement communal et comme toute demande qui peut être faite par une association ou des citoyens. Ces demandes, généralement, quand c'est dans l'espace public, elles concernent la mise à disposition de barrières Nadar pour assurer la sécurité, ça peut être aussi la mise à disposition de tonnelles, de tables, de chaises, et dans le cas d'espèce, c'était la mise à disposition de tonnelles, de chaises et de tables. Quand il s'agit d'une demande faite pour une action sans but lucratif, le règlement prévoit que seule la caution est demandée. C'est le cas pour cet action 100 % voisin qui a été mené par les citoyens molenbeekois. A ma connaissance, cette association, est une association de fait, avec, comme vous l'avez souligné, des habitants qui sont engagés politiquement, mais des demandes de citoyens politiquement engagés, il y en a déjà eu et pour le reste, il n'y a pas eu de demande de subvention de la part de cette association 100 % voisins.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Maouane.

Mme Maouane:

Merci pour vos réponses et donc je note qu'il n'y a pas eu de demande de subvention et je continuerai avec mes collègues ECOLO à rester vigilante par rapport à ce genre de demande.

Mme la Présidente :

Je clos la séance publique et je vais demander maintenant au public de nous quitter puisque nous allons commencer la séance à huis clos.